

LeVeternarius

LA REVUE DE L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRAIRES DU QUÉBEC



PAGE 51

DOSSIER

BIOSÉCURITÉ

PAGE 16

BILAN

**CONGRÈS VÉTÉRINAIRE
QUÉBÉCOIS 2016**

PAGE 35

ENCART LE VETERINARIUS +

Consultez le **PROMOINFO!**

UNE MINE DE RESSOURCES
CONÇUE POUR VOUS!



TRUCS | OUTILS | IDÉES PRATIQUES

Prêts à utiliser en clinique et dans vos médias sociaux!



Votre PROMOINFO est également disponible en ligne sur le site web de **CDMV.com**, onglet **Services clientèle**, sous **Informations**, cliquez sur **PROMOINFO**.



Suivez-nous sur Facebook

Vos commentaires sont précieux car ils nous permettent de vous offrir un service adapté à vos attentes!

LE VETERINARIUS

La revue *Le Veterinarius* est publiée cinq fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

800, avenue Sainte-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7
Téléphone : 450 774-1427
ou 1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans cette revue ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que possible, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
Mme Annie Champagne
annie.champagne@omvq.qc.ca

Révision des textes :
Mme Pascale Bouchard
pascale.bouchard@omvq.qc.ca

Montage graphique :
Mme Maryse Massy
maryse.massy@omvq.qc.ca

Petites annonces :
Mme Francine Charette
francine.charette@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dre Cécile Aenishaenslin, Dre Marion Allano,
Dr Christian Bédard, Dr Joël Bergeron,
Dr André Broes, Dr François Cardinal,
Dr Patrick Cavanagh, Mme Annie Champagne,
Dre Annie Daignault, Dr Louis-Philippe de
Lorimier, Dr Mouhamadou Diaw,
Dre Angela Drainville, Dre Johanne Hamel,
Dre Caroline Kilsdonk, Dre Alice Levy,
Dre Emma Marchionatti, Dr Sylvain Nichols,
Dre Marie-Ève Paradis, Dre Joane Parent,
Me Jean Mathieu Potvin, Dre Lisiane Poulin,
Mme Suzie Prince, Dre Manon Racicot,
M. Benoît Rannou, M. André Ravel,
Me Hélène Rousseau, M. Guy Sabourin,
Dr Marc-André Sirard, Dre Enid Stiles,
Dre Christine Theoret, Dre Geneviève Toupin,
Dr Éric Tremblay, Dr Jean-Pierre Vaillancourt,
Dr André Vrins, Dre Emiko Wong

Photo de la page couverture :
Dre Maude Imbeault, m.v., crédit photo
Mme Jessica Giguère

ISSN 08291381

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 1995
Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

Date de tombée du prochain numéro :
10 janvier 2017

4 MOT DU PRÉSIDENT

6 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ACTUALITÉS DE L'ORDRE

- 11 Assemblée générale annuelle 2016
- 12 Calendrier électoral 2017
- 13 Des nouveautés du côté de la formation continue
- 14 Exigences relatives à l'inscription des périodes de retrait pour les produits d'origine animale

SPÉCIAL CONGRÈS VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

- 16 Le Congrès vétérinaire québécois 2016 : un nouveau record est enregistré!
- 19 Les congressistes honorent des exposants
- 22 Médaille de saint Éloi 2016
- 24 Mérite du CIQ 2016
- 25 Prix d'excellence TSA 2016
- 26 Récipiendaires des mérites des associations et de la FMV

ACTUALITÉS DE L'ORDRE (SUITE)

- 27 Concours photo 2016 : découvrez les grands gagnants

28 CHANGEMENTS AU TABLEAU DE L'ORDRE

28 AVIS DE DÉCÈS

CHRONIQUE FINANCIÈRE

- 30 Le mariage, encore une bonne affaire?

CHRONIQUE ASSURÉMENT VÔTRE

- 32 Responsabilité professionnelle et déontologie

CHRONIQUE ÉTHIQUE

- 34 L'obligation de signalement des cas d'abus ou de mauvais traitements : la tension entre le droit et l'éthique

35 ENCART SCIENTIFIQUE Le Veterinarius +

51 DOSSIER BIOSÉCURITÉ

CHRONIQUE RESSOURCES HUMAINES

- 64 Faites-vous partie d'une organisation apprenante?

CHRONIQUE NUTRITION

La nutrition des animaux sauvages gardés en institution zoologique, un volet crucial du bien-être animal

ACTUALITÉS DU MONDE VÉTÉRINAIRE

Une assemblée annuelle remarquable pour la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux
La Dre Brigitte Lacombe remporte le Trophée Roses des sables 2016 dans la catégorie moto
Le gouvernement du Canada investit dans une approche mondiale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens
Un troupeau laitier de Plessisville exposé à la *Salmonella* Dublin
Assurance habitation : près d'un chien sur deux n'est pas déclaré
Une victoire majeure pour deux fonctionnaires dénonciateurs
Réduction de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages avicoles : une importante subvention octroyée à la Chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire

72 NOUVELLES PARUTIONS

CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

- 73 Révision du code de déontologie de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)
- 73 Déclaration de santé des troupeaux : nouvelle exigence à compter du 1^{er} décembre 2016

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

- 74 Des applications santé pour médecins vétérinaires branchés
- 75 Des sites Web d'intérêt pour médecins vétérinaires à l'affût

76 BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

78 REMERCIEMENTS

79 PETITES ANNONCES

Contact avec l'avenir de la profession

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président de l'Ordre



Eh non! Je n'ai pas mis la main sur la DeLorean du Doc Emmett Brown... Mieux encore! J'ai l'immense privilège, en étant à la présidence de l'Ordre, de bénéficier d'occasions uniques de rencontrer les étudiants, nos futurs collègues. Il s'agit en fait d'une volonté exprimée par le conseil d'administration par l'un des objectifs du dernier plan stratégique : accroître et enrichir la présence de l'Ordre auprès des étudiants de la Faculté tout au long de leurs années de

formation. J'espère que cet objectif sera maintenu dans la prochaine mouture de la planification stratégique.

La collaboration des dirigeants de la Faculté et les initiatives prises par les étudiants nous permettent d'entretenir ce lien. Dès la première année, par la présence d'un représentant de l'Ordre au sein du comité de l'activité ILV (Initiation au leadership vétérinaire), en passant par notre participation à des cours de 1^{re}, 3^e et 4^e année, pour se compléter par l'accueil, en début d'année scolaire, des étudiants de 5^e année et la remise des permis à la fin de leur parcours, l'Ordre est présent auprès de ceux et celles qui façonneront l'avenir de la profession.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec les représentants du comité étudiant sur le bien-être animal (CÉBA), ce qui m'a permis de partager leurs enjeux. Dernièrement, j'ai été invité à participer à l'assemblée générale des étudiants en médecine vétérinaire du Québec (AEMVQ) : je crois bien qu'il s'agissait d'une première pour un représentant de l'Ordre!

Ce que j'apprécie particulièrement lors de ces rencontres, c'est de ressentir et de retrouver une véritable passion pour la médecine vétérinaire qui est, je dirais, à son apogée lors des années d'études. Est-ce parce qu'elle est empreinte d'une certaine naïveté de ceux qui ont réalisé leur rêve d'être accepté à la Faculté? Peut-être. Néanmoins, leur enthousiasme est certes teinté d'un réalisme qui me semble plus présent qu'il y a 25 ans. Ou était-ce moi qui étais plus naïf à l'époque?

Puisqu'ils représentent notre relève, ils doivent connaître les enjeux de l'Ordre et de la profession. Lorsque nous tirerons notre révérence, ce seront eux qui prendront les commandes. Nous avons le devoir de leur partager nos préoccupations, de leur dresser le portrait de la situation et, surtout, de leur brosser un tableau de l'évolution de la profession et de son histoire.

Pour le moment, les principales préoccupations que j'ai reçues de leur part sont similaires aux nôtres, mais analysées avec leurs valeurs et sous leur lorgnette, évidemment. Que ce soit les questions qui touchent le bien-être animal (chirurgies esthétiques, bannissement de races, utilisation des animaux en recherche, méthodes d'élevage, etc.), l'augmentation des cohortes et l'impression de saturation de certains marchés ou, au contraire, la pénurie alléguée par certains intervenants, ils se sentent concernés à juste titre et ils veulent prendre position et doivent le faire! Ne serait-ce que pour saisir l'opportunité de les écouter et pour nous faire entendre nous aussi, il nous appartient d'entrer en communication avec eux afin de fournir des compléments d'information à ce qu'ils reçoivent à la Faculté, à l'université et par l'intermédiaire d'autres sources.

À l'heure des réseaux sociaux, de l'accélération de la transmission de l'information et de l'accessibilité à des sources d'information variées, souvent difficiles à valider, il n'est pas étonnant d'entendre leur questionnement. M. Alexandre Sirois, éditorialiste à *La Presse+*, rapportait justement que les articles présentant de fausses affirmations suscitent davantage d'intérêt auprès des utilisateurs de Facebook que ceux basés sur des faits véridiques (*La Presse+*, 20 novembre 2016).

Les étudiants disposent d'une quantité phénoménale d'occasions de voir et d'entendre des interventions diverses en lien avec le monde animal et la profession, avec les avantages et les inconvénients qui en découlent. Ils sont sollicités par divers regroupements et organisations qui leur présentent leur vision, leurs valeurs. L'Ordre et les associations vétérinaires doivent aussi agir comme source d'information auprès de la relève. Est-ce à dire que nous voulons les influencer? Sans doute un peu! Nous devons au moins leur permettre de recevoir différents points de vue incluant celui des organisations vétérinaires, ordre ou associations, ceux-là mêmes qu'ils joindront une fois leur parcours universitaire terminé.

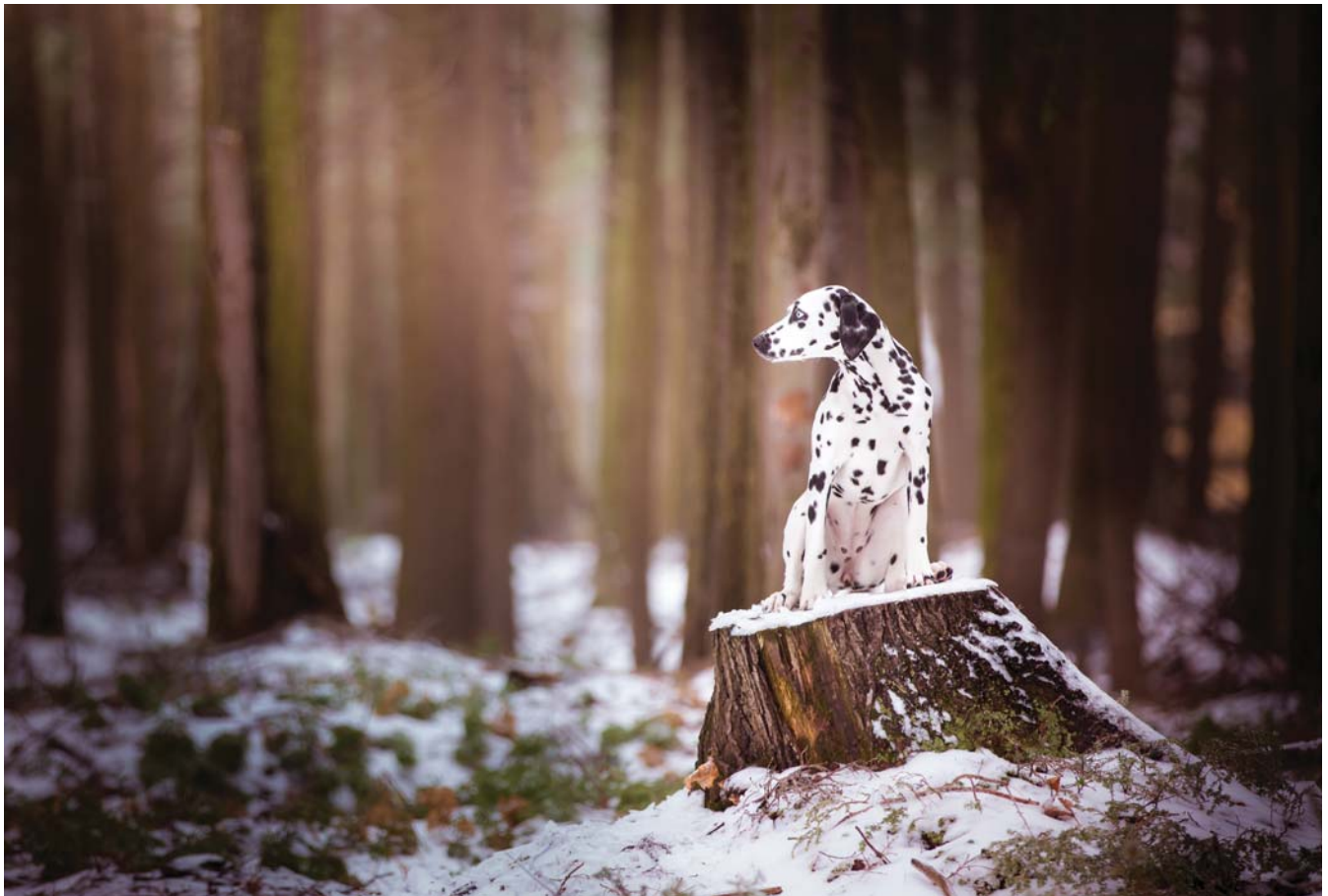
Ils forgent déjà leur perception et leur compréhension des enjeux de la médecine vétérinaire, de la santé et du bien-être animal et ils soupèsent l'impact de la profession sur les débats de société. Ces contacts avec notre futur professionnel sont essentiels. Ils représentent des moments privilégiés de réflexion sur nos propres actions et leurs conséquences pour ceux et celles qui nous suivront. Plus que tout, ces rencontres sont également des occasions de partager une même passion!

SOUHAITS DES FÊTES ET NOUVELLE ANNÉE

En cette période des fêtes et en prévision de la nouvelle année, je désire remercier l'ensemble de l'équipe du siège social, les administrateurs et les membres de nos nombreux comités pour leur dévouement exemplaire.

Je vous souhaite de trouver le répit espéré. Sachez profiter de ces précieux moments avec vos amis et vos familles : ceux-ci ne sont pas toujours fréquents dans notre tourbillon professionnel. Et pourquoi ne pas prendre le temps de trouver la sagesse de créer ces petits moments précieux tout au long de l'année? ♦

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca



Crédit photo : Dre Marie-Hélène Gravel, concours photo 2016

Dernières réalisations de 2016 et chantiers pour 2017

Par Suzie Prince, CRHA, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire de l'Ordre



Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente les plus récentes réalisations de l'Ordre, soit les projets terminés en octobre et novembre de même que les projets et dossiers stratégiques qui sont actuellement sur la planche à dessin et qui méritent toute notre attention.

DOSSIER DES SPÉCIALISTES

Au cours des deux derniers mois, l'Ordre a poursuivi ses démarches dans le dossier de reconnaissance des spécialistes.

Le 23 juin 2016, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Ordre des dentistes du Québec ont transmis une lettre conjointe à Mme Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, à la suite de l'allocution que cette dernière avait prononcée le 13 mai 2016 lors de l'assemblée annuelle du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) au cours de laquelle elle demandait aux ordres professionnels de faire preuve de plus d'ouverture en matière de mobilité professionnelle. Les deux ordres professionnels sollicitaient alors une rencontre avec la ministre dans les plus brefs délais.

Le 29 septembre 2016, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Ordre des dentistes du Québec, représentés par leur président et leur directrice générale et secrétaire respectifs, ont rencontré la ministre Christine St-Pierre à son cabinet afin de la sensibiliser aux efforts et aux différentes propositions déposées à l'Office des professions du Québec depuis dix ans afin de faire reconnaître les spécialistes formés hors Québec, de permettre qu'un permis spécial et qu'un certificat de spécialiste leur soit délivré, et ce, sans les contraindre à passer tous les examens menant à la délivrance d'un permis de généraliste. La ministre des Relations internationales et de la Francophonie n'avait jamais entendu parler de ce problème et a conseillé les deux ordres de poursuivre leurs démarches auprès de la ministre de la Justice afin de pouvoir régler cet important problème nuisant à la mobilité des professionnels formés hors Québec.

Le 4 octobre 2016, conformément aux recommandations de la ministre, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a transmis une lettre explicative à la ministre de la Justice, Me Stéphanie Vallée, et une autre au président de l'Office des professions afin de tenter de faire avancer le dossier de nouveau. L'Ordre des dentistes a fait de même.

Dans cette missive, les deux ordres professionnels rappellent aux autorités gouvernementales qu'ils demandent à l'Office des professions du Québec depuis dix ans maintenant d'assouplir les règles qui régissent la délivrance de permis de pratique aux spécialistes formés hors Québec afin de favoriser leur mobilité professionnelle et leur accès aux établissements et cabinets du Québec.

Les deux ordres professionnels demandent au gouvernement de saisir l'occasion qui est offerte par le projet de loi n° 98 qui touche l'admission aux ordres professionnels et qui est présentement à l'étude afin de régler ce problème en y incluant un amendement à l'article 42.2 du *Code des professions*.

L'Ordre a expliqué que la réglementation professionnelle actuelle empêche la mobilité et la reconnaissance des spécialistes formés hors Québec. En effet, les spécialistes formés hors Québec, dont les compétences et les connaissances ont été évaluées par un organisme de certification (collège américain de spécialité) et qui souhaitent pratiquer uniquement leur spécialité au Québec, doivent démontrer leurs compétences de généraliste dans tous les domaines de pratique pour pouvoir obtenir un permis régulier et enfin un certificat de spécialiste leur permettant de pratiquer leur spécialité et de se présenter à titre de spécialiste au Québec.

L'Ordre a rappelé qu'il a multiplié les démarches dans ce dossier et a déposé différents mémoires et projets de règlements à cet effet à l'Office des professions du Québec depuis 2009, tentant de convaincre les autorités que la réglementation professionnelle en vigueur et les différents mécanismes de protection et d'encadrement du système professionnel favorisent l'exode de chercheurs et spécialistes.

Parmi les principales démarches effectuées par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec dans ce dossier, notons :

1. La présentation de projets de règlements à l'Office des professions du Québec en 2008, 2009, 2010 et 2012;
2. Les discussions au CIQ en 2010 et 2011. Il y a eu un consensus de tous les ordres professionnels sur cette question et le CIQ a suggéré une modification au *Code des professions* à cet égard;
3. La présentation d'un mémoire à l'Office des professions du Québec le 6 juillet 2012, incluant des statistiques, un projet de règlement et des lettres d'appui du recteur de l'Université de Montréal et de tous les centres de référence au Québec;
4. La transmission de plusieurs lettres à l'Office des professions entre 2012 et 2014;
5. La rencontre conjointe de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et de l'Ordre des dentistes du Québec avec l'Office des professions le 5 juin 2014 : les deux ordres demandent à l'Office d'adopter rapidement une disposition législative pour que les barrières à la mobilité professionnelle des spécialistes tombent;
6. La proposition d'une modification législative par le président de l'Office des professions du Québec le 12 août 2014;
7. La transmission de plusieurs lettres et demandes à l'Office des professions entre 2014 et 2015;
8. Les suggestions de solutions par la vice-présidente de l'Office des professions le 20 janvier 2016. Il y a impasse, car les spécialistes refusent cette nouvelle barrière à la mobilité;
9. La rencontre avec la ministre des Relations internationales et de la Francophonie le 29 septembre 2016.

Le 13 octobre 2016, la missive envoyée précédemment était transmise à Mme Mireille Jean, députée de Chicoutimi et porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles.

Dès le début du mois d'octobre, le CIQ a soutenu les deux ordres professionnels demandeurs dans cette démarche qui était une dernière ligne droite permettant de faire inclure un papillon au projet de loi n° 98 : *Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel*. Les directrices générales ont multiplié les échanges avec le CIQ et les différents ordres professionnels et celui-ci a demandé à plusieurs ordres professionnels de s'exprimer sur l'amendement proposé à l'article 42.2 du *Code des professions*.

L'Ordre des chiropraticiens du Québec était en faveur, l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec a pour sa part proposé un changement au libellé de l'amendement alors que le Collège des médecins a exprimé initialement des réserves étant donné que tous les médecins sont des spécialistes, en médecine humaine, incluant les médecins omnipraticiens. Mais, après de nombreux échanges permettant de mieux comprendre la problématique et les enjeux, le Collège des médecins a finalement accepté un libellé et il y a eu consensus. Le CIQ a déposé le projet d'amendement et la soussignée a présenté l'amendement à la ministre de la Justice et à l'Office des professions dans le but avoué qu'un amendement au projet de loi n° 98 soit étudié, puis adopté par les parlementaires lors de l'adoption du projet de loi.

Enfin, il est important de se rappeler que devant l'impasse dans ce dossier et considérant les défis démographiques que doit relever le Québec, le développement rapide de la médecine vétérinaire de pointe, la demande croissante de soins spécialisés de la part du public, la mobilité des professionnels qualifiés, la réglementation professionnelle des autres provinces canadiennes, la pression exercée par les spécialistes formés hors Québec, et l'obligation de protection du public, les administrateurs de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec ont multiplié les contorsions et ont décidé de permettre à des spécialistes formés hors Québec, dont les compétences ont été évaluées par les collèges de spécialité, de pratiquer au Québec, bien que la réglementation professionnelle ne leur permette pas d'obtenir un permis et un certificat de spécialiste, donc de s'afficher et de bénéficier d'une reconnaissance. Le conseil d'administration de l'Ordre des dentistes du Québec a fait de même.

Ainsi, sans se concerter, les deux ordres professionnels ont délivré des permis temporaires renouvelables chaque année, assortis de certaines conditions restrictives. Cette situation est très inconfortable pour les ordres professionnels et pour les spécialistes formés hors Québec, mais aucun des deux ordres ne souhaitait priver le Québec de ressources spécialisées.

- L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec compte actuellement 100 spécialistes pratiquant 18 spécialités différentes et le conseil d'administration de l'Ordre a également délivré 21 permis temporaires à des spécialistes formés hors Québec afin de permettre leur intégration aux pratiques bien que la réglementation professionnelle ne le permette pas. Ces derniers ne peuvent toutefois pas se présenter à titre de spécialiste.
- L'Ordre des dentistes du Québec compte actuellement 541 spécialistes pratiquant 10 spécialités différentes. Depuis 2009, l'Ordre a délivré 6 permis sous l'article 31, assortis de certificat de spécialiste.

Les démarches dans ce dossier important se poursuivront et la soussignée vous informera des développements et de la décision de l'Office des professions du Québec.

Dans un monde où les maladies et les épidémies constituent des enjeux majeurs, l'apport des spécialistes et la capacité de les attirer et de les retenir revêtent une importance capitale. Le Québec doit adapter sa réglementation professionnelle et supprimer les barrières à la mobilité et à l'intégration des spécialistes reconnus mondialement dont les connaissances et compétences ont été évaluées et certifiées par un organisme reconnu et détenant une certification (Board).



Ce cahier est une réalisation de LA TERRE DE CHEZ NOUS / Chef de pupitre : cahiers spéciaux - Richelle Fortin / Publicité : 1800 528-3773

DOSSIER SPÉCIAL DANS LE JOURNAL LA TERRE DE CHEZ NOUS « LA PRÉVENTION AU CŒUR DE LA SANTÉ ANIMALE »

Le journal *La Terre de chez nous* a publié un dossier spécial sur la santé animale « La prévention au cœur de la santé animale » dans son édition du mercredi 2 novembre 2016. Ce dossier thématique de 16 pages traitait notamment de l'élevage de poulets sans antibiotiques, de l'impact de la bactérie *Salmonella* Dublin, des nouvelles technologies qui repèrent les chaleurs, de la détection de la mammite à la ferme, du développement de vaccins contre la mammite, de la tremblante du mouton, du syndrome respiratoire et reproducteur porcin, de la diarrhée épidémique porcine, des maladies émergentes chez le porc et de la prévention de la maladie de Lyme chez le chien.

L'Ordre a inséré une page de publicité dans ce dossier, rappelant le rôle des 2 530 médecins vétérinaires du Québec en matière de santé et de bien-être animal et leur rôle de conseillers et de sentinelles auprès des producteurs du Québec.

PROGRAMME D'ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES MEMBRES : SONDAGE POUR VALIDER LE MAINTIEN DU PROGRAMME

À la demande des membres, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec offre un programme d'assurances collectives aux médecins vétérinaires actifs et retraités, et ce, depuis plusieurs années déjà. Le programme offre différents types de couvertures selon les besoins des membres.

Il est important de se rappeler que conformément aux articles 15.1 et 16 de la *Loi sur l'assurance médicaments*, si l'ordre professionnel auquel appartient une personne offre un régime d'assurances collectives, cette personne ne peut être couverte par le régime public.

Ainsi, à moins d'être couvert par un régime privé d'assurances collectives offert par son employeur ou son conjoint ou sa conjointe, le médecin vétérinaire actif ou retraité et membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est dans l'obligation d'adhérer au programme d'assurances collectives offert par l'Ordre.

Compte tenu de l'historique et de l'expérience du groupe, de la hausse du prix des médicaments et du prix élevé de nouveaux médicaments biologiques, les primes exigées pour les différentes couvertures ont augmenté au cours des dernières années, et ce, bien que l'Ordre ait réalisé différents appels d'offres sur le marché et négocié de façon très serrée avec les compagnies d'assurances et les courtiers.

Soucieuse de ne pas pénaliser ses membres et de connaître leur niveau de satisfaction et leurs intentions à l'égard du régime offert, la direction générale de l'Ordre a questionné les membres en 2011, puis en 2014 et le fait de nouveau en 2016.

Au cours des deux dernières semaines, la direction générale de l'Ordre a donc transmis un sondage aux 885 médecins vétérinaires adhérents au programme d'assurances collectives parrainé par l'Ordre, mais offert par l'assureur SSQ Groupe financier par le biais du courtier Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. Les membres devaient répondre avant le 29 novembre. Les résultats permettront de connaître le niveau de satisfaction des membres et de savoir si ces derniers souhaitent que l'Ordre maintienne ce service malgré la hausse importante du montant des primes enregistrée cette année ou s'ils souhaitent plutôt bénéficier du régime public offert par la RAMQ.

Les producteurs du Québec peuvent compter sur l'appui et la contribution de



2 530 médecins vétérinaires
 » dévoués
 » passionnés
 » au service de la population québécoise

Parmi eux, **710 professionnels** sont présents de la ferme à l'assiette et veillent jour et nuit sur vos élevages afin d'assurer :

- » La santé de vos animaux;
- » Le bien-être de vos animaux;
- » La prévention des maladies, affections, infections et problèmes de santé;
- » L'évaluation de l'état de santé, la détection de problèmes, le diagnostic et le traitement des maladies;
- » La gestion des différents programmes de prévention;
- » Le contrôle des épidémies animales;
- » La prévention et le contrôle des maladies transmissibles de l'animal à l'humain;
- » La productivité de votre entreprise par l'amélioration de la santé et de la génétique de vos troupeaux;
- » L'implantation des meilleures pratiques en matière de biosécurité;
- » L'optimisation de la santé de vos animaux (croissance, nutrition, reproduction, génétique, traitements préventifs et curatifs, etc.);
- » L'audit à la ferme;
- » L'inspection des viandes et des produits de source animale afin d'assurer leur salubrité et leur innocuité.



CONGRÈS VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS 2016 : UN RENDEZ-VOUS INOUBLIABLE

Le Congrès vétérinaire québécois, qui s'est tenu du 20 au 22 octobre au Centre des congrès de Québec, a enregistré un éclatant succès. Plus de 1 040 personnes, 84 conférenciers et 93 entreprises ont pris part à ce grand rassemblement scientifique. Trois jours intenses durant lesquels chaque membre de l'équipe vétérinaire met à jour ses connaissances et développe ses habiletés dans différentes disciplines et sphères d'activités. Le banquet du vendredi soir reste toujours aussi coloré – plus de 620 convives avaient réservé leur place.

L'Ordre est partenaire du développement professionnel de ses membres et de toute l'équipe vétérinaire, et nous nous réjouissons du taux de satisfaction exceptionnel enregistré cette année de la part des congressistes et des partenaires. L'Ordre poursuivra son travail afin de maintenir le niveau d'excellence auquel vous vous attendez.

Je désire remercier de façon toute particulière le comité scientifique composé de professionnels bénévoles dévoués. Ces derniers ont effectué un travail de recrutement de très grande qualité et la richesse du programme scientifique est le fruit de leur labeur. Hommage à ce comité scientifique composé de :

- Dre Lara Rose, m.v., programme des animaux de compagnie
- Dre Mylène Taillefer, m.v., programme des animaux de compagnie
- Dre Audrey Marquis, m.v., programme des animaux de compagnie
- Dre Véronique Fauteux, m.v., programme des grands animaux
- Dr Gilles Fecteau, m.v., programme des grands animaux
- Dr Sébastien Buczinski, m.v., programme des grands animaux
- Dr Sylvain Nichols, m.v., programme des grands animaux
- Dr Ovidiu I. Jumanca, m.v., programme des animaux de laboratoire
- Dre France Desjardins, m.v., programme de santé publique
- Dre Sylvie Surprenant, m.v., programme des équins
- Mme Catherine Letendre, TSA, programme des techniciens en santé animale
- Dre Danielle Beaulieu, m.v., programme des animaux exotiques

Je désire également remercier chacun des exposants ainsi que les partenaires de cet événement rassembleur pour la profession. Ils ont répondu à l'appel avec enthousiasme et ont fait de ce congrès un franc succès. Notre gratitude est grande à leur égard : ils sont les artisans de cette réussite et méritent notre plus profonde reconnaissance.

Je me permets également de rendre hommage au personnel de l'Ordre, car cet événement, organisé à l'interne, s'ajoute aux autres tâches des membres de l'équipe. Organiser un événement d'une telle ampleur est exigeant, mais tous les membres de l'équipe font preuve d'un dévouement et d'un esprit d'équipe hors du commun. Chacun donne sa pleine mesure, et les forces se conjuguent. L'équipe travaille à l'unisson et crée le succès grâce à sa culture de collaboration. Ce travail d'équipe méritait toujours autant. Merci et hommage à cette équipe d'exception!

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2020

Au cours des derniers mois, la soussignée a poursuivi les travaux préparatoires à la planification stratégique 2017-2020. Un questionnaire aux membres et un second aux partenaires ont été rédigés, puis leur gestion a été confiée à une firme externe. La firme a commencé les tests et tous les membres de l'Ordre ainsi que ses principaux partenaires ont reçu une première invitation à y participer et trois rappels sont prévus au cours du mois de décembre. Cette cueillette d'information est strictement confidentielle et sécurisée et la firme transmettra les résultats à l'Ordre le 23 décembre prochain.

Fort des résultats obtenus, l'Ordre complètera son analyse de l'environnement et des enjeux, analyse qui a commencé l'an dernier lors de la première phase de cueillette d'information auprès du public, des membres et des instances gouvernementales.

Les administrateurs de l'Ordre seront par la suite invités à définir les valeurs, la vision et les grands objectifs stratégiques et à valider le plan d'action proposé par la direction générale pour les trois prochaines années, soit 2017-2020.

Le projet de plan stratégique sera présenté aux membres lors d'une tournée régionale au début de l'hiver 2017 en prévision de l'adoption finale du plan stratégique par le conseil d'administration en mars 2017.

Nous invitons chaleureusement tous les médecins vétérinaires à consacrer quelques minutes de leur précieux temps à cet exercice stratégique qui guidera les actions de l'Ordre et de la profession pour les trois ou quatre prochaines années.

Compléter le sondage est un exercice de toute première importance. Grâce à cette précieuse contribution, le plan stratégique sera de meilleure qualité.

Contribuez au développement de la profession et de l'Ordre en complétant le sondage que vous avez reçu par courrier électronique!



TOURNÉE RÉGIONALE DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2020

Comme ce fut le cas en 2011, le président et la directrice générale de l'Ordre rencontreront les membres au cours des mois de janvier et février à Québec, Montréal, Beloeil, Gatineau, Sherbrooke et par voie de conférence téléphonique afin de discuter des grands enjeux, des orientations de l'Ordre et du plan stratégique 2017-2020. Ainsi, tous les membres pourront se prononcer et faire part de leur vision et de leurs préoccupations. Fort des constats dressés et des commentaires recueillis lors de cette tournée, le conseil d'administration pourra apporter les ajustements nécessaires et adopter le plan stratégique 2017-2020 en mars 2017.

C'est donc un rendez-vous dans votre région d'ici quelques semaines!



RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Le 20 octobre dernier se tenait l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Lors de cette assemblée, le président de l'Ordre, le Dr Joël Bergeron, et la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, Mme Suzie Prince, ont déposé puis présenté le rapport annuel 2015-2016 aux membres.

Ce rapport annuel couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 et est préparé conformément aux dispositions du *Code des professions* et au *Règlement sur le rapport annuel des ordres professionnels*.

Ce rapport annuel présente les principales activités réalisées au cours du dernier exercice ainsi que les états financiers vérifiés. Il permet au public, aux membres et aux autorités gouvernementales d'apprécier la façon dont l'Ordre s'acquitte de sa mission de protection du public.

Ce rapport est transmis à l'Office des professions qui le fait parvenir au ministre responsable de l'application des lois professionnelles pour dépôt devant l'Assemblée nationale.

Il est disponible pour consultation dans la section « Publications » sur le site Internet de l'Ordre à www.omvq.qc.ca.



RÉPERTOIRE DES MEMBRES 2016-2017

Des retards successifs ont été enregistrés cette année dans le processus d'impression du répertoire des membres chez notre fournisseur. Le répertoire des membres qui devait être livré à la mi-octobre l'a finalement été en novembre.

MEILLEURS VŒUX À L'OCCASION DE LA PÉRIODE DES FÊTES ET DE LA NOUVELLE ANNÉE

Enfin, toute l'équipe se joint à moi pour vous transmettre ses meilleurs vœux pour la période des fêtes.

Que le temps des fêtes soit l'occasion de belles réjouissances et que la nouvelle année vous apporte, de même qu'aux êtres qui vous sont chers, succès, santé et bonheur et qu'elle soit riche en réalisations professionnelles.

Profitez pleinement de ce temps de partage et de repos! ♦

Pour me joindre : suzie.prince@omvq.qc.ca



Assemblée générale annuelle 2016

Par Suzie Prince, CRHA, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire de l'Ordre



Sur la photo : Dre Émilie Pelletier, m.v., administratrice, Dr Simon Verge, m.v., deuxième vice-président, Dr Alain Laperle, m.v., premier vice-président, Dr Joël Bergeron, président, Mme Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre

L'assemblée générale annuelle 2016 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'est tenue le jeudi 20 octobre dernier, de 12 h à 14 h, dans la salle 205 AB du Centre des congrès de Québec.

Cinquante-six membres ont pris part à cette assemblée générale annuelle. À cette occasion, les administrateurs de l'Ordre ainsi que son président et sa directrice générale et secrétaire ont déposé le bilan des activités 2015-2016. Les membres présents ont alors eu la possibilité de poser des questions aux administrateurs afin d'obtenir les précisions qu'ils jugeaient importantes.

NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE 2016-2017

Considérant le résultat de l'appel d'offres effectué par la direction générale, la recommandation du comité d'audit et la recommandation du conseil d'administration, les membres réunis en assemblée générale ont unanimement résolu de nommer la firme Poirier et Associés auditeur externe des états financiers 2016-2017 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. ♦



DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2015-2016

Lors de l'assemblée générale annuelle, les administrateurs ont remis le rapport annuel 2015-2016 aux membres. Ce rapport, qui présente toutes les activités et réalisations du dernier exercice ainsi que les états financiers vérifiés au 31 mars 2016, est disponible en format papier sur demande et en format électronique sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.omvq.qc.ca, dans la section « Publications », sous l'onglet « Rapport annuel ».

COTISATION ANNUELLE 2017-2018

Les membres réunis en assemblée générale ont décidé à la majorité d'augmenter la cotisation annuelle des membres de 3 %, soit une hausse de 28 \$ pour la cotisation régulière, portant cette dernière à 950 \$, et une hausse de 14 \$ pour la cotisation réduite, portant cette dernière à 475 \$, payables au 31 mars 2017.

Calendrier électoral 2017

Par Suzie Prince, CRHA, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire de l'Ordre

Vous retrouverez ci-dessous le calendrier électoral 2017. Les différentes étapes de ce processus démocratique vous seront précisées par bulletin électronique (VetFlash) ainsi que sur le site Web de l'Ordre. De plus, tel que stipulé ci-dessous, l'avis électoral sera transmis entre le 31 mars et le 14 avril 2017. Nous invitons chaleureusement tous les membres à prendre part à cet exercice essentiel pour la profession.

Activité / Action	Date
Transmission de l'avis électoral accompagné des bulletins de présentation à chaque membre de la région où un administrateur doit être élu. Seuls peuvent être candidats dans une région donnée les membres de l'Ordre qui y ont leur domicile professionnel.	Entre les vendredis 31 mars et 14 avril 2017
Impression de la liste des membres Seuls peuvent être candidats dans une région donnée les membres de l'Ordre qui y ont leur domicile professionnel. Seuls les membres ayant leur domicile professionnel dans la région en élection peuvent soutenir la candidature d'un membre dans cette même région. Seules peuvent voter les personnes qui étaient membres de l'Ordre le 45 ^e jour avant la date fixée pour la clôture du scrutin et le sont demeurées. Seuls peuvent être candidats les membres de l'Ordre qui sont inscrits au tableau et dont le droit d'exercer des activités professionnelles n'est pas limité ou suspendu au moins 45 jours avant la date fixée pour la clôture du scrutin.	Lundi 17 avril 2017
Période de mise en candidature	Du 31 mars au 1^{er} mai 2017
Fin de la période de mise en candidature	Lundi 1^{er} mai 2017 à 16 h
Transmission de l'avis, du bulletin de vote, des CV, du formulaire de présentation, de la photo et du programme électoral	Mardi 16 mai 2017
Période de vote	Du 16 mai au 1^{er} juin 2017
Date du scrutin	Jeudi 1^{er} juin 2017 à 16 h
Dépouillement du vote	Au plus tard le 11 juin 2017
Production du rapport d'élection et du relevé du scrutin	Dépôt à chaque candidat, au CA et à l'AGA
Entrée en fonction des administrateurs	Première réunion du CA suivant la date d'élection et avant l'AGA





**Ordre des
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
du Québec**

Période des fêtes

Notez que les bureaux du siège social de l'Ordre seront fermés du 26 décembre au 4 janvier inclusivement pour la période des fêtes.

En cette période de réjouissances, toute l'équipe de l'Ordre désire vous transmettre ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

Que votre vie professionnelle soit stimulante et soit pour vous une profonde source de bonheur.

*Foyeuses fêtes
et heureuse année 2017!*

Des nouveautés du côté de la formation continue



Captés lors des dernières conférences offertes par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, ces webinaires sont maintenant disponibles pour visionnement dans la section « Formation continue » de la Zone membre du site Web de l'Ordre. Enrichissez vos connaissances dès maintenant, c'est simple et pratique!

Domaine de pratique	Titre	Conférencier
Animaux exotiques	Soigner un oiseau : trucs et astuces pour mieux gérer votre prochain patient aviaire	Dre Joëlle Garand, m.v., I.P.S.A.V.
Animaux de compagnie	Symposium sur la nutrition	Dr Younès Chorfi, m.v., M. Sc., Ph. D. et Dr Joseph Wakshlag, D.M.V., Ph. D., DACVN, DACVSMR
Animaux de compagnie	La nutrition : fonction hépatobiliaire et encéphalopathie. Y-a-t-il du nouveau?	Dr Joseph Wakshlag, D.M.V., Ph. D., DACVN, DACVSMR
Animaux de compagnie	Nutrition, cancer et alimentation fonctionnelle	Dr Joseph Wakshlag, D.M.V., Ph. D., DACVN, DACVSMR
Animaux de compagnie	Comprendre l'étiquette d'aliment et l'élaboration de diètes maison	Dr Younès Chorfi, m.v., M. Sc., Ph. D. et Dr Joseph Wakshlag, D.M.V., Ph. D., DACVN, DACVSMR
Animaux de compagnie	Dermatologie des petits animaux	Dre Nadia Pagé, m.v., M. Sc., DACVD
Gestion	Gestion de la clientèle : comment négocier avec des clients difficiles ou désagréables	M. Mario Côté, B. Sc., DES Gestion, CRHA

Envie d'une formation sur mesure et interactive? Prenez part à nos formations offertes aux bureaux de l'Ordre à St-Hyacinthe : une opportunité d'en apprendre davantage sur des sujets qui vous passionnent et une occasion en or de poser vos questions à des spécialistes sur des cas précis. Voici nos prochaines formations en présentiel :

Domaine de pratique	Titre	Conférencier	Quand
Animaux de compagnie	Médecine interne : Diagnostic et gestion de la diarrhée chronique et Diagnostic et gestion de l'anémie à médiation immunitaire	Dre Lara Rose, m.v., D.É.S., M. Sc., I.P.S.A.V., DACVIM	17 février 2017
Animaux de compagnie	Nutrition des petits animaux - ce que vous avez appris et oublié!	Dr Joseph Wakshlag, D.M.V., Ph. D., DACVN, DACVSMR	17 mars 2017

Rendez-vous à l'onglet « Formations en présentiel » de la section « Formation continue » du site Web de l'Ordre pour plus détails et pour vous inscrire.

Le comité d'inspection professionnelle rappelle les exigences relatives à l'inscription des périodes de retrait pour les produits d'origine animale

Par Dre Angela Drainville, m.v., coordonnatrice du Service de l'encadrement professionnel de l'Ordre et secrétaire du comité d'inspection professionnelle

Les médecins vétérinaires qui prescrivent des médicaments destinés aux animaux de consommation sont tenus par la loi de déterminer les périodes de retrait applicables afin de réduire les risques de résidus dans les produits de consommation, soit principalement la viande, le lait, les œufs, le poisson et le miel. En effet, la réglementation à cet effet est claire, comme en témoigne l'encadré ci-dessous.

Comme la facture ASAQ remise au client sert habituellement d'ordonnance pour le praticien vétérinaire dans le secteur des animaux de consommation, les périodes de retrait doivent obligatoirement être inscrites sur chacune des factures. Or, il est parfois soulevé par des praticiens que l'espace disponible sur la facture est limité, rendant difficile la consignation complète des informations pertinentes à cet effet. Le comité précise

toutefois que certains médecins vétérinaires réussissent à contrer cette problématique en faisant l'usage d'une note en bas de page de la facture ou en inscrivant des abréviations telles que « Retrait lait : 30 j + 84 h » tout en s'assurant de valider la compréhension de l'éleveur.

Quant au fait de laisser un espace vide s'il n'y a aucun retrait applicable, le comité d'inspection professionnelle rappelle que cette pratique est inacceptable puisque le médecin vétérinaire qui prescrit un médicament est tenu par la loi de déterminer les périodes de retrait applicables pour réduire les risques de résidus dans les produits d'origine animale. Également, laisser cet espace vide ne protège pas le médecin vétérinaire en cas de poursuite, car la décision de prescrire un médicament engage la responsabilité professionnelle du médecin vétérinaire dans la détermination de périodes de retrait valides ainsi que dans la communication de cette information au client par l'intermédiaire de l'ordonnance ou de la facture dans ce cas. Le comité invite donc les membres à inscrire « Retrait lait/viande : 0 » sur la facture lorsqu'il n'y a réellement aucun retrait applicable au médicament donné.

Au Québec, les médicaments vétérinaires doivent être vendus uniquement sur ordonnance d'un médecin vétérinaire. Ce dernier veille à limiter l'utilisation des médicaments aux situations où ceux-ci sont véritablement justifiés. Donc, les médicaments doivent être administrés conformément aux directives du médecin vétérinaire traitant. Si l'ordonnance diffère des indications figurant sur l'étiquette du fabricant (posologie, fréquence, durée, etc.), on parle alors d'utilisation non prévue sur l'étiquette ou d'utilisation « hors homologation ». L'utilisation non prévue sur l'étiquette n'est permise que sous la supervision d'un médecin vétérinaire, car le délai d'attente ou les périodes de retrait indiquées sur l'étiquette ne

« Article 9.4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires

Le médecin vétérinaire doit s'acquitter de ses devoirs professionnels avec intégrité; à cette fin, il doit notamment informer le client sur la nature des médicaments qu'il prescrit, leurs modes d'administration et de conservation, leur date de péremption, leurs périodes de retrait, le danger que leur utilisation peut comporter et leur disposition sécuritaire. »

« Article 1.3 du Règlement sur les ordonnances des médecins vétérinaires

Le médecin vétérinaire, qui prescrit un médicament et qui n'exécute pas lui-même l'ordonnance, doit fournir une ordonnance écrite sur laquelle il doit apposer sa signature et y inscrire lisiblement son numéro de permis, la date ainsi que les renseignements suivants : le nom du médicament, la quantité prescrite, la posologie, le nombre de renouvellements qui ne doivent pas excéder une période d'un an et, s'il y a lieu, l'avertissement relatif au délai d'attente, la forme pharmaceutique, la concentration et le mode d'administration du médicament. »

« Article 1 du Règlement sur l'étiquetage et l'emballage des médicaments

Le médecin vétérinaire qui exécute une ordonnance doit inscrire les renseignements suivants sur l'étiquette qui identifie ce médicament :

1. le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'établissement;
2. le nom du client;
3. l'identification ou le signalement de l'animal ou du groupe d'animaux;
4. le nom du prescripteur;
5. le nom générique et commercial du médicament, la quantité du médicament, la posologie et, selon le cas, les renseignements additionnels suivants :
 - a) la concentration du médicament, si nécessaire;
 - b) le mode d'administration du médicament;
 - c) le mode particulier de conservation du médicament;
 - d) les précautions particulières;
 - e) la date de péremption;
 - f) le délai d'attente pour consommation humaine du produit d'origine animale;
6. la date de l'exécution;
7. le nombre de renouvellements restants. »

sont plus valables. Il relève de la responsabilité du médecin vétérinaire de recommander le délai d'attente approprié étant donné que cette pratique augmente le risque de résidus.

gFARAD CANADIEN

Avec le soutien financier des firmes pharmaceutiques, des associations des médecins vétérinaires et des éleveurs de bétail et des groupements de producteurs de volaille, le Canada contribue à une banque de données mondiale connue sous le nom gFARAD. Le mandat du gFARAD est de soutenir les médecins vétérinaires dans la détermination de périodes de retrait adéquates et sécuritaires, limitant ainsi la présence de résidus dans les aliments d'origine animale. Basé au Western Veterinary College à Saskatoon et au Ontario Veterinary College à Guelph, le gFARAD canadien fournit des renseignements sur l'évitement des résidus. Par l'intermédiaire du site Web (www.cgfarad.usask.ca), les médecins vétérinaires peuvent soumettre en ligne des demandes de recommandations concernant des périodes de retrait spécifiques lors d'utilisation « hors homologation ». Des demandes de renseignements généraux peuvent également être soumises en ligne ou par téléphone au 306 966-2543.

PRÉSENCE DE RÉSIDUS – INSPECTION À LA FERME

Lorsqu'un médecin vétérinaire en santé publique est chargé de l'inspection à la ferme d'origine en raison d'un résultat non conforme pouvant laisser croire qu'il y a la présence de résidus dans les aliments d'origine animale, celui-ci procède à des vérifications portant, entre autres, sur les prescriptions, les dosages et les périodes de retrait apparaissant aux factures remises à l'éleveur. Il évalue si les inscriptions du médecin vétérinaire prescripteur sont claires et valides ou si, au contraire, elles sont erronées, incomplètes ou portent à confusion, ce qui aurait pu contribuer ou mener directement à la présence de résidus. En ce sens, le comité d'inspection professionnelle encourage les médecins vétérinaires à revoir leurs habitudes de travail lorsque vient le temps d'indiquer les périodes d'attente ou de retrait applicables sur leurs ordonnances ou factures.

RÉSIDUS CHIMIQUES

Les insecticides, herbicides, fongicides, rodenticides, etc. sont largement utilisés en agriculture, tant pour protéger les cultures que pour traiter les animaux aux prises avec

des insectes nuisibles, des ectoparasites ou autres micro-organismes. La présence de résidus peut provenir d'une exposition environnementale accidentelle à ces produits (pulvérisation hors cible, contenants mal entreposés, élimination inadéquate) ou d'une utilisation inadéquate pour traiter les animaux (utilisation non conforme à celle mentionnée sur l'étiquette, non-respect du délai d'attente).

Pour de plus amples informations sur les substances chimiques susceptibles d'entraîner la présence de résidus, le comité d'inspection professionnelle vous invite à consulter le chapitre 5 du *Manuel des méthodes de l'hygiène des viandes* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, disponible à l'adresse suivante : www.inspection.gc.ca > Aliments > Produits de viande et de volaille > Manuel des méthodes

SENSIBILISATION DES ÉLEVEURS

Malgré les meilleures pratiques de détermination de périodes de retrait, il n'en demeure pas moins que les médecins vétérinaires doivent compter sur la bonne collaboration

des éleveurs dans le suivi des directives émises pour limiter le risque de résidus dans les produits d'origine animale.

En ce qui concerne les producteurs de bovins laitiers et de boucherie, le comité d'inspection professionnelle porte à l'attention des médecins vétérinaires concernés un document d'information qui a été développé en 2013 par la direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments qui s'intitule *Bonnes pratiques d'utilisation et d'entreposage des médicaments vétérinaires à la ferme*. Le comité encourage les membres à consulter et à utiliser cet outil pour sensibiliser davantage leur clientèle à ce sujet d'importance (ce document est téléchargeable à partir du site Web de l'Ordre, dans la Zone membre, sous « Aide et outils » sous l'onglet « Gestion de la pharmacie / médicaments »).

Pour toute question concernant cet article, veuillez communiquer avec la secrétaire du comité d'inspection professionnelle à l'adresse dev.prof@omvq.qc.ca ou par téléphone au 450 774-1427, poste 214. ♦

BONNES PRATIQUES
d'utilisation et d'entreposage

DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES
À LA FERME

UN QUÉBEC POUR TOUS

Québec

Le Congrès vétérinaire québécois 2016 : **un nouveau record** est enregistré!



Par Suzie Prince, CRHA, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire de l'Ordre

Cette année encore, tous les membres de l'équipe vétérinaire ont participé en grand nombre au Congrès vétérinaire québécois. Cet événement scientifique rassembleur pour tous les domaines de pratique a été couronné de succès et un record de participation a été enregistré.

C'est donc sous le thème « Une mer de connaissances » et dans un décor des îles tropicales que plus de 1 044 participants se sont donné rendez-vous afin de développer, ensemble, les habiletés et les connaissances de tous les membres de la grande équipe vétérinaire, et ce, dans tous les domaines de pratique.

Ce succès et cette croissance soutenue depuis cinq ans, c'est aux médecins vétérinaires, aux techniciens en santé animale, aux gestionnaires d'établissements vétérinaires et à l'ensemble des partenaires que nous les devons. Notre reconnaissance est vive à leur égard.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE HAUT NIVEAU

Au cours du congrès, 80 conférences et 4 ateliers ont été présentés, pour un total de 185 heures de formation continue.

Le comité scientifique du congrès a, une fois de plus, présenté une programmation scientifique riche et diversifiée répondant aux besoins de toute l'équipe vétérinaire. Les membres du comité se sont assuré que des sommités et des conférenciers de renom de chacun des domaines y seraient et que le contenu des conférences serait à la hauteur des attentes des congressistes. Le taux de satisfaction de 94 % enregistré nous confirme qu'ils ont relevé avec brio le défi que nous leur avons lancé. Médecins vétérinaires, techniciens en santé animale,

gestionnaires d'établissements vétérinaires, secrétaires-réceptionnistes et animaliers ont ainsi pu bonifier leurs compétences.

Ainsi, les professionnels des domaines des animaux de compagnie, des bovins, des animaux de laboratoire, des animaux exotiques, de la santé publique, des équins et des grandes populations animales ont mis à jour leurs connaissances et ont développé de nouvelles habiletés. Un programme complet de deux jours pour les techniciens en santé animale de même qu'un programme de gestion ont également été présentés et ont connu un véritable succès.

PROGRAMME PROFESSIONNEL NOVATEUR

Dans le cadre du programme professionnel offert gracieusement à tous les membres de l'équipe vétérinaire, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a abordé le rôle du médecin vétérinaire en ce qui a trait au bien-être animal et a rappelé les dispositions législatives récemment adoptées par le gouvernement du Québec en la matière. En après-midi, les congressistes étaient sensibilisés au problème de santé mentale et à la détresse psychologique chez les producteurs. On y a présenté les causes, les impacts et les facteurs pouvant prévenir l'épuisement et les problèmes de santé mentale. Le rôle du médecin vétérinaire à titre de sentinelle a enfin été abordé.

CONFÉRENCES EN GESTION TRÈS PRISEES

Les gestionnaires d'établissements vétérinaires et leur équipe ont quant à eux assisté aux conférences présentées dans le cadre du programme de gestion. Tous les participants y ont trouvé leur compte grâce à des thèmes d'actualité comme les changements en fiscalité touchant les sociétés vétérinaires, les nouveautés en matière de fiscalité, la gestion des équipes vétérinaires, l'alignement et la consolidation d'équipe,

PROGRAMME DE GESTION



Me Marie-Josée Monfette, M. Fisc.

BOVINS



Dr Sylvain Nichols, m.v., I.P.S.A.V., DACVS

ÉQUINS



Dr Jean-Pierre Lavoie, m.v., DACVIM

ANIMAUX DE COMPAGNIE



Dr Christophe Blanckaert, DMV, CEAV-MIAC, CES

ANIMAUX EXOTIQUES



Dre Isabelle Langlois, m.v., DABVP

TECHNICIEN EN SANTÉ ANIMALE



Dr Jérôme D'Astous, m.v., I.P.S.A.V., DAVDC

la communication intergénérationnelle et la gestion proactive des établissements et des équipes.

Ces conférences ont grandement été appréciées par les participants qui peuvent dès maintenant mettre en pratique leurs nouvelles connaissances acquises et ainsi développer davantage leur équipe et faire croître leur établissement.

SALON DES EXPOSANTS REMPLI AU MAXIMUM DE SA CAPACITÉ

Le Salon des exposants comptait 93 kiosques en plus des 4 kiosques d'organismes à but non lucratif réunis dans le hall menant au Salon. C'est donc 80 partenaires et 220 représentants qui se sont donné rendez-vous les 21 et 22 octobre afin de rencontrer les membres des équipes vétérinaires et de présenter les nouveautés et les nouvelles technologies de leur industrie. Cette exposition d'envergure permet aux membres de l'équipe de tisser des liens d'affaires, de mettre leurs connaissances à jour, de voir les nouveaux produits sur le marché, d'apprécier les avancées technologiques et médicales enregistrées au cours des dernières années. L'industrie pharmaceutique, l'alimentation animale, l'instrumentation, les services professionnels, les équipements et les centres d'urgence et de spécialités étaient encore une fois très bien représentés.

Une nouveauté cette année : un passeport était remis à chaque congressiste. Chaque exposant avec qui il discutait était invité à estampiller ou signer son passeport, lui permettant ainsi de courir la chance de gagner un voyage dans le Sud. C'est plus de 150 passeports qui ont été complétés à la fin du congrès. Une technicienne en santé animale s'envolera ainsi en République dominicaine, pour un voyage tout inclus de 7 jours dans un hôtel 4,5 étoiles : son tout premier voyage dans le Sud!

Merci à nos partenaires qui participent au succès de l'événement. Leur présence est grandement appréciée.

PARTICIPATION RECORD AU BANQUET-SPECTACLE : UN MOMENT MAGIQUE, GRANDIOSE ET FESTIF

Alors que la participation au banquet connaît une croissance soutenue depuis cinq ans, voilà cette année que trois salles ont dû être réservées, car 620 convives y ont participé!

Dès 18 h, les congressistes se sont réunis pour le cocktail où ils ont eu la chance de prendre des photos thématiques, d'entendre un trio de tam-tam et d'apprécier les costumes revêtus par leurs confrères et consœurs et par les

invités qui ont, eux aussi, pris part à cette soirée festive et ont fait honneur aux tenues du Sud.

Le banquet-spectacle est un moment empreint d'émotions, car l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec profite de cet événement pour rendre hommage à des bâtisseurs, des artisans de la profession, des professionnels qui se démarquent, des médecins vétérinaires et des techniciens en santé animale exemplaires dont la contribution est admirable.

La première partie du banquet est donc solennelle et protocolaire, car des gens d'exception sont honorés et partagent avec générosité leur parcours, leur motivation et les leçons tirées. Ces professionnels émérites nous lèguent un héritage bien précieux et le banquet est un moment unique, voire historique, car c'est le seul moment permettant à toute la communauté vétérinaire d'être réunie pour leur rendre hommage, les saluer et les remercier. C'est aussi un moment pour les écouter et s'en inspirer afin que les générations montantes de médecins vétérinaires puissent poursuivre le travail amorcé par ces pionniers et ces bâtisseurs. **Cette année, la Dre Denise Tousignant, récipiendaire de la médaille de saint Eloi 2016, la Dre Brigitte Boucher, récipiendaire du Mérite du CIQ 2016 et M. Yves Quintal, récipiendaire du Prix d'excellence TSA 2016, ont été honorés.**

Par la suite, l'animation du banquet est devenue de plus en plus festive et les convives se sont rapidement transformés! En effet, différents jeux ont amené les participants à se déguiser et à faire preuve de créativité et d'agilité. Les jeux se sont succédé dans une ambiance survoltée au plus grand bonheur des convives! Tous ont pris part aux épreuves permettant de gagner différents prix dignes des plus belles destinations du Sud dont des chaises de rêve, un chauffe-patio, des matelas pneumatiques thématiques, un cellier, une table de *baby-foot* et un voyage tous inclus pour deux personnes au Mexique dans un complexe cinq étoiles pendant une semaine!

Par la suite, la troupe Famous nous a offert un spectacle enflammé regroupant les plus grands succès d'hier à aujourd'hui. La piste de danse est demeurée bondée du début à la fin de la soirée, chacun appréciant la musique, les chorégraphies et les costumes flamboyants. Bien que la prestation du groupe se soit terminée à minuit et demi, les convives sont demeurés sur la piste de danse jusqu'à 2 h 30 du matin, car le DJ a fait durer la fête et les

participants infatigables et énergiques se sont ainsi amusés jusqu'au petit matin!

Le banquet est un moment festif unique dans l'année et par leur présence en si grand nombre et leur niveau de participation, tous les membres de l'équipe vétérinaire nous confirment que cette célébration est importante pour eux. Le banquet est une grande fête de la médecine vétérinaire et l'Ordre se fait un devoir de préparer ce moment avec toute l'attention qu'il mérite.

REMERCIEMENTS

Avant de tirer le rideau sur cette dernière édition du Congrès vétérinaire québécois, je tiens à transmettre mes plus sincères remerciements aux nombreux congressistes pour leur présence et la confiance dont ils nous gratifient, à nos partenaires pour leur engagement et leur contribution, au personnel de l'Ordre pour leur labeur et au comité scientifique qui a réalisé un travail de très grande qualité et qui vous a offert un programme à la hauteur de vos attentes, soit :

- Dre Lara Rose, m.v., programme des animaux de compagnie
- Dre Mylène Taillefer, m.v., programme des animaux de compagnie
- Dre Audrey Marquis, m.v., programme des animaux de compagnie
- Dre Véronique Fauteux, m.v., programme des grands animaux
- Dr Gilles Fecteau, m.v., programme des grands animaux

- Dr Sébastien Buczinski, m.v., programme des grands animaux
- Dr Sylvain Nichols, m.v., programme des grands animaux
- Dr Ovidiu I. Jumanca, m.v., programme des animaux de laboratoire
- Dre France Desjardins, m.v., programme de santé publique
- Dre Sylvie Surprenant, m.v., programme des équins
- Mme Catherine Letendre, TSA, programme des techniciens en santé animale
- Dre Danielle Beaulieu, m.v., programme des animaux exotiques

C'est donc avec une grande joie et le sentiment du devoir accompli que nous pouvons dire que le Congrès vétérinaire québécois 2016 fut couronné de succès à tous les égards. Ce grand événement scientifique est le seul moment permettant à toute la communauté vétérinaire de tous les domaines de pratique d'être réunie au même endroit pour se retrouver, discuter, partager et se développer.

Nous vous remercions pour votre engagement à l'égard de votre développement professionnel et celui de votre équipe et nous vous donnons rendez-vous à Québec du 16 au 18 novembre 2017 pour une autre édition du Congrès vétérinaire québécois! ♦

MERCI AUX EXPOSANTS du Congrès vétérinaire québécois 2016

Abaxis
Apexium Groupe Medical Inc.
Arivac Inc.
ATSAQ
Aventix
Banque Nationale
Bayer
Benson Medical Inc.
Biovet
Boehringer Ingelheim
Cabinet d'assurance Banque Nationale
Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.
Canine Exercise Solution
CDMV
Central Sales
Centre hospitalier universitaire vétérinaire
Centre vétérinaire DMV
Ceva Animal Health
Coopérative de Solidarité CO-ESP
Crémanimo
CVRS et CVL
Dechra Veterinary Products
DGF
Dispomed
École Brigade Canine
Elanco Canada Limited
Esaote

Essence de Bach
Euthabag - Solutions Vetceterra
Fondation Aide Vétérinaire Internationale
Fonds de solidarité FTQ
Groupe Investors Services Financiers
Groupe vétérinaire AnimaPlus Inc.
Groupe Vétérinaire Daubigny
Hill's Pet Nutrition
IDEXX Laboratories
iFinance Pet
Incimal
Intersand
Intervet Canada Corp
Jarvis Industries Canada
JD Anima (Formedica)
La Capitale assurances générales Inc.
La Compagnie Aïkiou inc.
La Personnelle
Laboratoire M2
Les Montres SAMUEL BOUKI
Librairie Médicale et Scientifique
McCarthy & Sons Services
Medecom Solutions Inc.
MediCapital
Medtronic
Merial Canada
Mondou

MTM - Médical Tronik
Multi-Services Vétérinaires
Nestle Purina
Oligo Médic
Partner Animal Health
Passionimo
Pets Plus Us
Petsecure
Royal Canin
Scil Animal Care Company
SEC Repro
Stericycle
Summit Veterinary Pharmacy
Synairgis
TD Canada Trust
Ukal Canada inc.
Universal Imaging
Univet Coopérative Vétérinaire
UXR inc.
Vacci-vet
Veterinary Healthcare Solutions
Vetoquinol Canada
VetRéseau
Vortex Solution
Wizzvet
Zoetis



Les congressistes honorent des exposants

Le plus beau kiosque simple



Récompensé : Mondou

Le plus beau kiosque multiple



Récompensé : Zoetis

La représentante la plus accueillante



Récompensé :
Mme Colleen Healy de Aventix

Le Salon des exposants : le rendez-vous de plus de 80 partenaires!

Banque Nationale du Canada



Bayer



Meriel



Hill's



Vetoquinol



Zoetis



Merci aux **PARTENAIRES** du **CONGRÈS**

Partenaire **PLATINE**



Partenaires **OR**



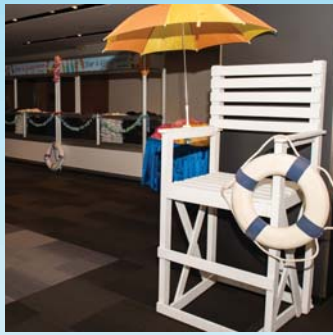
Partenaires **ARGENT**



Partenaires **BRONZE**



Le cocktail et le banquet : *des moments de réjouissance!*



L'Ordre décerne la médaille de saint Éloi 2016 à la Dre Denise Tousignant, m.v.

Par Annie Champagne, coordonnatrice du Service des communications de l'Ordre



La médaille de saint Éloi est la plus haute distinction décernée par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Elle souligne les qualités exceptionnelles de son lauréat, met en lumière son engagement social et professionnel en plus de souligner les retombées de ses réalisations professionnelles sur le public.

Pour recevoir ce prix, le lauréat doit avoir reçu la reconnaissance de ses pairs. Il doit également s'engager socialement et participer activement à la vie professionnelle, entre autres au sein d'organisations professionnelles. Les réalisations et les actes professionnels du lauréat doivent avoir été exceptionnels et avoir fait progresser la médecine vétérinaire au Québec tout en rehaussant l'image et la visibilité de la profession ici et ailleurs.

Dr Joël Bergeron, m.v., président de l'Ordre, Dre Denise Tousignant, m.v., récipiendaire de la médaille de saint Éloi 2016 et Dr Luc Breton, m.v. retraité

Praticienne d'exception et femme d'affaires visionnaire, la Dre Denise Tousignant a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1976. Au fil des années qui suivent, elle a su faire évoluer la pratique des petits animaux vers de nouveaux horizons en étant une des premières femmes à défricher le terrain pour toutes celles qui allaient suivre.

INSTIGATRICE D'UN NOUVEAU MODÈLE DE PRATIQUE

Jeune diplômée, la Dre Tousignant a contribué à l'essor d'un modèle de pratique désormais répandu; la pratique de grands groupes incluant la présence de plusieurs spécialistes œuvrant en marge du contexte universitaire. C'est ainsi qu'en 1976, elle fonde l'Hôpital vétérinaire de Loretteville qui sera par la suite fusionné avec quatre autres hôpitaux de

la région de Québec en 1989 pour créer le Centre vétérinaire Daubigny. Il s'agit alors du premier complexe hospitalier du genre au Québec. Elle ouvrira par la suite l'Hôpital vétérinaire Lesage, Robin, Tousignant et associés en 1997.

UNE VIE ASSOCIATIVE REMPLIE

La passion et le plaisir qu'éprouve la Dre Tousignant à soigner les animaux se traduisent également par le souci constant du bien-être de ces derniers. C'est d'ailleurs ce souci qui l'amène à assumer la vice-présidence et la présidence d'Anima-Québec durant sept ans, soit de 2002 à 2009. Ce principe directeur dans sa carrière la pousse aussi à s'engager activement dans la vie associative de sa profession en tant que membre de nombreux comités et administratrice de son

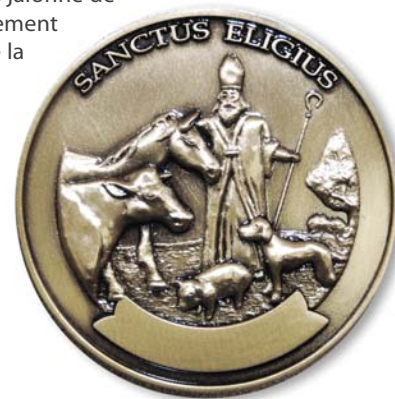
ordre professionnel. Elle a tour à tour occupé les fonctions de membre du comité d'inspection professionnelle, d'administratrice pour la région de Québec et de vice-présidente de l'Ordre, impressionnant par sa constance et la qualité de son travail.

LAURÉATE DE RÉCOMPENSES PRESTIGIEUSES

La Dre Tousignant a consacré une grande partie de sa carrière à promouvoir l'excellence de la profession tant auprès de ses collègues qu'auprès du public. Ainsi, son dévouement envers la profession a été souligné à maintes reprises, notamment par l'Association canadienne des médecins vétérinaires, par le Conseil interprofessionnel du Québec

et par l'Académie de médecine vétérinaire du Québec. Sa fibre entrepreneuriale exceptionnelle a aussi été soulignée par un prix Mercure remis par la Chambre de commerce de Québec ainsi que par le Prix du mérite Desjardins remis par la Chambre de commerce de Ste-Foy.

Le modèle professionnel que la Dre Tousignant a légué à toute une génération et son parcours jalonné de succès en font très certainement une digne récipiendaire de la médaille de saint Éloi. ♦



La Dre Denise Tousignant, récipiendaire de la médaille de saint Éloi 2016

Récipiendaire du Mérite du CIQ 2016 : la Dre Brigitte Boucher, m.v., I.P.S.A.V.

Par Suzie Prince, CRHA, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire de l'Ordre



Le prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) est un prix décerné à un professionnel recommandé par son ordre pour sa contribution significative à sa profession ou au développement de son ordre professionnel. Le lauréat du prix Mérite du CIQ se démarque par sa rigueur, ses compétences, son intégrité et son attitude éthique.

Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, Mme Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre, M. Étienne Hardy, directeur principal, production porcine chez Olymel pour l'Est du Canada, Dre Brigitte Boucher, récipiendaire du Mérite du CIQ 2016 et Mme Danielle Boué, représentante du CIQ

Le prix Mérite du CIQ est remis annuellement et honore un médecin vétérinaire qui a contribué de façon exceptionnelle au développement de la profession et de l'Ordre.

La lauréate du Mérite du CIQ 2016 est dans une classe à part et c'est avec une grande fierté que l'Ordre lui a décerné ce prix le vendredi 21 octobre dernier.

La Dre Brigitte Boucher travaille intensivement et bénévolement depuis plus de 20 ans pour assurer la protection du public en siégeant à un des comités les plus exigeants que compte un ordre professionnel; le comité d'inspection professionnelle.

Elle est une femme et une professionnelle d'exception. Une bâtisseuse, une rassembleuse, une visionnaire et une leader. Femme de tête, elle travaille sans relâche, cumulant les projets et les responsabilités dans les différentes sphères de sa vie personnelle et professionnelle. La lauréate est faite d'une étoffe rarissime.

Détentrice d'un doctorat en médecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal depuis 1988, la lauréate a complété un internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires dans le domaine des grands animaux l'année suivante.

Les réalisations professionnelles de la lauréate sont nombreuses et elle a contribué de façon exceptionnelle au développement de la profession, à la protection du public et au mieux-être de sa communauté. Son engagement professionnel est important, et elle contribue de différentes façons au progrès de la médecine vétérinaire au Québec et à la prestation de soins et de services vétérinaires qui répondent aux besoins et aux attentes du public.

En plus de cette vie professionnelle très active et prolifique, la lauréate est propriétaire, avec son conjoint, d'un commerce très populaire et apprécié en Mauricie, soit La Saucisserie de Trois-Rivières ainsi que d'un service de traiteur. Elle cumule les responsabilités et les engagements, mariant à merveille vie professionnelle, entrepreneuriat, engagement professionnel, bénévolat et vie familiale. Son rythme de vie en essoufflerait plus d'un, mais son dynamisme est contagieux.

Forte d'une union personnelle heureuse, la lauréate est mère de deux enfants, soit Étienne (23 ans) et Rosalie (20 ans). Elle considère ces derniers comme sa plus belle réussite et leur a transmis de solides valeurs personnelles, dont le respect d'autrui, le droit à la différence et l'implication dans des causes qui leur tiennent à cœur.

La lauréate a redressé et préside depuis trois ans maintenant le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec de main de maître.

La lauréate a contribué de façon soutenue et dynamique au développement de l'Ordre et de la profession, à la conception d'outils pour l'évaluation de la compétence des médecins vétérinaires, à l'adoption de normes d'exercice pour tous les domaines de pratique et à l'avancement de la science vétérinaire au Québec, et ce, depuis 20 ans.

Elle a défendu avec courage les principes et les valeurs du système professionnel québécois en assurant le développement professionnel des membres, la protection du public et la réalisation de la mission de l'Ordre. Elle a redressé les activités d'un des plus importants comités de l'Ordre veillant jour après jour à la protection du public. Félicitations à la Dre Brigitte Boucher. ♦

L'Ordre décerne le Prix d'excellence TSA 2016 à M. Yves Quintal, TSA

Par Annie Champagne, coordonnatrice du Service des communications de l'Ordre

Les techniciens et techniciennes en santé animale (TSA) du Québec mettent à profit leurs connaissances et leurs compétences afin de soutenir les médecins vétérinaires et ainsi améliorer la qualité de vie et la santé des animaux. Ils s'efforcent, chaque jour, d'offrir au public un service de la plus grande qualité qui soit.

Le Prix d'excellence TSA décerné par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vise à honorer la contribution et l'apport des techniciens et techniciennes en santé animale du Québec qui ont contribué de façon exceptionnelle à la prestation de services de qualité au public. Ce prix est remis annuellement à un ou à une TSA dont les initiatives et les actions ont eu un effet considérable sur la qualité des soins et des services offerts par l'établissement vétérinaire ou par l'organisation.

Détenteur d'un diplôme d'études collégiales en techniques de santé animale, Yves Quintal cumule plus de 21 ans de carrière dans ce domaine. Pilier du service de médecine interne équine du CHUV depuis plus de 15 ans, il contribue quotidiennement à son bon fonctionnement.

Gardien des standards de qualité des procédures diagnostiques et thérapeutiques au sein du service, Yves Quintal participe à l'élaboration et à la révision des protocoles, et s'assure qu'ils sont appliqués par tous (TSA, étudiants et médecins vétérinaires). Fiable et muni d'un bon sens de l'anticipation lors de procédures qui sortent de la routine, M. Quintal est régulièrement sollicité par ses collègues pour son avis ou son aide. Doté d'un intérêt marqué pour les nouvelles techniques et les nouveaux équipements, et fort des liens collégiaux qu'il entretient avec les TSA des autres hôpitaux du CHUV, Yves Quintal propose fréquemment des idées novatrices pour résoudre des défis techniques. Au cours des années, il a adapté de nombreuses pièces techniques, facilitant ainsi certaines procédures.

Une des responsabilités primaires de M. Quintal est d'assurer le maintien des protocoles de biosécurité de l'unité d'isolation. La rigueur dont il fait preuve dans ce dossier démontre son attachement au maintien des critères d'excellence du CHUV.

En dépit de la diversité des expertises requises, et de la répartition géographique des cas dans l'hôpital qui ajoutent un degré de complexité important, M. Quintal réussit avec brio à maintenir le suivi de l'ensemble des cas, même lors de périodes très occupées. Il est reconnu par ses pairs pour l'exactitude de son jugement clinique et pour l'attention qu'il porte aux besoins des clients et des patients. Pour l'ensemble de ses qualifications professionnelles et personnelles et parce qu'il a su se rendre indispensable au bon fonctionnement de son service, Yves Quintal est le récipiendaire 2016 du Prix d'excellence TSA. ♦



Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, M. Yves Quintal, TSA, récipiendaire du Prix d'excellence TSA 2016, Dr Jean-Pierre Lavoie, professeur en médecine interne équine et responsable du Service de médecine interne équine du CHUV, M. Danny Ménard, président de l'ATSAQ



M. Yves Quintal, TSA

Récipiendaires des mérites des associations et de la Faculté de médecine vétérinaire

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient à rendre hommage aux personnes qui ont été reconnues par les différentes associations et par la Faculté de médecine vétérinaire au cours de la dernière année.

Félicitations à ces lauréats qui contribuent à soutenir le développement de la médecine vétérinaire québécoise et à son rayonnement ici et ailleurs!

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE VÉTÉRIINAIRE QUÉBÉCOIS



Dr Gilles Lepage, récipiendaire
du Prix Victor-T. Daubigny

ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉRIINAIRES DU QUÉBEC EN PRATIQUE DES PETITS ANIMAUX



Dre Diane Frank, récipiendaire du Prix
Damase-Généreux (sur la photo,
Dre Valérie Trudel, présidente de l'AMVQ
et Dre Diane Frank)

ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉRIINAIRES PRATICIENS DU QUÉBEC



Dr Michel Gaboury,
récipiendaire du Prix
d'Excellence

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRIINAIRE



Dre Marie Archambault, récipiendaire du
Prix Pfizer Carl J. Norden d'excellence en
enseignement



M. Philippe Fravallo, récipiendaire du
Prix Vetoquinol d'excellence pour la
recherche



Dr Sébastien Buczinski,
récipiendaire du Prix Zoetis
d'excellence pour la recherche



Dr Eduardo Almeida Da Silva,
récipiendaire du Prix Meril d'excellence
en enseignement clinique



Dre Marie-Claude Blais, récipiendaire du Prix
des étudiants pour le meilleur enseignant de
la 1^{re} à la 4^e année

Concours photo 2016 : découvrez les grands gagnants

Par Annie Champagne, coordonnatrice du Service des communications de l'Ordre

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a de nouveau organisé son concours photo cette année et a invité tous les médecins vétérinaires ainsi que le public à y participer.

Une fois de plus, les photographes amateurs ont déposé des œuvres de très grande qualité dans les trois catégories, soit : le travail du médecin vétérinaire au quotidien, l'animal dans toute sa splendeur et l'importance des animaux dans nos vies.

Le jury de sélection était composé de deux partenaires majeurs de l'Ordre, soit M. Vincent Martel de Bayer Santé animale et Mme Lucie Labbée de La Personnelle.

De plus, lors du Congrès vétérinaire québécois, toutes les photos reçues ont été présentées aux congressistes. Ces derniers ont alors voté pour leur coup de cœur.



Jury de sélection : Mme Lucie Labbée de La Personnelle et M. Vincent Martel de Bayer Santé animale

La participation a été très grande cette année et nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au concours ainsi que les partenaires du concours qui permettent d'illustrer de si belle façon le lien privilégié qui unit le médecin vétérinaire, l'humain et l'animal.

Gagnante dans la catégorie

Le travail du médecin vétérinaire au quotidien



« Je t'ai à l'oeil »
Mme Johanne Coulombe
La lauréate a reçu un montant de 400 \$.

PROGRAMME D'ASSURANCE
ANIMAUX DE COMPAGNIE



Desjardins
Assurances

Coopérer pour créer l'avenir

Gagnante dans la catégorie

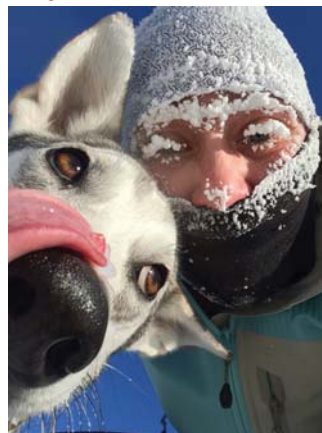
L'animal dans toute sa splendeur



« Sourire en foin »
Mme Marie-Noëlle Bourassa
La lauréate a reçu un montant de 200 \$.

Gagnante dans la catégorie

L'importance des animaux dans nos vies



« Givre après la course »
Mme Cendrine Audet
La lauréate a reçu un montant de 200 \$.

Gagnante dans la catégorie

« Coup de coeur » des congressistes



« Le regard »
Mme Aléandra Desjardins
La lauréate a reçu un montant de 200 \$.

Partenaires :



Changements au tableau de l'Ordre

Abandons pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie...

3774 Marie-Chantal Blanchet
3710 Maude Corbeil St-Jacques
3615 Annie Deschamps
3983 Joanie Desrochers
3790 Isabelle Dubois
3985 Julie Dubois
3797 Stéphanie Fournier-Petit
3104 Valérie Gagnon
4104 Vincent L'Heureux
4138 Sophie Lande-Verdier
4005 Marie-Laurence Lavoie
3468 Jessica Legris
4024 Marie-Christine Pigeon
3751 Catherine Rivest
3664 Andréanne Ross
3842 Vicky Sedgwick
3756 Véronique Sicotte
9305 Geoffrey Truchetti
4039 Aurélie Vadnais
9465 Lesley A. Zwicker

Octroi d'un permis temporaire

9486 Alvaro Antonio Garcia Bonilla
9484 Marion Manent-Manent
9490 Flavien Ndongo Kasse
9207 Daniel Pang
9491 Jessica Marie Pang
9492 Eleana Sosnowski

Inscriptions et réinscriptions

4050 Monica Aucoin
4249 Dave Bernier
3161 Ariane Chaput-Milette
2002 Line Chartré
3262 Anne-Marie Couture
2027 Michèle Doucet
4078 Kelly Faubert
3889 Pascal Fontaine
3445 Claudia Gagné-Fortin
3799 Émilie Gauvin
3632 Patricia Hotte
2647 Éric Ibrahim
3374 Astrid Jucker
3460 Jacinthe Lambert
4097 Anne-Marie Lapointe
3813 Kathleen Larouche
3921 Marie-Pier Paquin
2427 Nathalie Parent
4116 Liette Préfontaine
3573 Manon Racicot
4030 Marie-Odile Rozon
3493 Ève Lynn Saint-Pierre-Guilbault
3315 Véronique Sareault
4120 Sophie-Dominique Simard-Pagé
3236 Younès Tahiri Alaoui
3762 Marianne Turgeon-Plouffe
3848 Karolina Zajda

Octroi d'un permis régulier

4425 Younès Kadiri

Renouvellements de permis temporaire

9303 François Xavier Grand
9466 Stefania C. Grasso
9423 Gregory Herndon
9441 Nicola Jeffs
9399 Emma Marchionatti
9406 Élisabeth O'Toole
9113 Jerome Planté
9337 Noémie Summa

Permis régulier spécial d'ensei- gnant en médecine vétérinaire

4424 Younès Chorfi

AVIS DE DÉCÈS

Christian Lessard, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1982

Eric Ronald Vrancken, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1960



**Au nom de tous ses membres et employés, l'Ordre des médecins vétérinaires
du Québec tient à offrir ses sincères condoléances aux parents et amis éprouvés.**



INFECTION CORIACE. CHOIX FACILE.

Un traitement fiable quand il compte le plus

Grâce à son **activité à large spectre**, Baytril® vous permet de traiter efficacement et rapidement les infections des voies respiratoires et urinaires, de la peau et des oreilles.

- **Excellente distribution** dans les poumons, les voies urinaires et la peau
- **Activité bactéricide efficace** contre les agents pathogènes importants chez les chiens et les chats
- **Posologie unique quotidienne** permettant d'améliorer l'observance par les propriétaires
- **Bonne tolérance** chez les chiens et les chats
- **NOUVEAU! Maintenant offert en comprimés aromatisés**

Traitez en toute confiance

Pour en savoir plus ☎ 1-888-663-5326 ✉ vetservicescanada@bayer.com

Monographie de Baytril® accessible à animalhealth.bayer.ca/fr

© 2016, Bayer Inc. Voir bayer.ca/tm-mc





Le mariage, encore une bonne affaire?



Se marier? Oui, je le veux... ou pas! Chose certaine, c'est une grande décision à prendre, avec des conséquences importantes. Notamment, financièrement. Avez-vous réalisé à quel point?

Le mariage est toujours d'actualité. Elizabeth Abbott, auteure du livre *Une histoire du mariage*, ne s'en étonne pas. « Lorsque j'étais doyenne des étudiantes au Trinity College de l'Université de Toronto, je voyais toujours des magazines de mariage dans les bacs à recyclage des résidences, raconte-t-elle. Au début, je me demandais qui lisait ces magazines... Or, c'étaient vraiment les étudiantes! »

Entre 20 000 et 25 000 mariages se célèbrent chaque année dans la province depuis le début des années 1990. C'était le double au début des années 1970.

MOINS D'URGENCE

Le mariage n'est plus, comme il y a 50 ans, un passage pratiquement obligé pour fonder une famille. Mais il continue d'en faire rêver plusieurs.

« Maintenant, les femmes étudient, elles ont de l'ambition et heureusement, parce que le monde du travail est rendu très précaire, affirme Elizabeth Abbott, Montréalaise d'origine. Les jeunes doivent compter sur eux-mêmes, beaucoup plus que les générations précédentes ».

Mais ils ont envie de partager leur vie avec quelqu'un.

« C'est humain, ajoute Elizabeth Abbott. On voit encore des parents mettre de la pression sur leurs enfants pour qu'ils se marient, particulièrement dans certaines communautés culturelles. Mais les gens cherchent maintenant quelqu'un avec qui ils sont vraiment compatibles. Ça, c'est nouveau ».

LE PARTAGE... LE VRAI!

Se marier, c'est accepter de vraiment partager sa vie avec l'autre. D'ailleurs, s'il advient un divorce, il faut savoir que le patrimoine familial (maison, chalet, meubles, voiture, REER accumulé pendant le mariage, etc.) est divisé entre les deux ex-conjoints.

« Cela permet d'assurer une protection à celui qui est le plus défavorisé, affirme Me Gérard Guay, président de la Chambre des notaires du Québec. La grande différence entre le mariage et l'union de fait, c'est que le mariage crée des droits et obligations envers l'autre, comme le secours et l'assistance ».

Et cela ne se limite pas à la durée du mariage : des prestations peuvent être versées à l'ex-conjoint désavantagé financièrement à la suite du divorce.

LES QUESTIONS À SE POSER

Y penser à deux fois avant de se passer la bague au doigt, c'est capital! Et avoir une bonne discussion avec son conjoint sur les questions financières l'est tout autant. Il faut discuter de sa personnalité d'un point de vue financier, de ses priorités et de l'organisation pratico-pratique des finances du couple. Mais aussi, poser des questions plus délicates.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) conseille d'abord aux deux amoureux de faire une liste de leurs actifs et de leurs passifs, comme les biens importants, les placements, les prêts étudiants, les cartes de crédit, les hypothèques, etc. Car si vous ne connaissez pas le portrait global de votre situation comme couple, il est impossible de prendre des décisions éclairées.

D'ailleurs, parler de ses antécédents en matière de crédit avec son conjoint est également un incontournable. L'ACFC conseille même aux couples de commander une copie du dossier de crédit de chacun : cela a une incidence sur la capacité du couple à obtenir du crédit, donc à réaliser des projets.

L'AMOUR EST-IL AVEUGLE?

Malgré sa bonne volonté, discuter de finances avec son futur époux ou sa future épouse peut être difficile à faire.

« C'est certain que lorsqu'on est amoureux, on veut vivre ensemble et on ne veut pas se poser ce genre de questions, constate Me Gérard Guay, qui pratique comme notaire à Drummondville. Mais tôt ou tard, on se fait rattraper par la réalité, et c'est souvent une fois que la situation vire mal qu'on se dit qu'on aurait dû se poser ces questions! »

Il conseille également d'aborder la question du genre de vie professionnelle qu'on veut mener.

« Être salarié n'est pas la même chose qu'être entrepreneur. Et si on veut avoir des enfants, est-ce qu'il y en a un des deux qui travaillera moins pour s'en occuper? Et si c'est le cas, sera-t-il compensé? Un notaire peut vous aider à discuter de ces questions difficiles et vous éclairer sur les options possibles ».

L'amour est aveugle, dit le proverbe.

« Toutefois, nuance Me Guay, ce n'est pas une raison pour ne pas garder les yeux ouverts avant de se marier! ».

Forfait exclusif pour les médecins vétérinaires

Toutes nos excuses
aux mascottes



Économisez jusqu'à
2 500 \$* annuellement en
adhérant au forfait adapté
aux médecins vétérinaires.
bnc.ca/prosante

Fière partenaire de



Réalisons vos idées

*Certaines conditions s'appliquent. Calculé sur une économie annuelle d'une valeur de 299 \$ sur les transactions au comptoir et électroniques incluses dans le forfait Virtuouse^{MD}; un rabais annuel de 945 \$ calculé sur une réduction pouvant atteindre jusqu'à 7,0% pour une marge de crédit personnelle moyenne de 13 500 \$ (taux pouvant varier selon le dossier de crédit); un rabais annuel de 1500 \$ calculé sur une réduction pouvant atteindre jusqu'à 1,0% pour une marge de crédit Tout-En-Un Banque Nationale^{MD} au volume moyen de 150 000 \$ dans le forfait Professionnels de la santé. Vous devez être détenteur de la carte de crédit World MasterCard^{MD} pour être éligible au forfait Professionnels de la santé. Il se peut que l'économie potentielle ne représente pas l'économie nette que vous obtiendrez, elle varie selon votre situation financière. ^{MD}Virtuose et Tout-En-Un Banque Nationale sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada. MasterCard est une marque déposée de MasterCard International inc., utilisée sous licence. © 2016 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés.



Responsabilité professionnelle et déontologie

Par Me Jean Mathieu Potvin, B.A.A, LL. B., Me Hélène Rousseau, LL. B., D.É.S.S.* et Dr Éric Tremblay, m.v., coordonnateur du Service de l'admission de l'Ordre

Dans le cadre de l'exercice de sa profession, le médecin vétérinaire peut être confronté à des situations qui engagent à la fois sa responsabilité professionnelle et ses obligations déontologiques.

Ce genre de situation délicate se concrétise lorsque le médecin vétérinaire réalise qu'il a commis une erreur susceptible d'entraîner des conséquences pour la santé de l'animal et qu'il a la possibilité de poser des actes pour corriger l'erreur en question.

Prenons l'exemple d'un médecin vétérinaire confronté à une erreur dans la formulation d'une prescription, dont les conséquences pour l'animal sont réversibles, mais demandent des soins prolongés et onéreux.

Dans ce contexte, le médecin vétérinaire peut-il passer sous silence les origines de la complication vécue par l'animal?

Comme l'indique l'article 10 du *Code de déontologie* des médecins vétérinaires, la réponse à cette question est non : **le médecin vétérinaire doit informer dès que possible son client de tout incident, accident ou complication susceptible d'entraîner ou ayant entraîné des conséquences significatives sur l'état de santé d'un animal.**

Quelles sont les options du médecin vétérinaire vis-à-vis des coûts et honoraires rattachés à la correction de l'erreur ou de l'incident?

Le médecin vétérinaire peut en tout temps proposer au client la correction de l'erreur ou de l'incident en poursuivant lui-même, sous réserve de sa compétence professionnelle en la matière, l'exécution en nature du contrat initial avec son client. Dans cette circonstance, l'exécution du contrat ou la correction de l'erreur devrait alors être aux frais du médecin vétérinaire.

Il y aura apparence de conflit d'intérêts dans la mesure où le médecin vétérinaire détermine lui-même le montant des honoraires pour couvrir un dommage, à la suite d'un événement susceptible d'engager sa responsabilité. L'article 17 du *Code de déontologie* des médecins vétérinaires précise qu'un médecin vétérinaire doit sauvegarder en tout temps son indépendance professionnelle et doit éviter toute situation où il serait susceptible d'être en conflit d'intérêts ou d'être perçu comme tel.

Il sera alors de mise que le médecin vétérinaire réfère l'animal aux soins d'un autre établissement s'il n'est pas en mesure d'exécuter à ses frais la correction de ses propres erreurs.

Mais pourquoi ne pas faire payer le client en orientant immédiatement celui-ci vers l'assurance responsabilité professionnelle?

Outre le principe éthique selon lequel il n'est pas acceptable de s'enrichir à partir d'une erreur que l'on a soi-même commise, le régime d'assurance responsabilité professionnelle ne peut servir de garantie proposée aux clients pour couvrir les coûts de la prolongation d'un mandat attribuable à une erreur ou à une complication survenue dans le cadre d'un traitement.

Il est important de souligner que la simple erreur, la complication prévisible ou l'extension de soins rendus nécessaires en raison du dépérissement de l'animal par exemple ne sont pas en soi ou automatiquement génératrices de responsabilités. Rappelons que l'obligation du médecin vétérinaire est une obligation de moyens.

Dans le contexte de l'analyse d'une réclamation rapportée à l'assurance responsabilité professionnelle, l'assureur observe si les trois éléments suivants sont réunis :

- La faute professionnelle;
- Les dommages;
- Le lien de causalité avec la faute.

La faute professionnelle s'établit à la lumière d'une enquête et, dans certaines circonstances, à la suite d'expertises. En ce qui concerne les dommages, il s'agit de ceux qui ont été réellement subis par le propriétaire de l'animal ou son usager. Lorsque les dommages constituent des frais de traitement effectué par un autre professionnel que celui ayant commis la faute, il appartient toujours au réclamant d'établir la preuve de ses paiements. Ainsi, l'assureur n'indemniserait pas le propriétaire de l'animal sur la base d'une estimation, d'un compte en souffrance auprès d'un établissement ou d'une facture provenant directement de l'établissement qui a rendu les soins. ♦

*Me Jean Mathieu Potvin et Me Hélène Rousseau travaillent à La Capitale Assurance et services financiers.

Une protection contre les puces et les tiques qui dure et dure et dure... pendant tout un mois



Voici Simparica^{MC} (comprimés à croquer de sarolaner)



DIN 02462030

Simparica THINIC
sarolaner chewable tablets
comprimés à croquer de sarolaner

Veterinary Use Only
Usage vétérinaire seulement

acaricide / antiparasitaire
for dogs / pour chiens

Warnings: Avoided all meals of children
Évitez en garder - Gardez hors de la portée des enfants

3 TABLETS / COMPRIMÉS
5.1 - 10.0 kg
20 mg

3 chewable tablets / comprimés à croquer

zoetis

zoetis

L'obligation de signalement des cas d'abus ou de mauvais traitements : la tension entre le droit et l'éthique

Par Dre Caroline Kilsdonk, m.v.*



Lors du Congrès vétérinaire québécois 2016, j'ai assisté à une conférence offerte par Me Martine Lachance, professeure de droit à l'Université du Québec à Montréal très impliquée dans des dossiers relatifs au droit animal, et Dre Hélène Trépanier de la Direction de la santé animale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Elles nous ont tracé les grandes lignes du nouveau cadre légal assurant le bien-être des animaux au Québec.

J'aimerais aujourd'hui discuter avec vous de l'article 14 du projet de loi 54, la *Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal*. Cet article amène l'obligation de dénonciation pour les médecins vétérinaires et les agronomes qui ont des motifs raisonnables de croire qu'un animal subit ou a subi des mauvais traitements ou qu'il est ou a été en détresse.

Théoriquement, le signalement de ces cas à des autorités compétentes semble être une bonne idée, non? Bien sûr! Mais, quoi penser de l'obligation légale de le faire? Puisque cette obligation figurait déjà à notre *Code de déontologie* des médecins vétérinaires, serait-il juste de dire que cet article ne change concrètement rien pour nous?

Autrefois, il y avait une distinction plus claire entre le droit et la morale (éthique). Les codes de déontologie sont un peu des hybrides entre le droit et l'éthique. Si on observe l'évolution de la législation québécoise, on peut remarquer une tendance forte à l'éthicisation du droit : une dimension éthique est de plus en plus incluse aux lois, chose possible lorsqu'il y a un consensus social sur certaines questions. Le bien-être des animaux est l'un de ces consensus sociaux.

Me Lachance est notaire et enseigne le droit. Dans sa présentation, elle a fortement encouragé les médecins vétérinaires à ne pas hésiter à signaler (elle rejette le verbe « dénoncer », beaucoup trop péjoratif) les cas d'abus. Un bon côté de cette obligation est de faire du bien-être animal une question de société. Le citoyen ou le professionnel qui est témoin de mauvais traitements doit le signaler. Maintenant qu'il s'agit d'une obligation légale, de toute manière, il devient difficile de ne pas le faire! Le principal avantage d'un signalement obligatoire est de décharger le témoin du dilemme de signaler ou non et du poids de la responsabilité du suivi. Par exemple, le cas d'un médecin vétérinaire qui est libre de signaler ou non son client en difficulté financière qui ne prend pas bien soin de ses animaux. Le médecin vétérinaire pouvait alors hésiter à faire un signalement et pouvait être tenté de donner une chance au client en l'éduquant et en surveillant lui-même l'application des recommandations. Il va sans dire que cela pouvait représenter un lourd fardeau moral.

Une obligation légale est encore plus grande qu'une obligation déontologique. L'obligation déontologique laissait plus de place au jugement professionnel du médecin vétérinaire et plus de liberté dans l'exercice. Comme professionnels, on ne se contente pas toujours de

respecter des lois sans réflexion : il y a toujours place à une réflexion éthique. Par exemple, vous pouviez faire votre propre analyse et juger qu'une situation était acceptable de manière temporaire.

Il est assez fréquent que le propriétaire négligent soit une personne elle-même en état de détresse et il n'est pas simple de soupeser la souffrance d'un animal par rapport à celle de l'humain. Nous sommes, je crois, tous heureux que les animaux soient reconnus comme êtres sensibles, mais les humains le sont aussi! La maltraitance peut être causée par l'ignorance, la négligence, un handicap ou une incapacité de la personne responsable. À ce sujet, la Dre Trépanier nous a assuré de la volonté du MAPAQ de travailler en collaboration avec les services sociaux. Il nous reste à souhaiter que cette volonté se traduise en actions concrètes.

J'aimerais aussi amener la réflexion sur les normes de pratique de plus en plus élevées en médecine vétérinaire. Ces normes augmentent les frais liés aux soins. Que faire lorsque le budget du client ne permet pas d'offrir les soins adéquats et qu'en l'absence de ces soins, vous soupçonnez que l'animal sera laissé souffrant? Si le client veut repartir avec l'animal, que ferez-vous? Un signalement? Trouver une intervention moins coûteuse qui pourrait être tentée, mais qui ne respecte pas toutes les règles de l'art?

Les citoyens portent plainte de manière anonyme, mais les médecins vétérinaires et les agronomes, eux, doivent s'identifier pour porter plainte. L'obligation de dénoncer les abus ou mauvais traitements, dans certains cas, peut mettre à risque la relation de confiance entre un médecin vétérinaire et sa clientèle. La personne qui fait l'objet d'un signalement ne sera pas avisée du nom du dénonciateur, mais si vous êtes en région, où peu de médecins vétérinaires pratiquent, et que vous dénoncez à la suite d'une consultation, il est fort possible que l'identité du signaleur soit facile à deviner et que votre client n'en soit pas très content...

Il est heureux que le bien-être animal et la lutte à la maltraitance soient devenus des préoccupations sociétales. Les médecins vétérinaires témoins de situations déplorables auront plus d'appui pour s'y attaquer, mais il y a un prix. Plus une obligation est forte, moins elle laisse place à la réflexion et aux jugements et aux choix individuels, une situation qui présente des avantages et des inconvénients. ♦

*Dre Caroline Kilsdonk a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1992. Elle a ensuite complété le microprogramme de deuxième cycle en médecine des animaux de compagnie à la Faculté de médecine vétérinaire, puis un certificat en gérontologie humaine. Elle termine présentement une maîtrise en bioéthique à l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

QUESTIONS? SUGGESTIONS?

Des idées de sujets à aborder dans cette chronique? N'hésitez pas à partager vos commentaires et vos suggestions en écrivant à omvq@omvq.qc.ca.



Quel est VOTRE DIAGNOSTIC?

Responsable de la chronique : Dr Christian Bédard, m.v.



Ascite chez un poulain

Par Dr Christian Bédard, m.v., I.P.S.A.V., M. Sc., DACVP et M. Benoît Rannou, D.M.V., D.É.S., DACVP*

Signalement du patient et présentation clinique

Un poulain nouveau-né de 2 jours a été référé au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en raison d'un très mauvais état général depuis 24 heures. La gestation, la

mise bas et la première journée de vie se sont déroulées normalement. À son arrivée au CHUV, le poulain était légèrement déshydraté et non ambulateur. Des radiographies thoraciques ainsi qu'une échographie de l'abdomen n'ont révélé aucune anomalie.

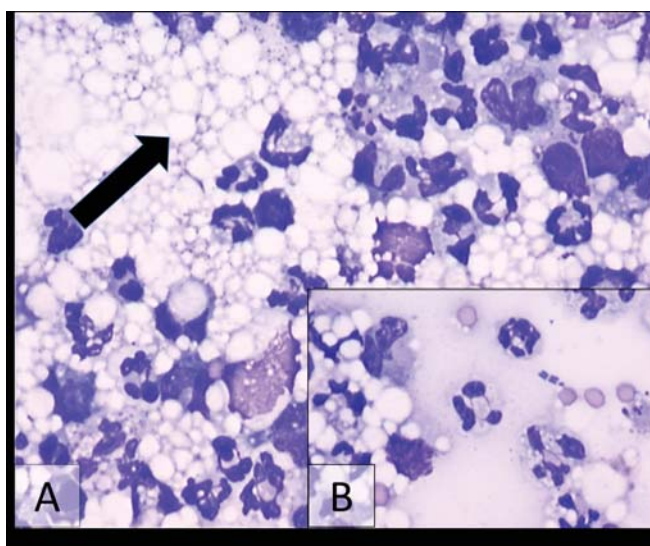
TESTS DE LABORATOIRE

Le résultat d'un test « SNAP foal » indiquait un bon transfert de l'immunité passive. À l'hématologie, la formule leucocytaire indiquait un foyer inflammatoire sévère avec un important virage à gauche et un toxogramme avec présence de corps de Döhle et une augmentation de la basophilie du cytoplasme des neutrophiles. À la biochimie, les analyses ont démontré une azotémie modérée probablement d'origine prénatale étant donné la déshydratation, mais qui devait être confirmée avec une mesure de la densité urinaire. Une augmentation très sévère de la créatine kinase (CK) à 221 680 U/L (intervalle de référence : 80-444 U/L) et de l'aspartate aminotransférase (AST) à 6 833 U/L (intervalle de référence : 182-384 U/L) était également présente.

SUIVI DU CAS

Une myopathie nutritionnelle causée par une déficience en sélénium (Se) a été soupçonnée. Comme traitement, l'animal a reçu des fluides intraveineux, de la vitamine E par voie orale, une injection intramusculaire de Se ainsi que des antibiotiques. L'état de l'animal s'est amélioré pendant deux jours, mais s'est ensuite détérioré très rapidement. L'animal démontrait des signes de douleur à la palpation abdominale. Le TPR était de 37,6 °C, de 100 battements par minute et de 50 respirations par minute. Le TRC était de plus de deux secondes et les muqueuses étaient hyperhémiques. Une seconde échographie a cette fois révélé la présence de liquide péritonéal hyperéchogène en quantité abondante. Ce liquide a été prélevé, puis envoyé en bactériologie pour une culture

et au laboratoire de pathologie clinique pour un examen cytologique. Les résultats de l'examen cytologique sont présentés ci-dessous (figure 1 et tableau I). Selon vous, quelle est la nature des vacuoles indiquées par la flèche? Posez votre diagnostic!



Source : Benoît Rannou

Fig. 1 – Cytologie d'une cytocentrifugation du liquide d'ascite (Wright-Giemsa, 500 x). La flèche pointe de nombreuses vacuoles claires présentes dans l'arrière-plan, mais également dans les neutrophiles et macrophages (A). On note également la présence de bactéries libres (B)

Tab. I – Résultats de l'examen cytologique du liquide d'ascite

Paramètres (unités)	Résultats
Couleur	Jaune
Turbidité	Trouble
Protéine (g/L)	27
Comptage cellulaire (x 10 ⁹ /L)	87,2

La réponse à la question est présentée au verso.

* Le Dr Christian Bédard est professeur titulaire au département de pathologie et microbiologie à la Faculté de médecine vétérinaire depuis 2003 et M. Rannou est pathologiste clinique et diplomate de l'American College of Veterinary Pathologist. Il est actuellement chercheur-clinicien à l'école vétérinaire VetAgro-Sup de Lyon en France.

Quel est **VOTRE DIAGNOSTIC?** (Réponse)

Voici la réponse à la question de l'ascite chez un poulain.

Par Dr Christian Bédard, m.v., I.P.S.A.V., M. Sc., DACVP et M. Benoît Rannou, D.M.V., D.É.S., DACVP

Selon les analyses, ce liquide péritonéal serait compatible avec un exsudat pyogranulomateux septique. À la cytologie du liquide, on pouvait observer une population hétérogène de cellules inflammatoires composée de neutrophiles (68 %) souvent dégénérés, de macrophages spumeux (30 %) et de lymphocytes (2 %) avec de nombreuses bactéries (coques et bâtonnets libres et intracellulaires). Également, de nombreuses vacuoles claires d'apparence lipidique étaient notées dans les neutrophiles et les macrophages et libres dans l'arrière-plan. La coloration positive à l'Oil Red O a confirmé que ces vacuoles étaient de nature lipidique (figure 2).

Les résultats de la cytologie étaient donc compatibles avec une péritonite septique sévère. Un ulcère gastrique perforé était alors fortement suspecté étant donné la présence de lipides pouvant provenir d'un épanchement de lait. La présence de bactéries était également en faveur de cette hypothèse. Celle-ci a été confirmée à la gastroscopie et l'animal a été euthanasié étant donné le mauvais pronostic. Une nécropsie a été réalisée.

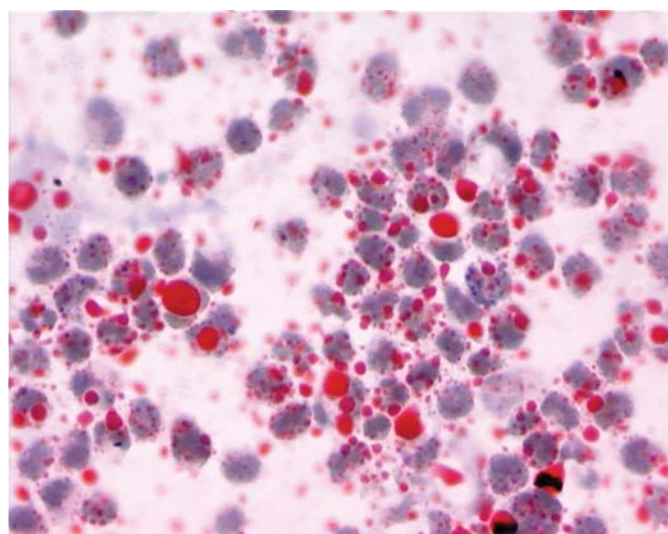
À la nécropsie, approximativement deux litres de liquide trouble remplissaient la cavité abdominale. Ce liquide contenait des caillots de fibrine et de lait. Deux ulcères perforés de 1,5 cm et de 0,5 cm de diamètre ont été trouvés le long de la petite courbure de l'estomac, à la jonction de la portion glandulaire et non glandulaire de la muqueuse (figure 3). Une myopathie nutritionnelle causée par une déficience nutritionnelle en sélénium (Se) a été confirmée à l'histopathologie des muscles squelettiques.

DISCUSSION

Un exsudat est une épanchement riche en protéines (> 25 g/L au réfractomètre) et de cellularité élevée (habituellement > 5 x 10⁹ cellules/L). C'est le type d'épanchement habituellement présent lors de péritonite. Bien qu'un exsudat puisse être de cause non septique (ex. péritonite biliaire), la recherche de bactéries à la cytologie et par culture fait normalement partie de l'investigation. Évidemment, l'absence de bactérie visible à la cytologie ne nous permet pas d'exclure une étiologie bactérienne. L'élément clé dans le diagnostic de ce cas fut la découverte de très nombreuses vacuoles lipidiques d'origine alimentaire provenant de l'ingestion de lait qui indiquait une perforation du système digestif.

Les ulcères gastriques de la muqueuse non glandulaire sont fréquents chez les poulains de moins d'un mois et ne sont généralement pas associés à des signes cliniques. Par contre, des ulcères de la muqueuse glandulaire chez les poulains nouveau-nés sont habituellement secondaires à une cause sous-jacente. Comme dans le cas de ce poulain, la méthode privilégiée pour le diagnostic d'ulcères gastriques est la visualisation par gastroscopie. L'examen cytologique peut aider à confirmer la présence d'une péritonite septique. La présence d'un pH acide semble être une cause importante d'ulcères gastriques chez les chevaux adultes contrairement aux poulains nouveau-nés chez qui les ulcères gastriques seraient plutôt associés à des lésions ischémiques et à

des dommages de reperfusion de la muqueuse. La myopathie nutritionnelle causée par une déficience en Se n'est pas une cause rapportée d'ulcères gastriques chez le poulain. Par contre, elle a certainement contribué au décubitus et à la déshydratation de l'animal, ce qui a pu favoriser la formation d'ulcères en diminuant la perfusion sanguine de la muqueuse gastrique.



Source : Benoît Rannou

Fig. 2 – Cytologie du liquide d'ascite (Oil Red O, 500 x). La coloration rouge des vacuoles confirme la nature lipidique des vacuoles observées à la figure 1



Source : Isabelle Lanthier

Fig. 3 – Portion de l'estomac qui a été prélevée à l'examen post-mortem. Les ulcères gastriques observés à la gastroscopie sont visibles

Références

- Buchanan BR, Andrews FM: Treatment and prevention of equine gastric ulcer syndrome. Vet Clin North Am Equine Pract 2003;19:575-597
- Maas J, Valberg SJ: Nutritional and toxic rhabdomyolysis, in Smith BP (ed): Large Animal Internal Medicine. Saint-Louis, Mosby Elsevier, 2014, pp 1291-1294
- Ryan CA, Sanchez LC: Nondiarrheal disorders of the gastrointestinal tract in neonatal foals. Vet Clin North Am Equine Pract 2005;21:313-332,vi



Mise à JOUR

Responsable de la chronique : Dr Louis-Philippe de Lorimier, m.v.



ABCB1-1Delta : ce que tout médecin vétérinaire devrait savoir

Par Dr Louis-Philippe de Lorimier, m.v., D.É.S., DACVIM (oncologie)*

La pharmacogénétique est une branche de la médecine qui évalue l'influence du génotype (ex. de certains gènes spécifiques) sur les réponses d'individus aux médicaments. Elle se différencie de la pharmacogénomique, laquelle étudie les variations de toxicité ou d'efficacité médicamenteuse basée sur l'analyse du génome entier d'un individu. Dans les deux cas, il s'agit de médecine personnalisée qui vise à individualiser les traitements aux patients selon les sensibilités qui leur sont propres.

GÈNE ABCB1-1DELTA (MDR1) ET GLYCOPROTÉINE P

De nombreux gènes sont connus pour jouer un rôle dans le métabolisme des médicaments. Parmi ceux-ci, l'un des mieux décrits est le gène ABCB1-1Delta (ABCB = *ATP-binding cassette, subfamily B*), initialement connu sous le nom de MDR1 (*multi-drug resistance 1*). Ce gène, situé sur le chromosome 14 chez le chien, code pour une protéine transmembranaire, la glycoprotéine P (Pgp; « P » pour perméabilité – figure 1), également appelée glycoprotéine P 170 et a un poids moléculaire de 170 kDa. Dans l'évolution, la Pgp sert à protéger le corps contre certaines molécules toxiques d'origine naturelle, ou xénobiotiques (du grec *xenos*, signifiant étranger). Le nom initial du gène était MDR1, car on savait que la Pgp pouvait être surexprimée par certaines cellules tumorales, d'emblée ou suivant l'exposition à certains agents de chimiothérapie, les rendant ainsi résistantes; la cellule pompe alors l'agent cytotoxique dans le milieu extracellulaire (efflux), assurant ainsi sa survie. C'est une des raisons pour lesquelles on recommande d'éviter la corticothérapie avant le début d'une chimiothérapie pour un patient avec lymphome; les corticostéroïdes peuvent induire la surexpression de la Pgp par les cellules cancéreuses, réduisant l'efficacité de certains agents cytotoxiques par la suite.

La Pgp est présente physiologiquement dans plusieurs tissus tels que les barrières hémato-encéphalique (BHE) et hémato-testiculaire, le placenta, le colon et le jéjunum (entérocytes), les reins, le foie et le pancréas, où elle sert à protéger l'hôte contre nombre d'exotoxines. Connaissant ces sites d'expression constitutive, on comprend mieux que les cancers provenant de ces tissus soient résistants aux agents chimiothérapeutiques de source naturelle (xénobiotiques, substrats de la Pgp).

La Pgp utilisant l'ATP comme source d'énergie, elle peut pomper les médicaments substrats dans le milieu extracellulaire par transport actif, et ce, même contre un gradient de concentration. La Pgp joue, avec les jonctions serrées, un rôle important dans la composition de la BHE et sa présence à cet endroit, sur les cellules endothéliales des capillaires (figure 2), peut réduire la concentration dans le système nerveux central de molécules substrats par un facteur de 10 à 30 fois.

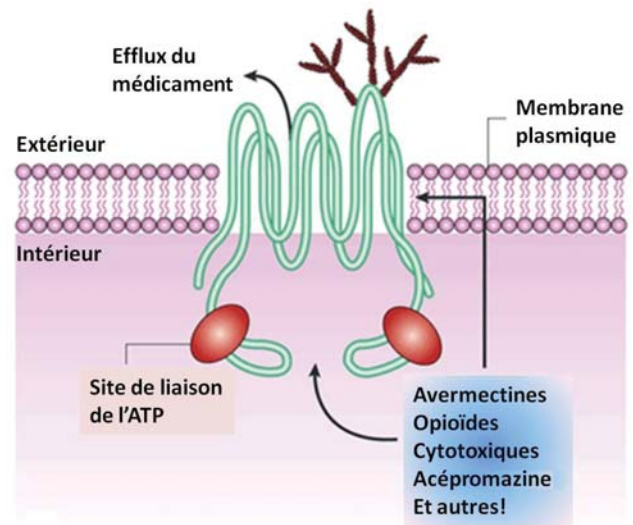


Fig. 1 – Représentation schématique de la Pgp-170, une glycoprotéine transmembranaire qui peut pomper les médicaments à l'extérieur de la cellule

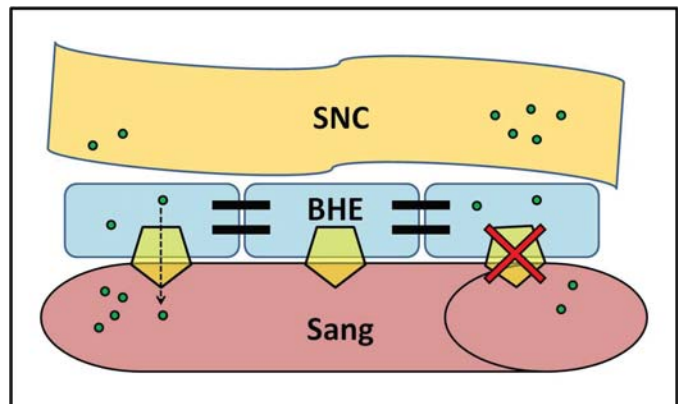


Fig. 2 – Représentation schématique de la BHE. Sur un animal wt : wt (à gauche) le médicament substrat de la Pgp (ex. ivermectine) est pompé dans l'espace vasculaire et le cerveau en est protégé en grande partie. Chez l'animal mut : mut, à droite, le même médicament s'accumule en plus grande quantité dans le système nerveux central. Notes : les xénobiotiques peuvent pénétrer la cellule par diffusion passive ou active (par l'entremise d'une protéine de transport). Les pentagones représentent la Pgp et les lignes noires reliant les cellules représentent les jonctions serrées

CHIENS DE RACE COLLEY ET GÈNE MDR1

On savait depuis le milieu des années 1980 que les colleys (figure 3) avaient une sensibilité particulière à l'ivermectine. On ignorait toutefois la cause de cette sensibilité spécifique, jusqu'à la découverte de la mutation du gène MDR1 en 2000. Sachant que certains colleys étaient très sensibles à l'ivermectine, que la Pgp est une composante importante de la BHE et que l'ivermectine est un substrat de la Pgp, la Dre Katrina Mealey avait émis l'hypothèse qu'une mutation du gène MDR1 pourrait être en cause. L'étude initiale, publiée en 2001, a démontré une mutation du gène (délétion de quatre paires de bases) entraînant la synthèse d'une Pgp non fonctionnelle¹. Cette découverte, d'importance majeure, a mené à plusieurs autres études par la suite.

Comme il y a deux copies de chaque gène (allèles), trois génotypes sont possibles : homozygote normal ou *wild type* (wt : wt), hétérozygote (wt : mut) et homozygote mutant (mut : mut). Les chiens mut : mut sont les plus sensibles aux médicaments problèmes, alors que les chiens wt : mut sont dans une zone grise, où la prudence s'impose.

Par exemple, plusieurs agents de chimiothérapie d'origine naturelle (ex. vincristine, doxorubicine, etc.) sont des substrats de la Pgp : l'hypothèse que les chiens mut : mut seraient plus sensibles à ces agents substrats qu'aux médicaments qui ne le sont pas fut soulevée. Cela a depuis été confirmé dans des études cliniques évaluant des colleys avec lymphome traités en chimiothérapie conventionnelle.

RACES CANINES ET MUTATION DU GÈNE MDR1

Les chiens de plusieurs races peuvent être porteurs de cette mutation. Parmi les races rapportées, le colley est le plus souvent atteint avec 77 % d'entre eux, sur 1 424 colleys testés, étant mut : mut (35 %) ou wt : mut (42 %). Le whippet à poil long arrive second avec 58 % de mut : mut (seulement 24 chiens testés, aucun wt : mut). Le berger australien standard suit avec 10 % de mut : mut et 37 % wt : mut (1 421 chiens testés). On retrouve ensuite (% totaux de chiens avec mut : mut et wt : mut) le berger australien miniature (40 %), le lévrier de soie (30 %), le McNab (30 %), le berger anglais (15 %), le berger shetland (15 %), des chiens bergers de races croisées (11 %), le berger allemand (10 %) et le vieux berger anglais (5 %). Étonnamment, le border collie (< 5 %) et le colley barbu (0 %) seraient rarement atteints. Il en est de même pour les autres chiens (659 au total) de race pure testés, incluant 32 chiens de race welsh corgi, 22 goldens et 18 labradors retrievers, 15 boxers, etc. Ces résultats ont été publiés en 2008².

AUTRES MÉDICAMENTS D'IMPORTANCE

En plus de l'ivermectine et de certains agents anticancéreux, la Pgp joue un rôle crucial dans le métabolisme d'autres médicaments. Parmi ceux ayant causé une neurotoxicité lorsque administrés à un dosage standard chez des chiens mut : mut, on compte l'acépromazine, le butorphanol et le loperamide (Imodium®). Plusieurs antiparasitaires (sélamectine, milbémycine, moxidectine) peuvent causer des signes neurologiques lorsqu'administrés à un dosage 10-20 x plus élevé que celui nécessaire à la prévention des vers du cœur. D'autres médicaments substrats connus de la Pgp semblent malgré cela bien tolérés par les chiens mut : mut ou wt : mut, incluant certains opioïdes (morphine, fentanyl, buprénorphine), le dompéridone, l'ondansetron et plusieurs agents cytotoxiques. Cette information, régulièrement mise à jour, se trouve sur le site du laboratoire de pharmacologie clinique de la Washington

State University, que dirige la Dre Mealey (www.vcpl.vetmed.wsu.edu/). On y trouve également l'information sur les coûts du test, l'envoi des échantillons, etc. D'autres laboratoires offrent maintenant l'analyse mutationnelle du gène ABCB1-1Delta, incluant des laboratoires du Québec.

QUELS CHIENS TESTER?

Quels chiens devraient être testés et quand serait le meilleur moment? Il faudrait idéalement recommander de tester tous les chiens de race à risque (énumérées ci-contre), et ce, en jeune âge, étant donné l'importance que joue cette protéine dans le métabolisme de nombreux médicaments. Une fois le statut du gène ABCB1-1Delta connu, l'information devrait suivre le chien toute sa vie, à la manière du groupe sanguin, du statut rétroviral, etc. Les décisions thérapeutiques se prendront en fonction du résultat obtenu. L'information sur les races atteintes et les médicaments substrats est disponible en ligne et les propriétaires d'animaux et les médecins vétérinaires y ont aisément accès. Pour un chien mut : mut, on recommande d'éviter les médicaments à risque (voir ci-contre), alors que pour les wt : mut, une réduction de dosage sera nécessaire au minimum, bien que d'éviter les médicaments à risque demeure plus prudent. En oncologie, on procède parfois à une escalade de dose graduelle pour les chiens mutants.

LA GLYCOPROTÉINE P CHEZ LES AUTRES ESPÈCES

La seule autre espèce chez laquelle une mutation du gène ABCB1, aux impacts similaires à celle du chien, fut décrite est le chat. Environ 4 % d'entre eux auraient ce défaut génétique et des sensibilités (toxicité neurologique) à des médicaments substrats incluant l'ivermectine, la moxidectine et la sélamectine ont été rapportées. Il ne semble pas y avoir de surreprésentation de race, les chats porteurs d'une mutation jusqu'à maintenant étant domestiques à poil court.

*Le Dr Louis-Philippe de Lorimier a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1996. Il a complété avec un D.É.S. en oncologie à l'Université de l'Illinois en 2003 et est diplômé de l'ACVIM en oncologie en 2005. Il travaille au Centre Vétérinaire Rive-Sud.

Références

1- Mealey KL, Bentjen SA, Gay JM, et al: Ivermectin sensitivity in Collies is associated with a deletion mutation of the *mdr1* gene. *Pharmacogenetics* 2001;11(8):727-733

2- Mealey KL, Meurs KM: Breed distribution of the ABCB1-1Delta (multidrug sensitivity) polymorphism among dogs undergoing ABCB1 genotyping. *J Am Vet Med Assoc* 2008;233(6):921-924

Mealey KL, Fidel J: P-glycoprotein mediated drug interactions in animals and humans with cancer. *J Vet Intern Med* 2015;29(1):1-6

Mealey KL, Burke NS: Identification of a nonsense mutation in feline ABCB1. *J Vet Pharmacol Ther* 2015;38(5):429-433



Fig. 3 – Un chien de race colley à poil court. Ce chien wt : mut démontrait une sédation marquée à la suite de l'administration d'une dose standard (0,2 mg/kg) de butorphanol



Mise à JOUR

Responsable de la chronique : Dre Annie Daignault, m.v.

Les virus de l'influenza : un monde, une seule santé

Par Dr André Broes, m.v., Ph. D. *



La plupart des virus n'affectent qu'un nombre restreint d'espèces. Cela n'est assurément pas le cas des virus de l'influenza (VI), aussi souvent appelés virus de la grippe. En effet, les VI infectent un grand nombre d'espèces d'oiseaux et de mammifères (incluant l'humain). Certaines espèces d'oiseaux aquatiques constituent d'ailleurs le principal réservoir des VI et elles contribuent à leur dispersion à l'occasion de leurs migrations.

Les VI sont des virus à ARN. On en distingue trois types principaux (A, B, C). Les VI du type A sont les plus fréquents et les plus virulents. Ils sont répartis en plusieurs sous-types en fonction des caractéristiques antigéniques de deux structures de surface, soit l'hémagglutinine (H1 à H16) et la neuraminidase (N1 à N9) (figure 1). Tous les sous-types existent chez les oiseaux alors que le nombre de sous-types est beaucoup plus limité chez les mammifères.

L'hémagglutinine (HA) permet au virus de se fixer à l'acide sialique terminal des cellules de l'épithélium de l'arbre respiratoire. La nature de ces récepteurs cellulaires varie d'une espèce à l'autre ce qui détermine leur réceptivité à certains sous-types du virus. L'HA induit une forte production d'anticorps dont certains sont protecteurs. La neuraminidase (NA), quant à elle, est une enzyme qui permet la libération des virions néoformés.

Les VI évoluent constamment par l'entremise de deux mécanismes : les mutations (*drift*) et les réassortiments antigéniques (*shift*). Les mutations résultent d'erreurs lors de la réplication du génome viral. Les changements consécutifs modifient généralement peu les propriétés du virus. Au contraire, les réassortiments se traduisent par des changements majeurs dans les caractéristiques antigéniques et la virulence des VI. Ceux-ci résultent d'échanges de parties plus ou moins importantes de gènes entre des virus de sous-types différents. Cela survient lorsqu'une cellule est infectée simultanément par des virus de sous-types dissemblables.

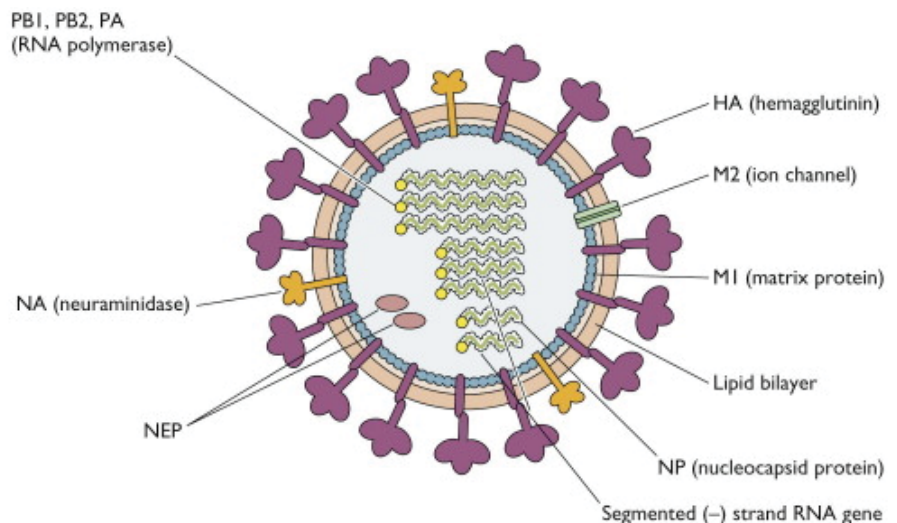


Fig. 1 – Structure du virus de l'influenza

LES OISEAUX

Les oiseaux, en particulier les palmipèdes, constituent le principal réservoir des VI. Chez ces espèces, on distingue les souches en fonction de leur virulence (souches hautement pathogènes, HPAIV, et faiblement pathogènes, LPAIV). Les gallinacés (poules, dindes) sont hautement susceptibles aux HPAIV alors que les palmipèdes sont plus résistants. Les souches de HPAIV appartiennent généralement aux types H5 et H7. Elles peuvent causer de graves épizooties qui doivent être rapportées à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE). Parmi les dernières épizooties, il faut citer celle qui a sévi aux États-Unis en 2015 et, plus récemment, celle qui a touché le sud-ouest

de la France (hiver 2015-2016). Il faut souligner que les humains peuvent exceptionnellement contracter les souches HPAIV H5N1. Ces infections, surtout rapportées en Asie et, bien que rares, sont par contre souvent mortelles. Les souches H5N1 asiatiques font l'objet d'une surveillance particulière, car on craint qu'elles puissent engendrer une pandémie.

LES PORCS

La particularité du porc est qu'il est, jusqu'à un certain point, réceptif à la fois aux souches aviaires et humaines. À ce titre, il est souvent accusé d'agir en tant que *mixing vessel* et de générer de nouvelles souches de VI. Cela soulève évidemment la crainte de voir apparaître un virus pandémique hautement

Source : www.virology.ws

virulent. Jusqu'à la fin des années 1980, les souches porcines de VI ne comportaient qu'un nombre limité de souches des sous-types H1N1 et H3N2. Par contre, au cours des 20 dernières années, on a constaté une augmentation et une diversification considérables de ces souches. Ainsi, on a identifié une multitude de lignées H1N1 et H3N2 et, plus récemment, H1N2 et H3N1. En 2009, une souche baptisée pdm09 H1N1, apparemment d'origine porcine, s'est rapidement répandue dans la population humaine à travers le monde. Cette situation est assez exceptionnelle, car, contrairement à ce que l'on croit souvent, la transmission de souches de VI se fait davantage de l'humain vers le porc que dans le sens inverse. Il faut noter que l'origine de cette souche est complexe. En effet, elle résulte de la recombinaison de souches d'origine porcine, aviaire et humaine. Récemment, un VI d'un nouveau groupe (D) a été mis en évidence chez les porcs aux États-Unis et en Italie. Ce virus a été rapporté également chez les bovins.

LES BOVINS

Jusqu'à tout récemment, il semblait que les bovins n'étaient pas affectés par les VI. Toutefois, on a récemment (2014) mis en évidence chez eux un VI différent de ceux connus jusqu'à présent (un nouveau groupe a d'ailleurs été créé pour les bovins : D). Ce virus a été signalé aux États-Unis, en France, en Italie et au Japon. Une étude sérologique récente chez des personnes en contact ou non avec des bovins aux États-Unis suggère que l'humain est susceptible à ce virus.

LES CHEVAUX

On sait depuis longtemps que le cheval est susceptible au virus de la grippe. À ce jour, seulement deux sous-types ont été identifiés chez cette espèce : H7N7 et H3N8. Toutefois, seules des souches H3N8 ont été impliquées dans les dernières épidémies de grippe équine. On rapporte de nombreuses lignées de virus H3N8 et, pour plusieurs, une origine aviaire est suspectée. Il y a des évidences que des souches équines H3N8 ont été transmises au chien et à l'humain.

LES CHIENS

La grippe a été identifiée pour la première fois chez le chien en 2004 aux États-Unis. Il s'agissait d'une souche H3N8 d'origine équine. Cette souche est maintenant endémique dans plusieurs régions des États-Unis. Elle sévit principalement dans les chenils. En 2007, des cas de H3N2, probablement d'origine aviaire, ont été rapportés en Asie. En 2015, des cas de grippe associés à une souche H3N2 semblable à la souche asiatique ont été mis en évidence aux États-Unis. Par ailleurs, il a été montré expérimentalement que le chien était susceptible au virus humains H3N2 et au virus pdm09 H1N1. Récemment, une souche H3N1 résultant de la recombinaison de ces souches a été mise en évidence en Corée.

LES CHATS

Le chat est susceptible à différents VI. Toutefois, les infections par les VI sont rares chez cette espèce. On a signalé des cas isolés d'infections par le virus H3N2 canin, le virus pdm09 H1N1 et le virus H5N1.

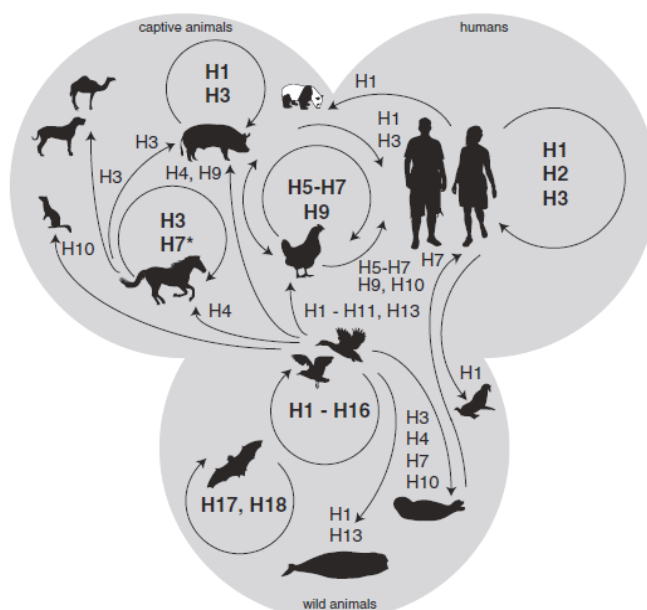
CONCLUSION

La famille des VI est extrêmement variée et en constante évolution. Elle affecte de nombreuses espèces de mammifères (incluant l'humain) et d'oiseaux. Les échanges interspécifiques sont fréquents et génèrent de nouvelles souches de virus. Les VI ont un impact économique considérable pour les élevages de porcs et de volailles. De plus, ils constituent une menace pour la santé publique. Faut-il rappeler que la pandémie de la grippe espagnole a fait près de 50 millions de morts, principalement des jeunes adultes, au début du siècle dernier?

Le Dr André Broes est directeur Recherche et Développement chez Biovet. Son expertise porte principalement sur le diagnostic des maladies infectieuses des porcs et des bovins.

Références

Short K: One health, multiple challenges: The inter-species transmission of influenza A virus. *One Health* 2015;1:1-13
 Vincent A, Awada L, Brown I, et al: Review of Influenza A Virus in Swine Worldwide: A Call for Increased Surveillance and Research. *Zoonoses and Public Health* 2014;61(1):4-17



Source : Short K: One health, multiple challenges: The inter-species transmission of influenza A virus. *One Health* 2015;1:1-13

Schéma – Transmission interspécifique des virus de l'influenza

SAVIEZ-VOUS QUE...

Responsable de la chronique : Dr André Vrins, m.v. retraité

La génomique pour les médecins vétérinaires

Par Dr Marc-André Sirard, m.v., Ph. D.*



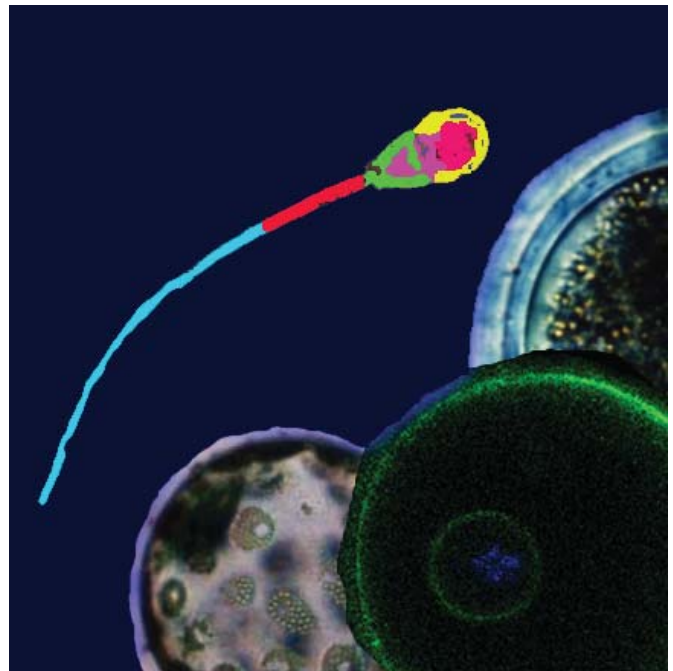
La génomique est une nouvelle vision du fonctionnement du vivant qui utilise les informations inscrites dans l'ADN et autour de celui-ci. La génomique est plus large que la génétique qui étudie la séquence d'ADN qui code un phénotype donné comme la couleur du pelage des animaux. La sélection génomique développée ces dernières années chez les vaches laitières porte à confusion. Cette méthode représente seulement une application de la génétique basée

sur la connaissance du génome alors que la génomique est beaucoup plus vaste que la simple sélection des animaux selon leur code génétique.

La génomique fonctionnelle cherche à comprendre comment chaque cellule fonctionne en utilisant une partie du génome. En effet, les cellules somatiques utilisent en tout temps environ 15 000 gènes sur les 40 000 gènes et isoformes contenus dans les génomes de mammifères. Donc, chaque jour, chaque minute, des milliers de gènes sont lus et transposés en acide ribonucléique (ARN), et puis en protéines. Chaque cellule est une unité fonctionnelle extrêmement complexe. En physiologie, on apprenait qu'une centaine d'hormones contrôlaient presque toutes les fonctions du corps, de la reproduction, à la digestion. Cette connaissance permet de comprendre comment fonctionnent les différents tissus entre eux. Dans une cellule normale, les gènes, ou, plus précisément les protéines qui en découlent, agissent rarement individuellement. Elles opèrent plutôt en réseaux, en équipes multifonctionnelles, pour exécuter une fonction. On a longtemps pensé que chaque fonction était réalisée par un gène – une protéine – mais la réalité est beaucoup plus complexe. Chaque cellule est comme un petit village de 15 000 personnes qui possèdent toutes des fonctions différentes. Leur travail combiné produit le phénotype. Pour faire une hormone telle que l'estradiol, la cellule de la granulosa doit avoir des outils pour fabriquer ou importer les composantes, comme le cholestérol ou la progestérone, les stocker, créer une enzyme à partir d'acides aminés qui sont soit fabriqués ou importés, fournir l'énergie, contrôler la sécrétion du produit fini et toutes les fonctions connexes. Plusieurs dizaines de gènes sont impliqués dans ce processus et des milliers seront sollicités pour que cette cellule se divise, se différencie et se mette à sécréter en réponse aux hormones circulantes. Un follicule ovarien est constitué de plusieurs sortes de cellules. Par exemple, les cellules de la granulosa doivent modifier le niveau d'expression d'environ 2 000 gènes par jour durant la semaine qui précède l'ovulation.

Le transcriptome (les 15 000 gènes exprimés chaque minute) des follicules dominants de vaches laitières qui sont à leur pic de lactation peut nous apprendre, selon la balance énergétique, que le follicule dominant fonctionne mal s'il n'a pas une dose importante de vitamines A et D. L'ovaire nous dit que du soleil et l'accès au pâturage sont requis pour inciter les follicules à produire de bons ovules. Cette découverte permet donc de mieux comprendre les conséquences métaboliques sur l'ovaire et de mieux soigner les vaches en déficit postpartum.

Chaque cellule est comme un petit village de 15 000 personnes qui possèdent toutes des fonctions différentes.



Chaque tissu de chaque individu utilise une partie importante du génome, souvent plus de la moitié pour fonctionner, mais chaque tissu le fait différemment. Une augmentation de calcium peut entraîner la sécrétion, la dépolarisation ou encore la contraction selon le tissu et plusieurs dizaines de gènes travaillent de concert pour gérer le niveau calcique du tissu chaque seconde. C'est un processus très complexe et il se complexifie davantage à mesure que l'on identifie les multiples fonctions de chaque gène et des protéines qui en découlent.

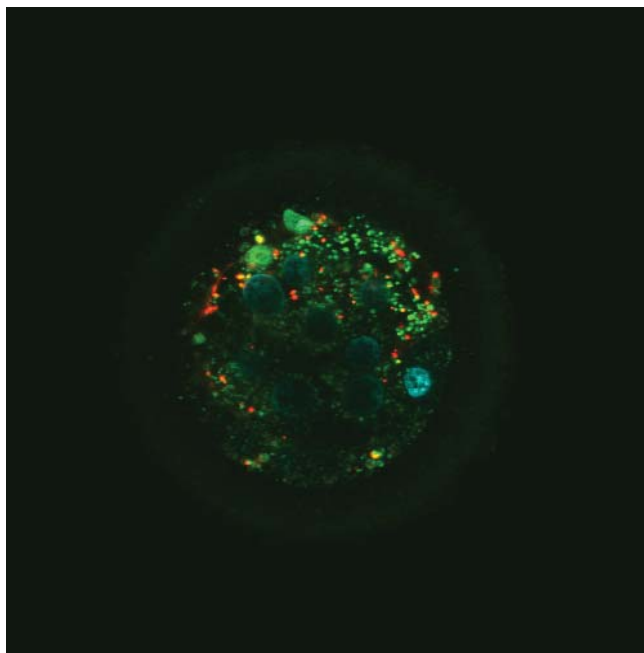
Les applications de la génomique sont nombreuses en ce qui concerne le diagnostic puisque la capacité de mesurer un ou plusieurs des 15 000 gènes actifs dans un tissu nous renseigne sur son état normal ou pathologique. Une fois que la mécanique cellulaire est comprise, il devient possible d'intervenir : plus la fonction est spécifique, plus le traitement peut être ciblé. On peut inhiber la production de prostaglandines de type E avec des anti-inflammatoires comme l'aspirine, l'ibuprofène ou l'acétaminophène et avoir un effet systémique ou, encore, utiliser une prostaglandine de type F et lyser spécifiquement le corps jaune ou faire contracter l'utérus, par exemple.

On ne peut que s'émerveiller devant la complexité de la vie qui évolue depuis trois milliards d'années. On est surpris de trouver des gènes de levure (apparu il y a deux milliards d'années) dans les ovules des vaches ou de découvrir que l'hormone dans l'urine de femmes enceintes fait ovuler un oursin de mer puisque l'hormone et le récepteur sont présents, peu importe l'espèce.

Vous aurez compris que la génomique est une science très jeune avec des milliers de découvertes à venir, sans compter les possibilités presque infinies d'interventions, pour le meilleur et pour le pire.

*Le Dr Marc-André Sirard est professeur titulaire au Département des sciences animales de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en génomique fonctionnelle appliquée à la reproduction animale.

Une fois que la mécanique cellulaire est comprise, il devient possible d'intervenir : plus la fonction est spécifique, plus le traitement peut être ciblé.





La contribution vétérinaire à la sécurité alimentaire : changeante et fondamentale!

Par M. André Ravel, D.M.V., M. Sc., Ph. D.*

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. La sécurité alimentaire répond donc à un besoin fondamental : la pleine santé. Celle-ci ne peut être atteinte en l'absence de sécurité alimentaire tandis que l'insécurité alimentaire favorise un mauvais état de santé et une moindre résistance aux maladies. De plus, l'insécurité alimentaire peut être pernicieuse pour les très jeunes enfants : les carences alimentaires, à leur âge, peuvent affecter leurs développements physique et cognitif avec des effets délétères à long terme, notamment de ne pas avoir la santé ou l'éducation suffisante pour être autonome financièrement une fois adulte.

L'insécurité alimentaire n'est pas un problème trivial, pas plus dans le monde qu'au Canada ou au Québec. En 2015, 795 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire sur la planète, soit une personne sur neuf. Au Québec, 13 % des ménages souffrent d'insécurité, qu'elle soit marginale (5 %), modérée (6 %) ou grave (2 %) et il n'y a pas de tendance vers une diminution de ces statistiques (figure 1). Au Canada, les statistiques sont similaires pour les autres provinces, mais indiquent une plus grande insécurité alimentaire dans les territoires (figure 2). Dans notre pays, la disponibilité des aliments est satisfaite par la production et les importations. L'accessibilité,

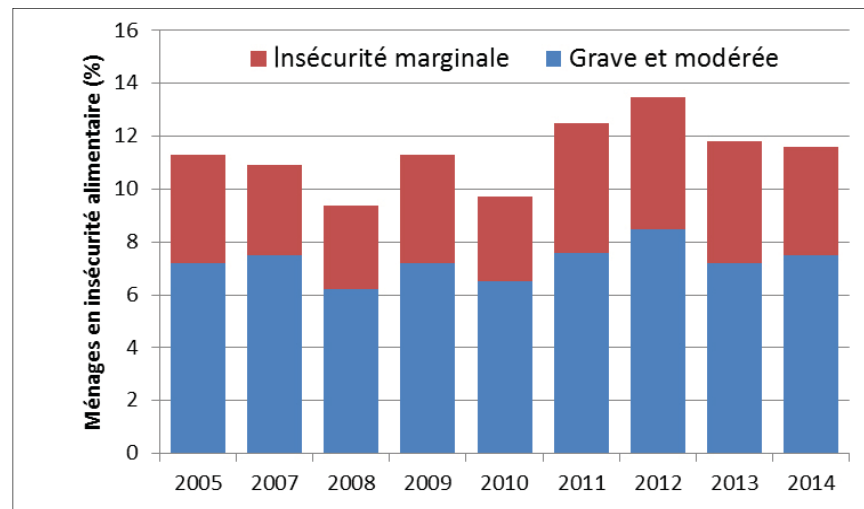


Fig. 1 – Évolution de l'insécurité alimentaire au Québec

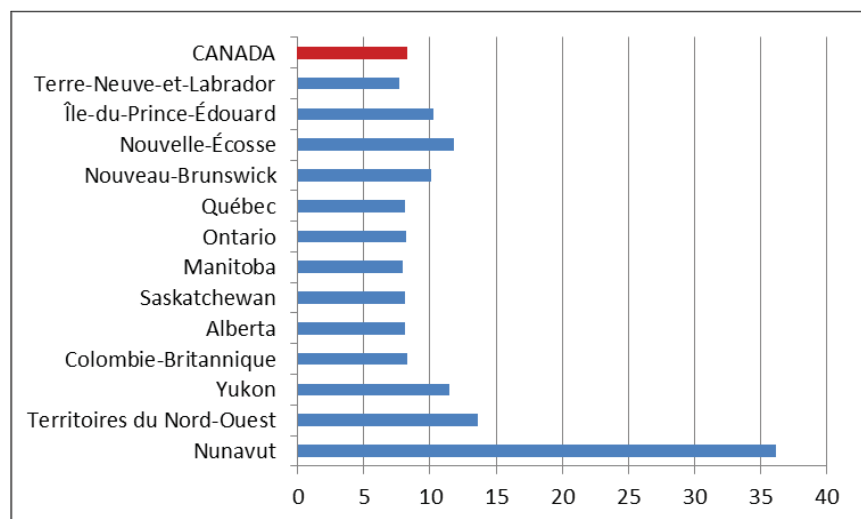


Fig. 2 – Proportion des ménages canadiens en insécurité alimentaire par province et territoire, 2011-2012

Source : Tarasuk V, Mitchell A, Dachner N: L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2014. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 2016. www.proofofutoronto.ca

Source : Feuilles d'information de la santé (82-625-X) de Statistiques Canada. www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm

En 2015, 795 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire sur la planète, soit une personne sur neuf.

par contre, y est moins universelle. En effet, certains n'ont pas les moyens économiques de se procurer de la nourriture par eux-mêmes et ont recours, entre autres, aux banques alimentaires. D'autres sont trop loin d'une source alimentaire complète et diversifiée ou, encore, certaines contraintes les empêchent de bien se nourrir : leur santé, leur faible mobilité ou leur éloignement géographique. Cela peut arriver même en ville où certains quartiers ont été qualifiés de « déserts alimentaires », car seuls des magasins de type « dépanneur » offrent des aliments. Concernant la salubrité, la qualité nutritionnelle et la variété des aliments, les Québécois et les Canadiens jouissent globalement d'une position enviable.

La situation chez les peuples autochtones, les Métis et les Inuits est cependant moins bonne. Plusieurs phénomènes ont réduit la disponibilité, l'accessibilité ou la qualité nutritionnelle des aliments traditionnels pêchés, chassés ou cueillis. De plus, la sécurité alimentaire de ces communautés n'est pas d'emblée satisfaite par les aliments occidentaux offerts à cause de leur faible accessibilité physique ou économique, de leur faible diversité et de la méconnaissance initiale de certains aliments par ces peuples.

La sécurité alimentaire va au-delà de la salubrité alimentaire ou la sécurité sanitaire des aliments qu'elle englobe. L'apport de la profession vétérinaire dans la salubrité alimentaire est indéniable et reconnu. Sa contribution à l'atteinte de la sécurité alimentaire est peut-être moins évidente, mais elle est tout aussi importante, si ce n'est plus. En effet, conseillers privilégiés des éleveurs en matière de santé animale, les médecins vétérinaires favorisent la santé animale, en général, et la santé des productions animales,

en particulier, contribuant ainsi à la disponibilité d'aliments riches en protéines et en autres éléments nutritionnels qui conviennent à notre régime alimentaire naturellement omnivore.

LA CONTRIBUTION VÉTÉRINAIRE

La contribution de la profession vétérinaire a été particulièrement importante lors de l'intensification des productions animales pour répondre aux besoins d'une population humaine en croissance soutenue. Cette intensification a commencé après la Deuxième Guerre mondiale dans les pays développés. Elle s'est étendue à bien d'autres pays en développement qui doivent assurer la sécurité alimentaire de leur population en forte croissance qui, de surcroît, consomme de plus en plus d'aliments d'origine animale

(figure 3). Les maladies, celles infectieuses en particulier, restent un frein à l'expression du plein potentiel des animaux terrestres ou aquatiques, domestiques ou sauvages, pour combler une partie des besoins de l'alimentation humaine.

La science et la pratique vétérinaires interviennent aussi plus subtilement sur d'autres éléments qui peuvent faire partie de la sécurité alimentaire. Notamment, la définition de la sécurité alimentaire au Québec ajoute à celle de la FAO le fait que les individus aient accès à des produits alimentaires qui respectent leurs valeurs sociales et culturelles. Une telle acceptabilité de l'aliment et de son mode de production nécessite, par exemple, une production de plus en plus naturelle, biologique. Cela se traduit, pour les élevages, par une production sans antibiotiques, facteurs de croissance et autres éléments chimiques et par le respect du bien-être animal. Là encore, la science et la pratique vétérinaires sont les alliés des producteurs pour leur permettre une telle production et pour satisfaire à ces nouveaux éléments définissant la sécurité alimentaire.

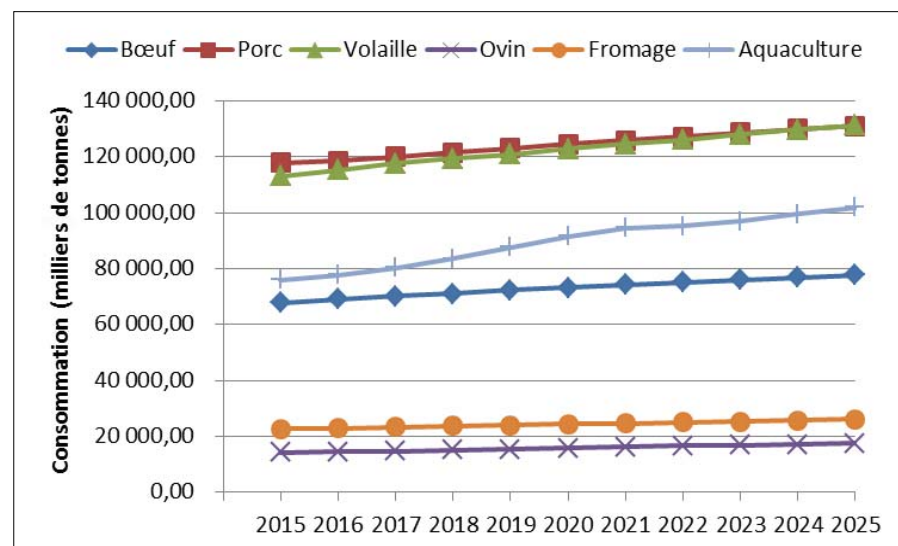


Fig. 3 – Prévisions de la production mondiale d'aliments d'origine animale

Source : OECD-FAO Agricultural Outlook, www.stats.oecd.org

Indubitablement, ici et ailleurs sur la planète, les médecins vétérinaires contribuent à la sécurité alimentaire, un pilier de la santé humaine. Ils favorisent la disponibilité des produits d'origine animale, ils œuvrent pour assurer la salubrité de ces aliments et ils soutiennent les modes de production préférés ou demandés par les consommateurs. Cette importante contribution vétérinaire est souvent ignorée, malgré ses impacts majeurs sur la santé publique.

*M. André Ravel est professeur agrégé en épidémiologie et santé publique vétérinaire au département de pathologie et microbiologie à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Références

Blanchet C, Rochette L: Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires. Institut national de la santé publique du Québec, mars 2011. www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1333_SecuriteAlimentQucAnalSituationHabAliment.pdf

Tarasuk V, Mitchell A, Dachner N: L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2014. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 2016. www.proof.utoronto.ca

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – 2015, FAO. www.fao.org/3/a-i4646f.pdf

La définition de la sécurité alimentaire au Québec ajoute à celle de la FAO le fait que les individus aient accès à des produits alimentaires qui respectent leurs valeurs sociales et culturelles.





Un expert VOUS RÉPOND

Responsable de la chronique : Dr Patrick Cananagh, m.v.

Pourquoi les vaccins administrés aux bovins peuvent-ils manquer d'efficacité?

Par Dre Lisiane Poulin, m.v.



Le monde vétérinaire au service de la production laitière a pour but l'amélioration de la productivité et la santé des animaux. Principalement en reproduction, le suivi des troupeaux s'effectue efficacement aujourd'hui à l'aide d'un logiciel de régie de troupeaux.

La majorité des fermes laitières québécoises utilise un tel logiciel depuis quelques années et apprécie sa plus-value en gestion. Évidemment, les ordinateurs n'améliorent pas le taux de conception, mais nous permettent, à l'aide des indices et des données, de mesurer les performances et de s'ajuster. Ces logiciels nous permettent aussi d'évaluer la fréquence de certaines maladies dans les troupeaux et d'instaurer des protocoles de prévention personnalisés. C'est en disposant de mesures quantifiables que l'on peut prendre les meilleures décisions.

Dans un contexte où l'on parle de plus en plus d'utilisation judicieuse des antibiotiques et d'antibiorésistance, il va de soi que le médecin vétérinaire s'implique pleinement dans le suivi médical d'un troupeau et réajuste ses programmes de vaccination en fonction de celui-ci et de la capacité du producteur à gérer un programme de vaccination impliquant des vaccins vivants modifiés ainsi que des rappels pour les vaccins inactivés. Certains vaccins (ex. ceux pour la prévention de la mammite) demandent plusieurs rappels et ont une efficacité de moins d'un an, ce qui ajoute au défi du médecin vétérinaire lors de l'implantation des protocoles de vaccination à la ferme. Heureusement, les logiciels DSA Laitier-Producteur et Lac-T permettent aux producteurs une gestion plus facile de la vaccination de leur troupeau. L'usage répandu chez les producteurs, de moyens de communication intelligents, comme le téléphone cellulaire ou la tablette, facilite beaucoup l'utilisation de ces logiciels de gestion et permet une plus grande accessibilité à des protocoles de vaccination plus complexes.

Dans un contexte où l'on parle de plus en plus d'utilisation judicieuse des antibiotiques et d'antibiorésistance, il va de soi que le médecin vétérinaire s'implique pleinement dans le suivi médical d'un troupeau

Rappelons que l'objectif premier de la vaccination des individus en médecine de population est de protéger le troupeau.

« Doc, le vaccin que vous m'avez prescrit ne fonctionne pas! ». En réponse à ce commentaire du client, il y a plusieurs éléments à considérer.

1. Un vaccin ne supprime pas totalement le risque de l'infection qu'il vise. Les vaccins préviennent, aident à prévenir ou traitent les pathogènes. Le médecin vétérinaire se doit donc de connaître l'homologation des vaccins qu'il utilise et d'en informer clairement son client. Cela évitera des déceptions et la remise en question des recommandations vétérinaires futures.
2. Les circonstances de la vaccination peuvent interférer avec le développement de l'immunité vaccinale. Les vaccins sont testés dans des conditions idéales sur des animaux en santé et, autant que possible, non soumis au stress. Ainsi, des animaux qui viennent d'emménager dans une nouvelle stabulation libre, sans porte cornadis, que l'on a pourchassé pendant plusieurs minutes pourraient ne pas répondre comme prévu à la vaccination. À ce propos, les médecins vétérinaires devraient s'impliquer dans l'élaboration des plans d'étables de leur client en ce qui concerne le confort et la facilité de manipulation des animaux. Prévoir un endroit calme et mettre sur pied la méthode qui sera utilisée pour immobiliser les animaux afin de minimiser leur stress dans le but de les vacciner, de les vermifuger ou de les traiter au besoin contribueront au succès d'un plan médical.
3. Dans le cas de certains pathogènes (ex. BVD), l'immunité passive peut nuire à la séroconversion à la suite de l'administration d'un vaccin parentéral. Le plan de vaccination doit donc tenir compte de la durée moyenne de l'immunité passive.
4. La malnutrition ou un problème de santé concomittant peuvent aussi nuire à une réponse immunitaire satisfaisante. Pour obtenir une protection maximale, il faut gérer à la fois le risque d'infection (environnement, propreté, densité) et la résistance immunitaire.
5. Il est essentiel de considérer le temps nécessaire pour que le vaccin administré soit efficace, tout autant que la nécessité de rappels, au besoin. Depuis plusieurs années, la vaccination est un acte régulièrement exécuté par les éleveurs eux-mêmes. Heureusement, la plupart d'entre eux utilisent un registre informatisé (DSA ou Lac-T) et y enregistrent les vaccins effectués. Rappelons que dans le cas des vaccins parentéraux, il faut de 14 à 21 jours pour qu'ils atteignent une efficacité maximale et, dans le cas des vaccins inactivés, un rappel est nécessaire.

6. Il faut également surveiller les conditions d'entreposage ainsi que les délais entre la reconstitution du vaccin et son administration. Le gel et le soleil peuvent altérer le produit et le rendre inefficace. Un vaccin vivant devrait idéalement être utilisé dans les quatre heures qui suivent sa reconstitution.
7. Certains vaccins administrés à la vache gestante sont en fait destinés à augmenter les anticorps spécifiques à certains antigènes dans le colostrum et, donc, à immuniser le veau contre certaines maladies (ex. diarrhées à *E. Coli*, rotavirus, coronavirus). Dans les circonstances où un vaccin ne semble pas donner satisfaction, il est important de se rappeler que ce transfert d'immunité peut s'avérer un échec lorsque le colostrum administré n'est pas propre. Le médecin vétérinaire doit donc vérifier la procédure de la récolte du colostrum, la propreté des contenants utilisés, l'aire de vêlage et effectuer des comptages bactériens, au besoin.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Ces dernières années, les recherches en génomique ont apporté un éclairage sur la réponse immunitaire de certains individus. Ainsi, le chromosome 23, gène autosome récessif, contient un complexe majeur pour gérer l'immunité chez les bovins. On peut donc prédire une héritabilité de 25 % et sélectionner les animaux en fonction de leur réponse immunitaire, haute ou faible. Les animaux à haute réponse immunitaire présentent un faible taux de maladie, un colostrum amélioré et une meilleure réponse aux vaccins.

L'ACIA régit l'approbation des vaccins et leur homologation

1. **Prévention de l'infection.** Cette allégation exige la présentation de données démontrant que le produit **peut prévenir toute colonisation ou réplication de l'organisme** inoculé chez les animaux vaccinés et soumis au test de provocation.
2. **Prévention de la maladie.** Cette allégation exige la présentation de données démontrant que le produit est hautement efficace pour prévenir la maladie clinique chez les animaux vaccinés et soumis au test de provocation. **L'intervalle de confiance 95 % pour l'efficacité doit être d'au moins 80 %.**
3. **Aide à la prévention de la maladie.** Cette allégation exige la présentation de données démontrant que le produit prévient la maladie chez les animaux vaccinés et soumis au test de provocation **dans une proportion significative du point de vue clinique**, proportion pouvant être inférieure à celle qu'exige une allégation de prévention de la maladie.
4. **Aide à la maîtrise de la maladie.** Cette allégation exige la présentation de données démontrant que le produit atténue la gravité de la maladie, qu'il en réduit la durée ou qu'il en retarde l'apparition.

Autres

Les produits ayant des **effets bénéfiques autres que leur effet immédiat sur la maladie**. Par exemple, un produit ayant un effet sur la contagiosité en réduisant l'excrétion du pathogène, peut faire l'objet de ce type d'allégation si l'effet est obtenu dans une proportion significative du point de vue clinique et que les données présentées en fournissent une preuve concluante.

Partagez votre opinion, vos questions, vos trucs et vos astuces

L'équipe de rédaction de l'encart scientifique *Le Veterinarius* + souhaite que cet encart réponde aux besoins des lecteurs. Nous vous invitons à nous contacter de l'une des manières suivantes :

- Pour partager vos commentaires : fr.surveymonkey.com/r/veterinariuspplus
- Pour soumettre une question à un expert : fr.surveymonkey.com/r/questionspecialiste
- Pour partager un truc ou une astuce : fr.surveymonkey.com/r/trucsetastuces



Actualités SCIENTIFIQUES

Responsables de la chronique : Dre Joane Parent, m.v., Dr Mouhamadou Diaw, m.v. et Dr Sylvain Nichols, m.v.



L'utilisation des antimicrobiens chez les animaux et résistance aux antimicrobiens : consensus de l'ACVIM 2015

Par Dre Marion Allano, m.v., I.P.S.A.V.*

Ce consensus fait suite à celui rédigé en 2005; le comité de l'ACVIM apporte de nouvelles données concernant l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux, suggère des actions à entreprendre et des pistes de solution pour réduire les résistances liées à leur utilisation en médecine vétérinaire.

L'emploi des antimicrobiens induit inévitablement une pression de sélection qui permet l'émergence de résistance, notamment chez des pathogènes zoonotiques. La transmission de bactéries résistantes de l'animal vers l'homme est préoccupante, mais encore mal comprise et peu documentée. La transmission homme-animal a été constatée chez des animaux domestiques et des chevaux (clones humains de *Staphylococcus aureus* résistants à la méthicilline, *Clostridium difficile* ou entérocoques multirésistants).

Récemment, de nouvelles résistances parmi des bactéries pathogènes ou opportunistes ont été décrites en médecine vétérinaire : *Staphylococcus pseudointermedius* résistants à la méthicilline chez le chien, *Rhodococcus equi* résistants aux macrolides chez les poulains, *Mannheimia haemolytica* et *Pasteurella multocida* résistants à plusieurs antibiotiques chez les bovins. Les données sont actuellement insuffisantes à propos de l'impact des antimicrobiens sur les bactéries non ciblées ou résidentes, comme le microbiote intestinal. Les pathogènes multirésistants ne sont pas plus virulents que leurs homologues susceptibles de l'être. Cependant, les infections dues à ces organismes sont souvent associées à un pronostic plus sombre en raison d'un traitement approprié retardé. Le consensus met l'accent sur l'importance d'un diagnostic précoce, incluant une culture bactérienne et un antibiogramme le plus tôt possible.

Le comité rappelle la responsabilité des médecins vétérinaires de sensibiliser les propriétaires et les éleveurs à l'importance des tests diagnostiques, dans la mesure où tous les animaux malades ne présentent pas forcément d'infections bactériennes et que certaines infections bactériennes ne nécessitent pas obligatoirement de traitement antimicrobiens systémique. La pertinence d'utiliser des antimicrobiens (et en particulier ceux d'importance critique en santé humaine <http://www.phac-aspc.gc.ca/cipars-picra/2008/6-fra.php>) chez des patients moribonds doit être remise en question.

La réglementation relative à la restriction de l'usage des antimicrobiens en médecine vétérinaire varie en fonction des pays. Le comité souligne la complexité de cette problématique en l'absence de données rigoureuses qui renseignent sur l'impact de telles politiques restrictives sur le bien-être animal, l'aspect économique et la santé humaine. Mises à part certaines exclusions imposées par la FDA-CVM (FDA – Center of Veterinary Medicine), le comité recommande une restriction volontaire et une démarche proactive de la part de la profession vétérinaire. Pour cela, le concept d'« antimicrobiens d'importance critique » défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devrait être révisé afin d'établir des catégories applicables dans un contexte pratique en médecine vétérinaire.

Enfin, le comité discute des antibiotiques préparés de façon magistrale, des antibiotiques génériques et de plusieurs points visant à optimiser l'usage des antimicrobiens. Par exemple, la bonne communication entre le médecin vétérinaire et les laboratoires de diagnostic (notamment le microbiologiste), la pertinence et la fiabilité des cultures bactériennes réalisées en structure privée (*in-house*), la non-utilisation de cultures bactériennes en l'absence de signes cliniques (excepté au sein de programmes de surveillance), la considération, si possible, de la « désescalade » antimicrobienne, et l'examen de l'effet de plus courtes durées de traitement, sont autant de sujets abordés par le comité.

*La Dre Marion Allano est clinicienne en médecine interne des équins au CHUV de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Elle a obtenu son diplôme en médecine vétérinaire à l'École Nationale de Nantes, en France, en 2007.

Référence :

Weese JS, Giguère S, Guardabassi L, et al: ACVIM consensus statement on therapeutic antimicrobial use in animals and antimicrobial resistance. J Vet Intern Med 2015;29(2):487-498.

Le pronostic à long terme chez les bovins atteints de parésie spastique

Résumé par Dre Emma Marchionatti, m.v., I.P.S.A.V., D.É.S.

Afin de déterminer le pronostic à long terme chez les veaux atteints de parésie spastique du muscle gastrocnémien, du muscle quadriceps fémoral ou mixte, une étude rétrospective portant sur 79 patients (54 traités chirurgicalement et 25 de façon plus conservatrice (repos et AINS) a été réalisée. La neurectomie tibiale partielle a permis une rémission complète des signes cliniques chez 86 % des patients atteints de parésie spastique du muscle gastrocnémien et une résolution partielle chez 81,5 % des veaux atteints de parésie spastique mixte. Les signes cliniques chez les patients atteints de parésie spastique mixte traités de façon conservatrice se sont aggravés progressivement. Aucun patient atteint de parésie spastique du muscle quadriceps fémoral n'a été traité chirurgicalement; les signes cliniques se sont aggravés progressivement chez 66,7 % des patients et améliorés spontanément chez 33,3 % des animaux.

De Vlamynck C, Pille F, Vlamynck L: Long Term Outcome of Conservative Management or Surgical Treatment of Bovine Spastic Paresis: 79 Cases. Vet Surg 2016;45:187-193

Atteinte cardiorespiratoire lors d'ehrlichiose canine

Résumé par Dre Alice Levy, m.v.

Contrairement à l'homme, peu de chiens infectés par *Ehrlichia canis* présentent des signes cliniques ou radiographiques d'atteinte pulmonaire. Le seul cas décrit est celui d'un chien présenté pour léthargie et dyspnée depuis deux semaines. Les examens réalisés montrent des signes d'insuffisance cardiaque droite avec hypertension pulmonaire et une opacité interstitielle diffuse, et la sérologie pour *E. canis* est positive. Le chien a reçu un traitement de soutien et un traitement médical, puis son état clinique et l'hypertension pulmonaire se sont améliorés jusqu'à disparition des symptômes en deux semaines. Ce cas montre que l'ehrlichiose peut être suspectée lors de dyspnée et d'hypertension pulmonaire secondaire notamment chez les chiens provenant de zones endémiques. Cette considération est importante, car cette maladie est curable et les symptômes pulmonaires et cardiaques sont complètement réversibles.

Toom ML, Dobak TP, Broens EM, et al: Interstitial pneumonia and pulmonary hypertension associated with suspected ehrlichiosis in a dog. Acta Vet Scand 2016;58:46

Effet d'un probiotique sur la prévention des diarrhées chez les poulains nouveau-nés

Résumé par Dre Marion Allano, m.v., I.P.S.A.V., D.É.S.

Un mélange de 4 espèces de *Lactobacillus* et de *Bifidobacterium animalis lactis* a été testé lors d'une étude clinique randomisée sur 72 poulains sains. Dès 3 jours d'âge, ils recevaient, une fois par jour, pendant 21 jours, à l'aveugle, soit le probiotique soit un placebo. L'incidence globale des diarrhées était de 59 % (41/72) plus élevée dans le groupe

d'âge 8-15 jours ($P < 0,001$). Le probiotique n'a pas produit d'effet sur l'incidence, la durée des diarrhées ($P = 0,37$) ni sur l'excrétion de *Clostridium perfringens* ($P = 0,23$). Le groupe « probiotique » a nécessité plus d'interventions vétérinaires pour le traitement des diarrhées ($P = 0,007$). Ainsi, aucun effet bénéfique n'a été associé à l'administration de probiotiques dans ce contexte; des effets indésirables sont néanmoins possibles.

Schoster A, Staempfli HR, Abrahams M, et al: Effect of a probiotic on prevention of diarrhea and *Clostridium difficile* and *Clostridium perfringens* shedding in foals. J Vet Intern Med 2015;29:925-931

Quel traitement pour les sarcoïdes chez les équins?

Résumé par Dr Mouhamadou Diaw, m.v., M. Sc., DACT

Une étude rétrospective portant sur 230 chevaux affectés par une ou plusieurs sarcoïdes a été conduite entre 2008 et 2013 dans le but d'apprécier l'efficacité des traitements de l'affection. Dans cette étude, le traitement mis en œuvre était considéré comme étant un succès lorsqu'aucune rechute n'était observée six mois après son achèvement. Sur les 614 sarcoïdes identifiées dans la population étudiée, 74,9 % ont été traitées avec succès et, selon les critères de l'étude, le traitement ayant donné le plus de satisfaction était l'excision électrochirurgicale (86,8 %) alors que les moins bons résultats ont été obtenus avec les injections intralésionnelles de platine, la cryochirurgie et l'application locale d'acyclovir. L'étude réalisée montre également que la présence de plusieurs tumeurs chez le même patient et l'association d'un traitement immunostimulant contribuait à plus d'échecs.

Haspelslagh M, Vlamynck LE, Martens AM: Treatment of sarcoids in equids: 230 cases (2008-2013). J AM Vet Med Assoc 2016;249(3):311-318

La vinblastine pour le traitement des lymphomes multicentriques canins en seconde rechute

Résumé par Dre Alice Levy, m.v.

Le traitement du lymphome canin utilise des protocoles de chimiothérapie variés. Le protocole CHOP offre une rémission clinique complète dans 70 à 90 % des cas en première ligne, malgré de nombreuses rechutes dans l'année suivant sa mise en place. Une étude sur 39 chiens atteints de lymphome et ayant reçu de la vinblastine après une seconde rechute décrit une rémission complète dans 3 cas et une progression de la tumeur dans 11 cas, avec quelques effets secondaires (neutropénie et thrombocytopénie principalement). La médiane sans progression de la maladie était de 29,5 jours et la médiane de survie était de 46 jours. On peut conclure que la vinblastine en monothérapie pour le traitement du lymphome canin en seconde rechute est bien tolérée pour le traitement des lymphomes réfractaires ou après une rechute est bien tolérée, mais la réponse est incomplète et de courte durée.

Lenz JA, Robat CS, Stein TJ: Vinblastine as a second rescue for the treatment of canine multicentric lymphoma in 39 cases (2005 to 2014). J Small Anim Pract 2016;57:429-434

Dr Paulo Steagall, m.v., M. Sc., Ph. D., DACVAA



Source : Marco Langlois

PARLEZ-NOUS DE VOS ORIGINES

Je suis né et j'ai grandi à Sao Paulo, au Brésil. Je suis le benjamin d'une famille de cinq garçons et de deux filles. Mon père était professeur à la Faculté de dentisterie et sa passion pour les chats, qu'il m'a transmise, a exercé une grande influence sur mon choix de carrière. Il me disait que l'on devait traiter les animaux comme on traite les enfants parce qu'ils sont naïfs, fragiles et à notre merci.

DÉCRIVEZ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

En 1999, j'étais membre d'un groupe rock très cool; avec cinq enregistrements en studio, je croyais devenir une vedette! Évidemment, la réalité m'a rattrapé et je me suis tourné vers mon autre passion. J'ai d'abord complété un doctorat en médecine vétérinaire et sciences animales à l'Universidade Estadual Paulista (UNESP) au campus Botucatu au Brésil, en 2002. Au même endroit, j'ai poursuivi avec un programme de résidanat en anesthésie vétérinaire qui, malheureusement, ne me conférait pas l'éligibilité aux examens de l'American College of Veterinary Anesthesia and Analgesia (ACVAA). Étant donné ma curiosité pour la recherche, j'ai choisi d'entamer un programme de maîtrise, suivi d'un programme de doctorat. La phase expérimentale de mon projet de recherche, qui portait sur l'analgésie féline, s'est déroulée à l'University of Saskatchewan en 2007 et, lors de mon séjour au Canada, je fus recruté par l'University of Wisconsin à titre de clinicien en anesthésie. J'y ai donc travaillé pendant presque trois ans et, durant cette période, j'en ai profité pour terminer mon Ph. D. et suivre un second programme de résidanat alternatif en anesthésie qui lui, a finalement mené à l'obtention du statut de diplômé de l'ACVAA en 2011! Après deux ans à Guelph University à titre de clinicien en anesthésie, j'ai amorcé ma carrière professorale comme professeur adjoint en anesthésie et analgésie à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 2013. J'aime particulièrement ce milieu de travail, car le contact avec les étudiants est très motivant et dynamique.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DANS VOTRE DOMAINE?

La reconnaissance et la prise en charge de la douleur, spécifiquement chez le chat. Bien que des grilles d'évaluation de la douleur existent pour d'autres espèces, le chat est particulier et mérite d'être évalué

selon une mesure basée sur des paramètres propres à l'espèce. Par ailleurs, toute évaluation qualitative sera forcément influencée par différents paramètres relevant de l'observateur (âge, sexe, expérience, etc.). Conséquemment, ces variables doivent être prises en compte lors de l'élaboration et de la validation d'une grille et cette dernière doit être disponible dans plusieurs langues puisqu'un vocabulaire exact influera positivement sur la spécificité, la sensibilité ainsi que la répétabilité de l'outil.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS DE RECHERCHE?

Mes efforts visent à soulager la douleur chez les animaux, mais surtout chez le chat, sous toutes ses formes. Durant mes études aux cycles supérieurs, j'ai découvert que la voie d'administration d'un agent morphinique (opioïde) exerce un impact important sur son efficacité analgésique. Par exemple, la voie intraveineuse est toujours préférable à la voie sous-cutanée ou à la voie orale. Néanmoins, l'efficacité varie beaucoup d'un individu à l'autre. Pour cette raison, j'anticipe le jour où la médecine personnalisée sera d'actualité en médecine vétérinaire. Cette approche, basée sur la génomique, la protéomique et la métabolomique, permettra le développement de diagnostics et de traitements individualisés en fonction des spécificités génétiques et biologiques du patient. Ainsi, selon la race, le sexe ou la couleur d'un chat, il sera possible de définir le protocole anesthésique ou analgésique le plus approprié.

QUELS SONT LES IMPACTS RÉELS OU POTENTIELS DE VOTRE RECHERCHE SUR LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE?

Premièrement, je crois que la grille d'évaluation de la douleur aiguë chez le chat, que nous avons récemment validée en français (publication prochaine dans la *Revue vétérinaire canadienne*), est un outil fort utile pour le médecin vétérinaire clinicien puisqu'elle assure une évaluation plus objective et, conséquemment, une prise en charge plus appropriée. Deuxièmement, le travail de mon équipe sur l'innocuité et l'efficacité de la bupivacaïne administrée par voie intrapéritonéale chez le chat a révélé que cette approche confère une excellente analgésie postopératoire. Étant donné l'accessibilité à cet agent anesthésique et la simplicité de la technique, l'approche pourra bénéficier à des millions de chats subissant une ovariohystérectomie partout dans le monde, peu importe les conditions dans lesquelles œuvrent les médecins vétérinaires.

AVEZ-VOUS UN CONSEIL POUR LES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES?

En ce qui concerne l'analgésie, ma principale recommandation est d'utiliser une approche multimodale (ex. agents anesthésiques locaux, anti-inflammatoires non stéroïdiens, agents opioïdes) pour la prévention et le traitement de la douleur. En ce qui concerne l'anesthésie, le suivi du patient à l'aide d'un oxymètre de pouls et d'un capnographe peut prévenir 80 % des complications communes et ainsi réduire les taux de morbidité et de mortalité. L'anesthésiste assure le confort et la survie de son patient – cela est à la fois un devoir et un privilège!

DOSSIER BIOSÉCURITÉ

Principe et points critiques	2
Hygiène à la ferme : que faire avec les bâtiments, l'équipement et les véhicules?	5
Que fait l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour la biosécurité?	7
Établir un plan de biosécurité – Un nouvel outil disponible pour le secteur laitier.....	10
La place de la biosécurité en production porcine	12



DOSSIER BIOSÉCURITÉ

PRINCIPES et points critiques

Par Dr Jean-Pierre Vaillancourt, m.v., M. Sc., Ph. D. et Dre Manon Racicot, m.v., Ph. D.*



La biosécurité est définie comme étant les mesures ou les plans de santé conçus afin de protéger une population contre les agents infectieux et transmissibles. Quel que soit le type de production

animale, certains principes de base doivent être respectés et conduisent à l'identification des facteurs de risque et au contrôle des points critiques.

Sur la ferme, les mesures de biosécurité visent à prévenir la contamination du site par des pathogènes (bioexclusion), à éviter la propagation d'un pathogène déjà présent dans la ferme entre différents groupes d'animaux (biogestion), et à empêcher que ce pathogène puisse se propager à d'autres fermes (bioconfinement). Pour ce faire, le site de production doit être fractionné en zones.

LE RESPECT DES ZONES

La zone d'accès contrôlé (ZAC) est le territoire comprenant les lieux de production (bâtiments, pâturages) et ceux utiles à cette production (bâtiments d'entretien, entrepôts). Elle exclut les lieux de résidence et le site d'équarrissage, si présents. Évidemment, il est idéal d'éviter tout trafic lié aux carcasses en disposant de celles-ci dans la ZAC par incinération, enfouissement ou compostage. Certaines de ces mesures ne sont pas permises dans toutes les régions. Il faut donc consulter les règlements régionaux avant d'adopter une de ces options. La ZAC est la zone à protéger contre la contamination par des agents pathogènes. Il faut donc limiter et contrôler l'accès à cette zone. Il ne s'agit pas nécessairement de clôturer cet espace, mais il doit être connu et respecté par le personnel et

les visiteurs. Ainsi, tout véhicule non essentiel doit être garé à l'extérieur de la ZAC.

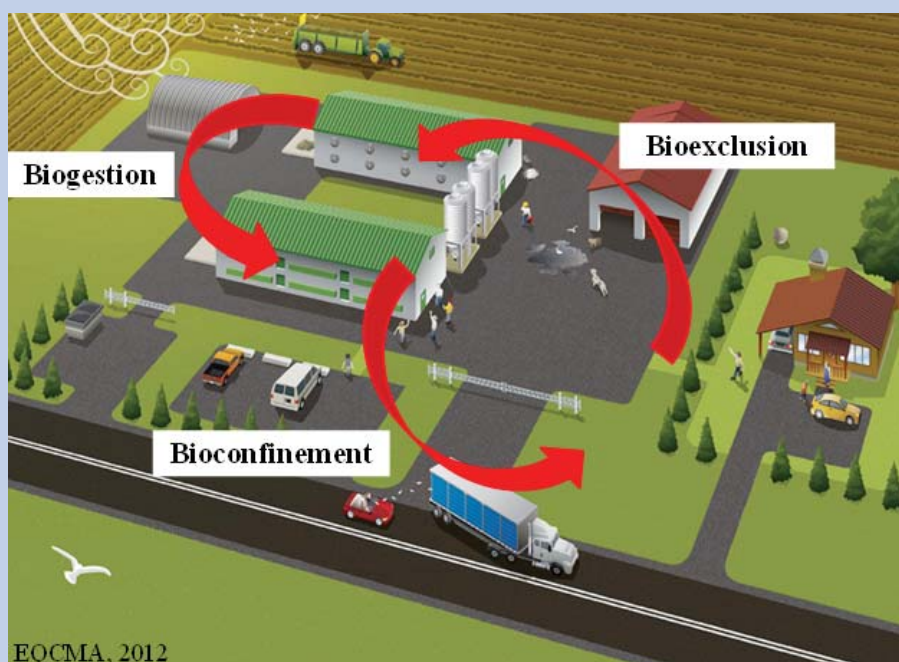
La zone d'accès restreint (ZAR) est l'endroit où sont les animaux (ex. étable et laiterie, porcherie, poulailler, pâturage). On trouve donc une ou plusieurs ZAR dans une ZAC. En l'absence de maladies contagieuses, la ZAR doit être considérée comme un lieu propre ou non contaminé. Ce qui est extérieur à ce lieu doit être considéré comme potentiellement contaminé, incluant ce qui vient de la ZAC (figure 1). Il faut donc un processus d'entrée et de sortie de la ZAR visant à prévenir la contamination (figure 2).

Les points critiques lors de l'entrée et de la sortie de la ZAR sont : le changement de bottes (ou le nettoyage et la désinfection de celles-ci); le port de salopettes propres

ou utilisées exclusivement dans le bâtiment où elles se trouvent; le lavage des mains; le nettoyage et la désinfection de l'équipement qui doivent être faits à l'intérieur de la ZAR. Certains éleveurs, en particulier en production porcine, opteront pour un système de douches avec changement de vêtements.

Pour ce qui est du renouvellement d'un troupeau de reproduction ou d'un troupeau laitier, l'idéal est de fermer l'élevage en n'introduisant pas de nouveaux animaux. Si toutefois cela n'est pas possible, il faut considérer les points suivants :

- Avoir un programme de vaccination à jour pour l'élevage;
- Connaître le statut sanitaire des animaux à introduire, incluant la façon dont ils ont été transportés;



EQCMA, 2012

Fig. 1 - Schéma présentant la biosécurité selon l'objectif principal : bioexclusion : prévention du contact entre le troupeau et un pathogène non présent sur la ferme; biogestion : prévention de la dispersion d'un pathogène entre différents groupes d'animaux sur la ferme; bioconfinement : prévention de la dispersion d'un pathogène présent sur la ferme vers d'autres fermes

BIOSÉCURITÉ

- S'assurer que les nouveaux animaux ont été adéquatement vaccinés ou traités;
- Mettre les animaux en quarantaine pour 30 jours avant tout contact avec le troupeau (lieu séparé ne permettant pas d'échange d'air entre les animaux en quarantaine et le troupeau; aucun partage d'équipement entre les deux groupes);
- Traire les vaches en quarantaine en dernier, si celles-ci sont en lactation;
- Vacciner les animaux en quarantaine, si nécessaire;
- Tester les animaux pour les maladies d'importance.

Les mêmes principes s'appliquent pour les animaux retournant dans le troupeau après un séjour à l'extérieur (exposition, prêt d'animaux à des fins de reproduction, hospitalisation externe, etc.). Pour les fermes avec plusieurs sites (ex. élevage de veaux ou de taures sur un autre site relié ou non au bâtiment principal), l'approche choisie dépendra de l'ensemble des sites : si ceux-ci font partie d'une même entité à « biosécuriser », on optera alors pour la compartimentation. Le concept de compartimentation est expliqué, en français, dans une publication de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), disponible au www.oie.int/doc/ged/D3776.PDF.

L'OBSERVANCE

Le degré d'observance d'une mesure de biosécurité est la proportion des intervenants qui appliquent correctement cette mesure. Des études réalisées en productions laitière, porcine et avicole ont démontré que le manque d'observance des mesures de biosécurité est un problème largement répandu. De fait, le pourcentage d'observance n'est généralement que de 30 à 60 %, selon la mesure de biosécurité étudiée. Les principaux facteurs influençant l'observance sont le degré de formation des intervenants (connaissance de la raison des mesures mises en place), le niveau de communication entre ceux-ci, la présence de mesures incitatives à respecter les règles de biosécurité, la facilité avec laquelle la mesure peut être appliquée (ex. un banc pour s'asseoir afin de changer de bottes) et la présence d'audits permettant de vérifier que le plan de biosécurité est appliqué avec rigueur.

En ce qui concerne les points critiques associés à la ZAR, des recherches ont démontré que l'observance du changement de bottes et du port de la salopette est supérieure le

matin plutôt que l'après-midi, et elle est plus probable lorsque la visite prévue est de longue durée (plus d'une heure). Le respect des zones à l'entrée (figure 2) est augmenté lorsqu'il y a une caméra de surveillance visible et, surtout, lorsque la conception de l'entrée facilite l'application des mesures de biosécurité (ex. assez d'espace, lavabo avec eau chaude et savon pour se laver les mains, etc.). Le lavage des mains est fait avec plus de constance par un visiteur lorsque l'éleveur est présent. Bien que la présence de l'éleveur ou

de son représentant soit encouragée lors d'une visite, une étude réalisée par la Dre Manon Racicot a démontré qu'elle pouvait avoir un impact négatif sur l'observance du port de la salopette¹. C'est donc dire que pour que la visite soit optimale d'un point de vue de la biosécurité, l'employé, ou l'éleveur, doit être présent, mais doit également porter attention au respect des mesures de biosécurité par tous les intervenants de la ferme, même pour les invités.



Fig. 2 - Schéma présentant les deux zones à respecter : ZAC : zone d'accès contrôlé; ZAR : zone d'accès restreint

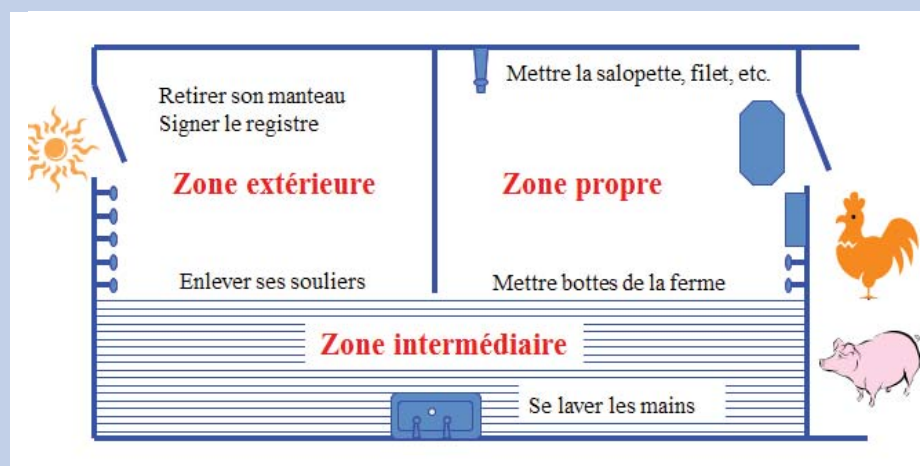


Fig. 3 - Schéma représentant une entrée dite danoise comprenant trois zones : extérieure (en lien avec la ZAC); intermédiaire : où il est essentiel de se décontaminer les mains avant d'avoir accès à la zone d'élevage; et propre : c'est-à-dire l'espace en lien avec l'élevage à protéger. Cette entrée peut aussi être longiligne plutôt qu'en U, comme dans ce schéma. Une entrée moins efficace, mais possible : deux zones (extérieure et propre) avec la désinfection des mains à l'endroit où se séparent les deux zones

DOSSIER BIOSÉCURITÉ

UNE PERSPECTIVE RÉGIONALE

Les compagnies et les fermes d'une même région, surtout en zone de forte densité d'élevages (nombre élevé de fermes par km²), se doivent de partager certaines informations afin de contrôler les maladies contagieuses jugées importantes. Nous devons apprendre à gérer ces risques en tenant compte de chaque région. Il ne suffit pas d'établir des mesures de biosécurité au sein de chaque élevage; il faut aussi considérer les activités régionales, tel le déplacement de personnes, d'équipement et d'animaux, qui peuvent contribuer à la transmission d'un agent pathogène contagieux et au maintien de son réservoir.

La biosécurité est un investissement rentable. Le défi est d'en convaincre chaque personne associée à la production animale. Sans un taux d'observance élevé, les brèches qui se créeront dans le programme de biosécurité seront trop grandes pour contenir les microbes.

Références

1. Racicot M, Venne D, Durivage A, et al: Evaluation of strategies to enhance biosecurity compliance on poultry farms in Quebec: effect of audits and cameras. *Prev Vet Med* 2012;103(2-3):208-218

Scott A, Zepeda C, Garber L, et al: Le concept de compartimentation. *Rev sci tech Off int Epiz* 2006;25(3):881-887

* Dr Vaillancourt est professeur titulaire et directeur du Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique et directeur adjoint de l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal. Dre Racicot est épidémiologiste vétérinaire à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et professeure associée à la Faculté de médecine vétérinaire.

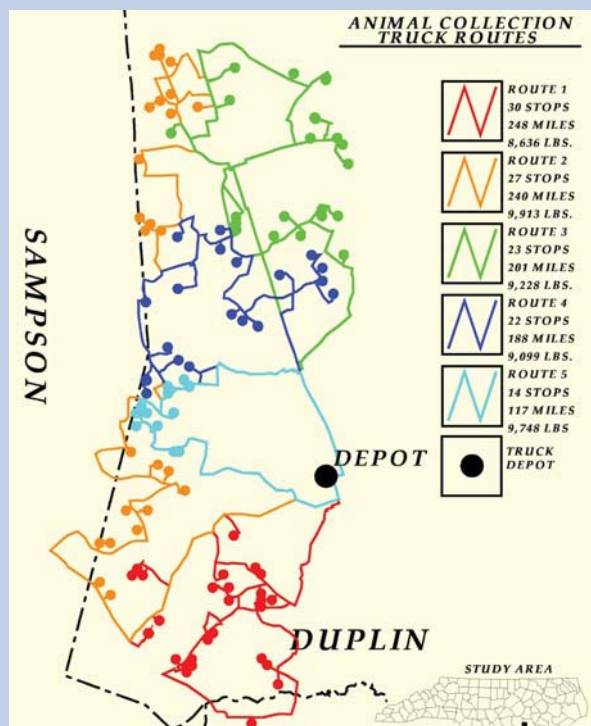


Fig. 4 - Perspective régionale de la biosécurité : usage d'un système de positionnement géographique afin de minimiser le croisement de véhicules allant à différentes fermes dans la même région dans le comté de Duplin en Caroline du Nord

Perspective régionale de la biosécurité :

Liste d'intervenants qui pourraient être contactés afin de planifier et de gérer les déplacements dans une région lors de suspicion d'une maladie d'intérêt pour une production donnée

1. Éleveur impliqué et son personnel
2. Autres éleveurs de la région (si les circonstances l'obligent et selon les ententes établies)
3. Gérant de la meunerie
4. Chauffeur de camion de moulée par l'entremise du gestionnaire de la distribution de la meunerie
5. Entreprises de service public (électricité; gaz; téléphone)
6. Personne responsable de la livraison des animaux
7. Équipe de vaccination
8. Équipe d'insémination artificielle ou vendeur de semences de taureaux
9. Cliniques vétérinaires concernées
10. Compagnie d'équarrissage
11. Personnes responsables de la disposition de la litière usagée ou compagnie à forfait pour épandage du fumier
12. Personnes responsables de la livraison de nouvelles litières
13. Équipes d'entretien (électriciens; plombiers; équipe de construction pouvant travailler à la ferme; personnes responsables du déneigement, des ordures, de l'entretien d'équipements de traite, de préparation et distribution de la ration et de nettoyage du fumier)
14. Équipe de contrôle de la vermine
15. Abattoir
16. Personne responsable de la décontamination de l'équipement de transport des animaux
17. Nutritionnistes
18. Tout autre personnel de soutien ayant accès à la ferme (ex. employés de traite; intervenants de Valacta pour le contrôle laitier; camionneur à lait)
19. Pour la volaille : gérant du couvoir et responsable de la livraison des oiseaux
20. Pour le porc et la volaille : gérants de fermes de reproduction
21. Médecin vétérinaire en chef de la province (si suspicion de maladies à déclaration obligatoire ou volontaire au niveau provincial)
22. Organisations locales ou provinciales selon le type de production affectée

*Pour une maladie à déclaration obligatoire à l'OIE : la priorité est de contacter un représentant provincial de l'ACIA.

Pour une compagnie intégrée, les personnes suivantes doivent aussi être contactées

1. Président
2. Vice-président (surtout la personne responsable de la production)
3. Gérant de la production
4. Tous les médecins vétérinaires de la compagnie
5. Éleveurs sous contrat avec la compagnie
6. Gestionnaire de la flotte de véhicules de la compagnie (et du service d'entretien)

HYGIÈNE À LA FERME :

que faire avec les bâtiments, l'équipement et les véhicules?

Par Dre Manon Racicot D.M.V., Ph. D et Dr Jean-Pierre Vaillancourt, m.v., M. Sc., Ph. D. *



Afin de maximiser la biosécurité à la ferme, il convient de respecter les protocoles de nettoyage et de désinfection, et ce, qu'il s'agisse de bâtiments, d'équipement ou de véhicules. Cet article fait un survol des règles d'hygiène à mettre en place.

BÂTIMENTS

Un nettoyage et une désinfection complète des bâtiments et des enclos sont prioritaires, et ce, peu importe le statut sanitaire d'un élevage. Il est suggéré

de procéder au nettoyage de façon systématique, c'est-à-dire de laver de l'arrière du bâtiment vers le devant et du plafond vers le plancher. Par ailleurs, il est important de contrôler préalablement les rongeurs et les insectes pour qu'un protocole de nettoyage et de désinfection soit efficace. Un protocole efficace comprend plusieurs étapes : la préparation de la salle (retirer le matériel et les matières organiques, balayer, dépoussiérer), le nettoyage (appliquer un détergent, laver à haute pression, rincer), la désinfection, le séchage (chauffage si nécessaire) et le vide sanitaire. Chaque étape interfère avec la suivante. Ainsi, aucune ne doit être négligée.

La première étape est de retirer la litière ou tout autre substrat et de nettoyer le bâtiment pour diminuer considérablement la quantité de matières organiques qui réduisent l'efficacité de tous les désinfectants. Il peut parfois être nécessaire de rincer avec de l'eau lorsqu'il y a beaucoup de matières organiques séchées sur la surface à nettoyer. Puis, un détergent est appliqué pour favoriser la pénétration de l'eau, solubiliser les graisses, détacher les saletés incrustées et éliminer le biofilm. Un protocole de nettoyage optimal s'effectue avec un détergent alcalin (avec des inhibiteurs de corrosion), sous forme de mousse (pour augmenter le temps de contact) à la concentration recommandée par le fabricant en respectant un temps de contact de 20 à 30 minutes. Il faut aussi tenir compte de la technique d'application utilisée pour maximiser la décontamination. Le nettoyage avec de l'eau semble plus efficace pour enlever les débris comparativement au nettoyage à sec, mais cette technique est associée à une moins bonne désinfection. En effet, la présence d'eau mobilise et active de façon accrue les bactéries. De plus, les désinfectants peuvent difficilement pénétrer les microorganismes protégés dans un milieu humide. Un nettoyage avec de l'eau nécessite donc une période de séchage avant d'effectuer la désinfection.

Il est important de tenir compte du type de surface à laver et à désinfecter lors de l'établissement de protocoles et lors de la construction de nouveaux bâtiments. Par exemple, du contre-plaqué brut retiendra 15 fois plus de micro-organismes que du contre-plaqué

peint ou verni. Par contre, le contre-plaqué verni retiendra environ 115 fois plus de pathogènes que les surfaces de plastique. Un lavage avec de l'eau et du savon éliminera 99 % de la charge microbienne sur des surfaces imperméables lisses comme le métal ou le plastique. Un lavage similaire des surfaces typiques d'une ferme telles que le bois brut réduira beaucoup moins la pression d'infection. Ainsi, selon le type de surface, un nettoyage réussi réduit la charge bactérienne de trois logarithmes (log) et une bonne désinfection amène un autre trois log de réduction. La quantité de désinfectant requise pour désinfecter un bâtiment d'élevage est estimée à 0,4 litre par mètre carré. La quantité est importante, mais le type de désinfectant est critique (tableau I). Il est nécessaire d'utiliser des désinfectants qui ont été testés sur des surfaces représentant les matériaux trouvés dans un élevage, tels que le bois, le plastique et le béton. Les recommandations des fabricants quant aux dilutions, aux surfaces testées et aux temps de contact doivent être respectées. La température des désinfectants et des surfaces à désinfecter vont affecter l'efficacité de la désinfection. Les liquides utilisés pour nettoyer et désinfecter doivent idéalement être à 40 °C et les surfaces à 20 °C. Si la température des surfaces se situe entre 10 °C et 20 °C, de plus hautes concentrations de désinfectants seront nécessaires. Sous 10 °C, la désinfection est incomplète. Une faible humidité ambiante et une grande vélocité de l'air sont d'autres paramètres influençant l'action des désinfectants de façon négative. Pour compléter la désinfection, la fumigation est recommandée pour désinfecter l'air du bâtiment afin de s'assurer de rejoindre les recoins. Pour ce faire, il faut fermer le bâtiment de façon étanche, lorsque possible, pour au moins une journée et arrêter la ventilation. L'objectif est de diminuer la pression d'infection, et non de stériliser l'environnement. Il faut ensuite réactiver la ventilation avant l'entrée des animaux. La décontamination des bâtiments est considérée comme une tâche de plus en plus spécialisée. Lorsque le nettoyage et la désinfection ne sont pas accomplis par un entrepreneur, les risques de maladies augmentent. Il semble donc que la formation et la motivation soient des enjeux majeurs de réussite.

Après avoir nettoyé et désinfecté un bâtiment, une évaluation de l'efficacité des méthodes et des produits utilisés s'avère importante pour déterminer si les standards de désinfection ont été atteints et pour évaluer la pression d'infection sur le prochain élevage. Un vide sanitaire est également suggéré. Un délai de 14 jours, incluant la période de nettoyage et de désinfection, est recommandé entre les élevages pour permettre une réduction de la contamination bactérienne résiduelle.

DOSSIER BIOSÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT

Tout équipement introduit dans le bâtiment d'une ferme devrait être systématiquement nettoyé et désinfecté. Pour ce faire, un pulvérisateur peut être placé à l'entrée de chacun des bâtiments. Une autre option pour gérer l'entrée d'un équipement déjà décontaminé est de placer l'équipement dans un sac et de placer celui-ci dans une boîte (*bag-in-a-box*). Pour accomplir cette méthode, il faut délimiter une zone propre et une zone contaminée dans l'aire de réception de la marchandise. La boîte est considérée comme contaminée et doit rester dans la zone contaminée. Le sac contenant le matériel est transféré dans la zone propre sans avoir de contact avec la zone contaminée.

Selon le type de surface, un nettoyage réussi réduit la charge bactérienne de trois logarithmes (log).

VÉHICULES

Les véhicules circulant sur le site d'une ferme peuvent être une source d'infection. Avec le trafic des employés et des visiteurs, il est possible d'introduire des agents pathogènes par l'entremise des bottes contaminées dans l'aire de circulation. Les véhicules peuvent également contaminer d'autres véhicules en absence de périmètre protégé autour des bâtiments. Le périmètre protégé limite ce risque, puisqu'il ne donne accès qu'aux véhicules dont la circulation près d'un bâtiment est indispensable, tels que les camions d'aliments, de l'abattoir et d'animaux arrivant à la ferme. Les autres véhicules doivent se garer à

l'endroit désigné hors du périmètre protégé. Lorsque les circonstances l'exigent (ex. suspicion d'une maladie importante dans la région), il est souhaitable que les camions pénétrant dans la zone d'élevage soient nettoyés et désinfectés. Pour ce faire, certains véhicules sont munis de système d'assainissement qui consiste à asperger un désinfectant (ex. oxyhalogène comprenant une peroxygénée) sur les pneus pendant 15 à 60 secondes pour réduire la charge bactérienne. Le système est actionné par le camionneur en arrivant et en sortant d'une ferme. Malgré la faible contamination des roues en hiver, une désinfection peut être effectuée si les désinfectants ne gèlent pas. Lorsqu'un désinfectant à base de phénol ou de composés quaternaires est mélangé avec 50 % d'éthylène glycol (antigel) ou 70 % de méthanol (lave-glace), le gel est évité. Outre la décontamination des roues, il est nécessaire d'être vigilant quant à l'hygiène à l'intérieur des véhicules transportant les animaux. Le protocole de nettoyage efficace est le retrait de la litière, un lavage, une désinfection et un séchage. Un vide sanitaire ne semble pas nécessaire pour réduire de façon significative le nombre de bactéries isolées au-delà de la réduction atteinte par le nettoyage, la désinfection et le séchage. Des travaux récents ont clairement démontré l'importance du séchage en particulier.

* Dr Vaillancourt est professeur titulaire et directeur du Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique et directeur adjoint de l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal. Dre Racicot est épidémiologiste vétérinaire à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et professeure associée à la Faculté de médecine vétérinaire.

Référence

1. Brown WE: Clean and mean: effective targeting for disinfectants and disinfectant combinations. Proc 22nd Annual Poultry Service Industry Workshop, Alberta Agriculture, Food and Rural Development, 1997, (procédures disponibles au www.agric.gov.ab.ca/livestock/poultry/psiw/psiw9710.html)

Tableau I – Propriétés d'un désinfectant idéal pour la ferme¹

Fonctions	Bénéfices
Sans odeur ou faible odeur	Convivial à l'intérieur, pour utilisation quotidienne et près des aliments
Large spectre biocide	Tue les bactéries, les moisissures et les virus qui affectent la santé et les performances
Biodégradable	Acceptable pour l'environnement
Non volatile	Action germicide résiduelle efficace; pas de vapeurs nocives ou corrosives
Stable durant l'entreposage	Stable dans un entrepôt chaud ou froid
Stable au gel ou dégel	Le gel survient lors des transits et de l'entreposage
Action rapide	Doit tuer avant que les surfaces ne sèchent
Tolérance à l'eau dure	L'eau peut avoir une dureté aussi élevée que 400 ppm sous forme de CaCO ₃
Tolérance élevée aux matières organiques	Les surfaces à la ferme contiennent une grande charge organique sur les surfaces poreuses
Efficace sur une large gamme de pH	Le pH de l'eau varie. D'autres facteurs peuvent également influencer sur le pH pendant que le désinfectant doit agir
Non corrosif	Ne doit pas corroder ou endommager les surfaces ou l'équipement traité
Non toxique à l'utilisation	Ne doit pas être toxique pour l'applicateur, ni les animaux logés dans la zone de traitement
Non irritant	Pas d'irritation de la peau, des yeux, des muqueuses lors de l'utilisation
Inflammable	Inflammation > 37,7 °C (100 °F)
Pas un oxydant puissant	Les risques d'incendie et d'explosion peuvent exister si mal entreposé et manipulé

BIOSÉCURITÉ

Que fait l'Agence canadienne d'inspection des aliments POUR LA BIOSÉCURITÉ?

Par Dre Geneviève Toupin, m.v.*



La biosécurité est une responsabilité partagée qui est des plus efficaces lorsque tous les intervenants comprennent et exécutent leurs rôles respectifs tout en contribuant à son bon fonctionnement.

En appliquant chaque jour des méthodes rigoureuses de biosécurité, le risque de propager des organismes pathogènes d'une exploitation à l'autre peut être atténué afin qu'il se situe à un niveau acceptable. Voici quelques-unes de ces mesures quotidiennes :

- Bonne hygiène personnelle;
- Port de chaussures et de vêtements protecteurs propres;
- Désinfection régulière de l'équipement et des instruments;
- Désinfection régulière des véhicules;
- Entreposage et élimination appropriés des articles à usage unique usagés;
- Entreposage, nettoyage et désinfection appropriés des articles réutilisables;
- Manipulation sécuritaire des échantillons prélevés pour analyse en laboratoire;

- Planification des visites à l'exploitation, c'est-à-dire prodiguer les soins aux animaux malades subséquemment à la visite des animaux en santé.

Les praticiens vétérinaires jouent un rôle majeur puisqu'ils sont les premiers intervenants lorsqu'un cas suspect de maladie est détecté dans une exploitation agricole. Ils jouent également un rôle important de conseiller pour le producteur dans la planification et l'exécution des programmes de prévention des maladies et de biosécurité.

Pour les aider dans l'exécution de ces tâches, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) met à leur disposition les outils en ligne suivants :

- Mesures de biosécurité générale à l'intention des producteurs et des médecins vétérinaires (www.inspection.gc.ca > Animaux > Animaux terrestres > Biosécurité);
- Évaluation des risques à votre exploitation agricole – Liste de vérification des mesures de biosécurité (www.inspection.gc.ca > Animaux > Animaux terrestres > Biosécurité > Outils > Liste de vérification).

L'ACIA élabore également des normes, des protocoles et des stratégies nationales en matière de biosécurité, de concert avec les associations de producteurs, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le

LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ ÉTABLIES SE DIVISENT EN QUATRE CATÉGORIES** :

1. Mesures de base

Les mesures de base s'appliquent généralement à des activités ne nécessitant aucun contact avec des animaux.

2. Mesures de routine

Les mesures de routine sont celles utilisées le plus fréquemment pour les tâches de tous les jours. Elles s'appliquent lorsqu'aucun cas de maladie n'est soupçonné sur les lieux.

3. Mesures accrues

Lorsqu'il est question de mesures accrues, le risque de transmission est considéré élevé. On parle alors de visite à des populations à risque élevé ou à des fermes exigeant des mesures de biosécurité de niveau supérieur (ex. élevages exempts de pathogènes spécifiques, centres d'insémination artificielle). Pour l'ACIA, il peut s'agir également de visites à la ferme en cas de soupçon ou de détection de maladies non réglementées hautement contagieuses (ex. virus de la vallée des Sennéas) ou de maladies réglementées qui ne sont pas hautement contagieuses (ex. l'anémie infectieuse équine).

4. Confinement

Les mesures de biosécurité sont haussées au dernier niveau, soit le confinement, lorsqu'il s'agit d'un cas confirmé ou d'un soupçon de maladies réglementées hautement contagieuses (ex. influenza aviaire hautement pathogène) ou de maladies émergentes hautement contagieuses. L'ACIA possède des protocoles et des équipes de répondants spécialisés en bioconfinement pour mettre en place les zones et les lignes de décontamination et ainsi assister les autres équipes de répondants dans ces situations.

DOSSIER BIOSÉCURITÉ



Crédit photo : Johanne Brunet

milieu universitaire. Ces mesures s'appliquent à l'élevage du bétail, de la volaille et à la production aquacole. Les normes nationales de biosécurité peuvent être consultées en visitant le www.inspection.gc.ca
> Animaux > Animaux terrestres > Biosécurité > Normes et principes.

Il est également intéressant de noter que l'ACIA ne limite pas son implication aux niveaux provincial et national. En effet, le Canada apporte une contribution mondiale en influant sur le développement de normes internationales en matière de biosécurité, ce qui permet de maintenir et d'élargir les débouchés pour les producteurs et d'améliorer la santé animale dans le monde. À titre d'exemple, on peut citer le soutien que l'ACIA a apporté à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) pour l'élaboration de chapitres sur la biosécurité dans les élevages de volailles et de porcs et pour l'élaboration de conseils et de développements de protocoles de biosécurité pour les épreuves équestres aux Jeux Pan Am de 2015 à Toronto.

L'ACIA veille également à soutenir ses employés en établissant des lignes directrices pour les aider à mettre en place des mesures de biosécurité adéquates lors de visites à la ferme. Le personnel doit les suivre tant à l'entrée, pour empêcher l'introduction d'agents pathogènes (bioexclusion), que lors des déplacements dans l'installation afin de minimiser la propagation (biogestion), tout autant qu'à la sortie, pour empêcher la propagation d'agents pathogènes vers d'autres installations (bioconfinement).

Pour chacune de ces catégories, un niveau acceptable d'équipement de protection individuelle (ÉPI) est suggéré. L'ÉPI protège les personnes de tout contact direct et indirect avec les agents pathogènes. Il est aussi un moyen efficace de circonscrire un danger : il suffit de le retirer de façon

adéquate et d'en disposer de façon appropriée. Pour les mesures de base, il peut s'agir simplement du port de vêtements de travail propres, auquel peut s'ajouter une paire de bottes en plastique jetable; pour les mesures de routine, il peut s'agir du port d'une combinaison de coton et de bottes de caoutchouc. Lorsqu'il est question de confinement, l'utilisation d'un système à double couche de protection ainsi que l'ajout d'un respirateur, s'il est question d'une maladie zoonotique transmissible par aérosol, peut même être de mise.

Les praticiens vétérinaires jouent un rôle majeur puisqu'ils sont les premiers intervenants lorsqu'un cas suspect de maladie est détecté dans une exploitation agricole.

Les activités de biosécurité visant à assurer le confinement du danger sont établies selon le risque possible pour l'inspecteur (ex. zoonose), de même que la nature du danger, la gravité de son incidence et le risque de propagation. En effet, il ne faut pas voir la biosécurité comme une mesure applicable à la ferme seulement.

L'ACIA peut compter sur différents types de fonctions de contrôle qui visent à réduire les effets du danger. Il peut s'agir, par exemple, de quarantaine, de déclaration d'un lieu infecté, d'interdiction de déplacement sans permis ou de déclaration d'une zone contrôlée par décret ministériel.

BIOSÉCURITÉ

Les lignes directrices établies pour guider les médecins vétérinaires et les inspecteurs de l'ACIA tiennent compte d'un autre aspect important, mais souvent négligé de la biosécurité : celui de la gestion du matériel utilisé, des véhicules et des mouvements du personnel à l'intérieur des bureaux au retour de la visite. La figure 1 illustre bien à quel point l'emploi d'un trajet direct et le plus court possible (en bleu) peut réduire les risques de contamination des lieux si par inadvertance le nettoyage et la désinfection du matériel et de l'équipement avaient été inadéquats. Voici d'autres points à prendre en considération lors de la préparation des visites à la ferme :

- Limiter la quantité de matériel et d'équipement qui entre dans les bâtiments d'élevage (ou la salle d'examen) à ce qui est absolument nécessaire;
- Éviter d'apporter dans une ferme ce qui a été apporté dans les bâtiments d'élevage d'une autre ferme même si l'emballage du matériel n'a pas été ouvert, à moins qu'un nettoyage et une désinfection complète ne soient effectués;
- Maintenir le véhicule propre, les fenêtres fermées et le garer à un endroit approprié, loin des systèmes de ventilation des bâtiments d'élevage;
- Encourager la création de compartiments propres et souillés dans le véhicule ainsi que dans le laboratoire et l'entrepôt de l'hôpital ou de la clinique pour éviter la contamination croisée du matériel.

Pour terminer, il est important de souligner que les opportunités d'action sont nombreuses pour contrôler les maladies infectieuses et ainsi minimiser leur introduction, leur diffusion et leur impact.

La biosécurité est un continuum qui englobe un large tableau d'activités allant du commerce international aux accords de certification jusqu'aux mesures de mitigation pour la ferme et les bâtiments agricoles.

Une biosécurité bien implantée permet de prévenir ou de contrôler l'infection. Si on fait un parallèle avec le volet humain, le port du masque, par exemple, par un patient fébrile ayant une toux, réduira la possibilité de transmission de pathogènes, comme le virus de l'influenza, aux autres personnes. Plus encore, lors de l'éclosion du virus Ebola en Afrique occidentale en 2014, les lacunes dans le port et le retrait de l'ÉPI par les répondants ont entraîné l'infection de nombreux d'entre eux, réduisant ainsi le nombre de personnes du corps médical capables d'apporter l'aide nécessaire. Citons également tous les problèmes liés à la transmission de bactéries hautement résistantes aux antibiotiques comme le *Clostridium difficile*.

La biosécurité n'est pas la solution à elle seule à tous ces problèmes, mais elle peut en diminuer une grande partie et cela n'a pas toujours besoin d'être compliqué.

Lavons-nous bien les mains... c'est la base!

*La Dre Geneviève Toupin est spécialiste vétérinaire national aux opérations, santé des animaux, contrôle des maladies terrestres et du programme TRACE à l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Les lignes directrices établies pour guider les médecins vétérinaires et les inspecteurs de l'ACIA tiennent compte d'un autre aspect important, mais souvent négligé de la biosécurité : celui de la gestion du matériel utilisé.

** Lorsqu'une installation dispose de protocoles de biosécurité qui sont plus stricts que le niveau de sécurité applicable à l'ACIA, le personnel de l'ACIA doit alors respecter le niveau de biosécurité le plus élevé.

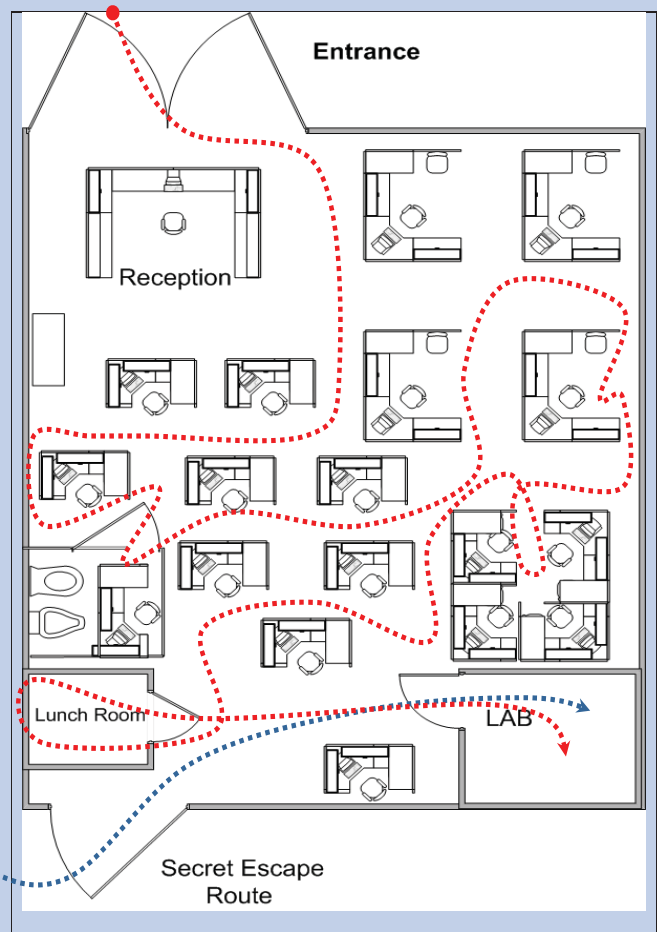


Fig. 1 – Gestion des mouvements du personnel à l'intérieur des bureaux au retour de la visite (en bleu)

DOSSIER BIOSÉCURITÉ

ÉTABLIR UN PLAN DE BIOSÉCURITÉ

Un nouvel outil disponible pour le secteur laitier

Par Dre Marie-Ève Paradis, m.v., M. Sc.*



La biosécurité, autrefois mise de côté par le secteur des bovins laitiers, commence enfin à vouloir prendre sa place. En effet, les récentes émergences de maladies bovines dans le monde, dont la Salmonella Dublin au Québec, les enjeux actuels liés à l'antibiorésistance et le regard accentué du public envers le bien-être animal sont dernièrement venus mettre en relief l'importance qui devrait être accordée à la biosécurité dans ce secteur, sans compter l'essor de l'initiative proAction, un

programme de certification nationale mis sur pied par Les Producteurs laitiers du Canada, qui inclura un volet complètement dédié à la biosécurité.

Le contexte actuel fait donc en sorte qu'une demande en services-conseils en biosécurité provenant du secteur laitier risque fort probablement d'augmenter dans les années à venir. Les médecins vétérinaires seront de plus en plus appelés à conseiller les producteurs laitiers dans la mise en place de plans de biosécurité.

Bien qu'il existe certains principes généraux de biosécurité universellement applicables, il est important de reconnaître qu'aucun plan de biosécurité préétabli ne peut convenir à tous les types de production, de ferme ou de producteur. Lors de l'élaboration d'un plan de biosécurité, il est primordial de considérer à la fois les types et risques de maladies présentes à la ferme, les besoins et objectifs spécifiques de la ferme, ses ressources, et les bénéfices économiques attribuables. Il s'agit d'un processus relativement complexe pour lequel une démarche mérite d'être appliquée (figure 1) si on ne veut pas se perdre à travers des listes exhaustives de pratiques à mettre en place sans trop savoir précisément pour quelles raisons elles doivent l'être.

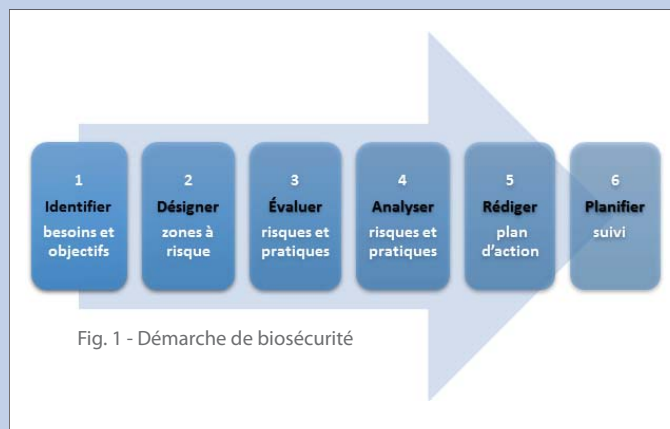


Fig. 1 - Démarche de biosécurité

DÉVELOPPER UN PLAN DE BIOSÉCURITÉ

ÉTAPES À SUIVRE

1- Identifier les besoins et objectifs

La première étape à envisager lors de l'élaboration d'un plan de biosécurité consiste à bien déterminer les besoins et objectifs en matière de santé et de production propres à la ferme. Il s'agit d'une étape importante puisqu'elle aura un impact sur la priorisation des actions à mettre en place et sur la motivation du producteur à appliquer le plan de biosécurité. Au cours de cette étape, plusieurs questions devraient être posées au producteur, par exemple :

- Quelles sont les maladies infectieuses qui doivent être prévenues ou contrôlées?
- Des animaux sont-ils achetés et, si oui, dans quel contexte et à quelle fréquence?
- Des animaux sont-ils régulièrement vendus et, si oui, pour quel marché?
- Des animaux participent-ils à des expositions, des foires ou visitent-ils d'autres lieux de rassemblement?
- D'autres espèces animales sont-elles présentes sur la ferme?
- etc.

2- Désigner les zones à risque par l'entremise d'un schéma

La deuxième étape consiste à schématiser les unités ou secteurs de production et à définir les zones de biosécurité. Un tel schéma facilitera les discussions sur les endroits à risque où entrée et sortie d'agents pathogènes pourraient se produire. Grâce au schéma, on pourra donc vérifier aisément si certaines installations sont accessibles et si certaines mesures sont appliquées aux différents points de transition.

3- Évaluer les risques et pratiques au moyen d'un questionnaire

La troisième étape consiste à déterminer une liste de pratiques ou de facteurs de risque à évaluer. Idéalement, cette liste devrait être élaborée en fonction des éléments recueillis lors des étapes précédentes, plus particulièrement, en fonction des maladies jugées préoccupantes pour l'entreprise. Passer en revue une telle liste permettra d'identifier les facteurs de risque et de vulnérabilité de transmission de maladies infectieuses présentes à la ferme ainsi que leur probabilité d'occurrence.

4- Analyser les risques

Une fois les facteurs de risque identifiés, ceux-ci devront être analysés afin de les regrouper selon différentes catégories pour identifier ceux ayant le plus grand impact de transmission de la maladie. Il s'agit d'un passage obligé afin de pouvoir cibler des actions prioritaires visant l'amélioration de la biosécurité à la ferme. C'est souvent au cours de cette étape que le médecin vétérinaire fait réaliser au producteur quels sont ses problèmes sanitaires et leur ampleur.

BIOSÉCURITÉ

5- Rédiger un plan d'action

La cinquième étape consiste à élaborer un plan d'action dont l'objectif ultime est d'améliorer le niveau de biosécurité. Il est indispensable, au cours de cette étape, de s'assurer que le producteur soit disposé et ait les moyens d'appliquer les mesures d'atténuation recommandées. C'est pourquoi il est important que les actions citées dans le plan ne soient pas trop nombreuses, respectent les objectifs et problèmes de santé propres à la ferme, ainsi que les ressources disponibles, et l'ouverture du producteur concernant le plan de biosécurité.

Il est suggéré, au cours de cette étape, d'inclure la mise en place de certaines procédures normalisées, et ce, afin de compléter le plan de biosécurité. Les procédures normalisées sont des outils permettant aux gens travaillant dans une exploitation agricole d'adopter systématiquement une marche à suivre pour accomplir une tâche de manière constante et sans oubli. Dans un contexte de biosécurité, il s'agit de procédures de sécurité qui décrivent comment affronter une menace et comment agir pour en diminuer le risque.

Une procédure normalisée de vaccination est généralement recommandée étant donné l'importance attribuée à cette pratique concernant la prévention de plusieurs maladies infectieuses bovines. Établir une procédure d'introduction de nouveaux animaux sera également judicieux pour les producteurs faisant régulièrement l'achat d'animaux. D'autres procédures pourraient également être souhaitables, notamment en ce qui concerne l'entrée des visiteurs à la ferme, la réintroduction d'animaux dans le troupeau, les procédés de nettoyage et de désinfection, le contrôle des parasites ou encore la manière de gérer certains cas cliniques tels les cas de diarrhée, de mammite ou encore de pneumonie.

6- Planifier un suivi

Une fois le plan de biosécurité établi, il importe d'en assurer un certain suivi dans le temps afin de veiller à ce que celui-ci corresponde toujours aux objectifs, réalités et priorités actuels de l'entreprise. La réévaluation du plan de biosécurité devrait être faite annuellement, et plus fréquemment advenant une crise sanitaire ou encore des changements majeurs apportés aux installations ou aux pratiques de gestion. Un plan de biosécurité se doit d'être évolutif au fil du temps et non statique : des éléments devraient progressivement s'ajouter, se raffiner ou être modifiés.

NOUVEL OUTIL DISPONIBLE

Sachant que de plus en plus de médecins vétérinaires seront appelés à promouvoir la biosécurité sur les fermes laitières et à développer des plans de biosécurité, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) en est venue à développer un tout nouvel outil : le logiciel Vigil-Vet bovin laitier (www.vigil-vet.ca).

Il s'agit d'un outil informatique d'évaluation et de gestion de la biosécurité des fermes laitières destiné à l'usage des médecins vétérinaires praticiens. La démarche présentée précédemment y est incorporée. Cet outil, polyvalent et intuitif, facilitera grandement le travail des médecins vétérinaires dans la conception de plans de biosécurité à la ferme et motivera d'autant plus ceux-ci à offrir aux producteurs des services-conseils complets et concertés en biosécurité.

Afin de définir les besoins et objectifs de la ferme, le médecin vétérinaire devra d'abord, accompagné du producteur, compléter la section « Profil du troupeau ». Un croquis de la ferme pourra être fait par la suite afin d'identifier les zones d'entrée et de sortie des animaux et du personnel et d'imager la circulation. Des listes de questions qui survoleront divers thèmes devront ensuite être répondues afin d'identifier des risques, et ce, en fonction des modules ou sections choisis. L'approche par module ou section, offerte par le logiciel, a été développée dans le but de répondre aux différents besoins d'évaluation de chacun. Pour celui qui veut aborder la biosécurité de façon générale tout en répondant aux normes minimales de l'industrie (proAction), le logiciel offre le module de base. Des modules sur diverses maladies sont également offerts. Par exemple, on y trouve un module pour celui qui voudrait mieux contrôler la leucose ou encore pour celui qui voudrait travailler à prévenir spécifiquement l'introduction de Salmonella Dublin. Il y a également la possibilité de travailler en profondeur sur une ou des sections en particulier. Par exemple, un producteur faisant énormément d'achats pourrait souhaiter évaluer plus en profondeur cet aspect.

La dernière étape sera de rédiger un plan d'action incluant quelques recommandations en se basant, entre autres, sur les rapports d'analyse issus du logiciel. Ces rapports présenteront des scores de risque qui pourront servir d'aide à la priorisation des actions. Le logiciel permet également de réaliser des procédures normalisées écrites professionnelles et d'accéder à des références, fiches illustrées et autre matériel clé.

CONCLUSION

Bien qu'un mouvement de biosécurité vient de s'amorcer dans le secteur laitier, instaurer des plans de biosécurité sur les fermes laitières afin de protéger la santé des animaux demeure pour l'instant un défi pour les médecins vétérinaires praticiens. Être en mesure d'aborder de manière structurée, efficace et spécifique la biosécurité avec le producteur sera donc un atout à promouvoir. Plus que jamais, la mise en application d'un plan de biosécurité à la ferme relève d'un effort d'équipe entre médecin vétérinaire et producteur.

*La Dre Marie-Ève Paradis a obtenu son diplôme en médecine vétérinaire à l'Université de Montréal en 2002. Elle est conseillère scientifique pour l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ).



LOGICIEL DE BIOSÉCURITÉ

POUR UNE
DÉMARCHE INÉGALÉE
VERS UN PLAN DE
BIOSÉCURITÉ

SUGGÈRE DES PRATIQUES À PRIORISER RÉDUIT LES ERREURS ET OMISSIONS AUGMENTE LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE VOS INTERVENTIONS

VIGIL-VET
BOVIN LAITIÈRE

VIGIL-VET.CA

AMVPQ
Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec

DOSSIER BIOSÉCURITÉ

La place de la biosécurité

EN PRODUCTION PORCINE

Par Dr François Cardinal, m.v., M. Sc.*

Il y a plus de 15 ans, à l'aube du 21^e siècle, la biosécurité était un concept déjà bien établi en production porcine. C'était probablement la production pour laquelle ce concept était le plus présent. La majorité des fermes sevrèrent rapidement les porcelets en ayant fait le transfert vers la production en trois sites et l'implantation des mesures de biosécurité générales se faisait en même temps. La production de porcs « assainis » était aussi bien implantée, surtout dans les fermes d'élevage des sujets destinés à la reproduction. La biosécurité y était bien présente. Enfin, dans plusieurs troupeaux naisseurs-finisseries, des protocoles de biosécurité étaient établis. La majorité des protocoles à cette époque visaient principalement les risques liés aux visiteurs et à l'introduction des futurs animaux reproducteurs. Faute de recherches scientifiques spécifiques aux maladies d'importances économiques, la majorité des protocoles étaient basés sur ceux visant la prévention de l'introduction de la fièvre aphteuse dans les zones infectées et sur des croyances populaires.

Malgré tout, plusieurs fermes continuaient d'avoir des problèmes récurrents de maladies importantes comme le syndrome respiratoire et reproducteur porcin (SRRP). L'utilisation plus systématique des outils diagnostics moléculaires, comme le séquençage du virus, a permis de constater que, dans plusieurs cas, la récurrence de la condition était occasionnée par des contaminations externes successives et non pas par la circulation de la même souche dans le troupeau. Des chercheurs américains se sont donc intéressés à la transmission du virus SRRP entre les troupeaux et aux méthodes de biosécurité à mettre en place pour pallier ces sources d'introductions possibles.

Durant la même période, d'autres chercheurs ont travaillé sur la validation de l'efficacité et de la nécessité des mesures de biosécurité appliquées sur les fermes pour les maladies à incidence économique. Des informations scientifiques validées sont alors devenues disponibles et ont permis de faire évoluer



Crédit photo : Johanne Brunet

les protocoles. Graduellement, les douches à l'entrée ont fait place aux corridors danois, ces derniers ayant démontré autant d'efficacité que les douches pour prévenir l'introduction de la plupart des agents pathogènes par les visiteurs et les employés. En 1999, la moitié des producteurs demandaient à être visités les lundis matins ou exigeaient un temps de retrait (période sans contact avec des porcs) de 48 heures. Cela devenait une contrainte importante pour la pratique porcine. Aujourd'hui, la science a bien démontré qu'une nuit de retrait est suffisante; puisqu'une nuit équivaut habituellement à une douche à l'extérieur, des vêtements propres et quelques heures sans contact avec des porcs. Nul besoin d'expliquer davantage pour comprendre que cette « avancée » facilite grandement la pratique vétérinaire dans ce domaine, ainsi que la gestion des fermes porcines. Un autre exemple : les bains de pieds ou pédiluves qui ont maintenant pratiquement disparu à la suite d'une étude approfondie qui a clairement démontré qu'ils ne prévenaient en rien la dispersion des agents pathogènes sur la

ferme et même que, dans certaines circonstances, ils étaient une source de contamination pour les animaux.

La recherche de l'excellence en biosécurité des fermes porcines s'est faite par nécessité. Plusieurs agents importants se transmettent par la semence des verrats. Au fil du temps, l'insémination artificielle s'est vue utilisée à 99,99 %. Les fournisseurs de semences, s'ils voulaient demeurer en affaires, devaient être en mesure de garantir aux acheteurs un produit sans risque pour la santé des troupeaux de truies. C'est ainsi que l'industrie en est venue à la nécessité d'ajouter la filtration de l'air aux aspects possibles d'un programme de biosécurité à la ferme. En effet, il a été clairement démontré que le virus SRRP, le virus de l'influenza et le *Mycoplasma hyopneumoniae* pouvaient se transmettre d'un élevage à l'autre seulement par aérosol, et ce, sur une distance allant jusqu'à 9 km dans certains cas. La filtration de l'air est coûteuse et demande une rigueur de suivi plus importante que toute autre mesure de biosécurité existante

BIOSÉCURITÉ

jusqu'à maintenant. Toutefois, lorsqu'appliquée correctement et dans les élevages à haut risque, c'est la mesure qui donne à elle seule le meilleur retour sur investissement. Pour les centres d'insémination, elle est devenue un élément incontournable afin de garantir une semence libre de virus SRRP sur une base continue.

Il n'y a pas que les aspects scientifiques des agents pathogènes et de leur survie dans l'environnement à considérer par le médecin vétérinaire praticien : il y a aussi l'observance, c'est-à-dire le suivi des règles de biosécurité par les personnes concernées. À ce sujet, il s'est fait et se fait encore de la recherche. La Dre Manon Racicot (voir l'article sur l'hygiène à la ferme) a bien démontré, dans le domaine de la production aviaire au Québec, que le manque d'observance est un phénomène répandu et variable d'une personne et d'un élevage à l'autre. C'est une facette que le praticien doit avoir en tête lorsqu'il établit un protocole pour un élevage. Il faut que les protocoles soient adaptés aux tempéraments des personnes sur la ferme de même qu'aux réalités quotidiennes et physiques du bâtiment.

Il faut aussi que les protocoles soient adaptés aux réalités du temps. Lors de l'écllosion de l'Influenza pH1N1 en 2009, l'humain est devenu un vecteur biologique à considérer. Jusqué alors, l'homme n'était vu que comme un vecteur mécanique pour les agents pathogènes. La biosécurité des fermes s'est alors étendue, la vaccination des travailleurs contre la grippe a été encouragée et l'accès aux fermes aux personnes ayant des symptômes grippaux importants a été refusé.

La dernière venue des maladies, la diarrhée épidémique porcine (DEP), présente en Amérique du Nord depuis 2013, est venue ajouter des maillons de la chaîne de production porcine aux éléments importants à contrôler dans un protocole de biosécurité. En effet, les deux facteurs de risque les plus importants pour les élevages du Québec concernant la contamination au virus de la DEP sont le transport des animaux vivants, incluant le chargement d'animaux pour expédition à l'abattoir, et l'achat d'aliments. Jusqué-là, l'introduction des aliments sur les fermes n'était pas considérée comme un facteur de contamination important. C'est le processus de livraison comme tel et la contamination de l'extérieur du sac qui représentaient le risque. Aujourd'hui, on sait que le virus du

DEP peut survivre de façon prolongée dans certains ingrédients et que l'aliment lui-même (indépendamment du mode de livraison) peut être la source de contamination pour les truies et porcelets. C'est d'ailleurs un ingrédient contaminé qui est responsable de l'introduction du virus en Amérique du Nord et un autre ingrédient qui est à l'origine de 17 des 18 premiers cas canadiens. En ce qui concerne le transport, il a été rapidement démontré au début de l'épidémie américaine que les remorques non lavées qui venaient chercher des animaux à la ferme représentaient un risque important pour les élevages même si tous les animaux qui y étaient chargés étaient transportés pour l'abattage. Le simple fait d'accoler la remorque contaminée au bâtiment pour le chargement des animaux peut être suffisant pour contaminer l'élevage expédiant les animaux. Ce sont deux éléments qui n'étaient pas nouveaux, mais qui passaient d'une évaluation de risque « faible » ou « négligeable » à « très important ».

Ces successions rapides de nouveaux agents pathogènes et de recherches scientifiques sur la biosécurité, combinées aux difficultés économiques du secteur, ont amené les producteurs de porcs à s'intéresser encore plus aux concepts de médecine préventive et de biosécurité. Aujourd'hui, on peut y ajouter la communication systématisée de l'information sur les statuts sanitaires SRRP entre les élevages (la veille sanitaire provinciale) et les projets de contrôle local et d'éradication du SRRP (CLÉ), projets auxquels plusieurs producteurs participent de façon volontaire et qui visent à

diminuer la fréquence des contaminations en échangeant de l'information autrefois jugée confidentielle entre les différents producteurs. La nécessité de rentabilité des fermes porcines fait en sorte qu'aujourd'hui, un producteur n'a d'autre choix que d'appliquer des mesures de biosécurité à la ferme, sans quoi, le coût des différentes crises sanitaires aura tôt fait de le sortir de l'industrie.

En regardant en arrière, les protocoles d'aujourd'hui diffèrent de ceux de 1999 surtout du fait qu'ils sont plus que jamais basés sur des informations scientifiques validées et qu'ils ciblent la prévention de maladies importantes au lieu d'être généraux. Une évaluation du risque et des ratios coûts/bénéfices sont faits avant de décider de mettre en place une mesure en particulier. Si l'on choisit avec le producteur de prendre un certain risque en ne mettant pas en place une mesure en particulier, on peut utiliser un programme de surveillance par des échantillonnages réguliers et des tests de laboratoire ou des programmes de vaccination. Ce programme de surveillance est réellement intégré à celui de médecine préventive de la ferme. Finalement, les protocoles dépassent maintenant les limites de la ferme. L'industrie du transport et de la fabrication des aliments font maintenant partie de la biosécurité de la filière. La biosécurité est un concept qui est en constante évolution en production porcine et il est certain qu'il en sera de même dans le futur.

*Le Dr François Cardinal est diplômé de la Faculté de médecine vétérinaire en 1999. Il œuvre dans le domaine porcin depuis près de vingt ans.





Faites-vous partie d'une organisation apprenante?

Par Dre Johanne Hamel, m.v. retraitée*

Le début du XXI^e siècle se définit par un contexte d'imprévisibilité. Particulièrement, l'environnement d'affaires affiche des changements plus fréquents et plus importants qu'auparavant. Ainsi, la concurrence plus intensive, les avancées technologiques et la transformation des préférences des consommateurs affectent les PME. C'est pour ces raisons que les entreprises ont besoin d'être apprenantes pour mieux s'adapter et performer.

Une organisation apprenante est un milieu où les employés excellent dans la création, l'acquisition des connaissances et le transfert de celles-ci en pratique.

LES TROIS LEVIERS DE L'ORGANISATION APPRENANTE

La recherche met de l'avant trois grands leviers de l'adaptabilité dans les organisations : un environnement apprenant, des pratiques de gestion et des processus en soutien à l'apprentissage et un leadership renforçateur.

1. Environnement apprenant

Pour apprendre, les employés doivent se sentir en confiance pour exprimer leurs idées et prendre des risques, sans être marginalisés par le blâme ou les reproches. À cet effet, un climat de confiance et de sécurité représente une condition de base à l'apprentissage.

De plus, valoriser des opinions opposées aux siennes permet d'obtenir des points de vue différents qui stimulent la créativité et l'engagement des individus dans leur travail. Par exemple, des rencontres d'équipe où l'animateur recueille les opinions de chacun, un sondage interne envoyé aux employés avant une prise de décision, etc.

Lorsqu'on questionne les employés sur des sujets précis, il est facile de se laisser porter par la pensée du groupe lors d'identification et de résolution de problèmes en équipe. Pour éviter ce phénomène d'entraînement pendant les discussions, portez attention aux différents points de vue. Cette manière de procéder met en place des conditions de créativité et d'ouverture aux nouvelles idées.

2. Pratiques de gestion et processus soutenant l'apprentissage

Une entreprise apprenante ne se cultive pas sans effort. Plus particulièrement, les processus d'apprentissage incluent la production, l'interprétation et la communication d'informations.

L'éducation continue se fait de manière formelle, mais aussi informelle. La première se réalise au moyen de cours, de formations, de conférences ou de présentations. La deuxième se concrétise par la formation entre collègues, par le coaching, le mentorat ou l'expérience pratique, soit la source de plus de 70 % des apprentissages. Le leader peut se poser les questions suivantes : à quel point les expertises et les formations des individus servent-elles au développement des collègues et de l'entreprise? Est-ce que la participation à des congrès professionnels se traduit par des innovations dans nos processus?

La veille stratégique et le transfert d'information présentent des sources incontestables d'apprentissage. La veille stratégique est une activité de surveillance permanente de l'environnement interne ou externe d'une organisation. Elle permet notamment d'anticiper plutôt que de réagir.

Est-ce que votre entreprise s'informe sur les tendances économiques et sociales, sur les préférences des clients ou sur les compétiteurs?

Est-ce que les performances de l'établissement sont comparées aux autres entreprises de son industrie? Ces pratiques de gestion assurent une source de données valides et pertinentes pour prendre de meilleures décisions d'affaires.

Certains processus simples sont liés à de forts taux d'innovation et d'apprentissage. Une méthode créative consiste à réaliser un bilan ou une analyse rétrospective des activités réalisées par l'entreprise. Par exemple, la mise sur pied d'une autopsie d'un nouveau service ou d'un ancien programme de soins de santé. Celle-ci peut être encadrée par les questions suivantes : « Que voulions-nous accomplir? Que s'est-il passé exactement? Pourquoi cela s'est-il passé ainsi? Comment faire mieux la prochaine fois (quels sont les éléments à garder et à améliorer)? » Plus qu'une résolution de problèmes, cette méthode sert à identifier les meilleures pratiques et à améliorer les processus existants.

Ainsi, la réflexion est nécessaire à l'apprentissage. Celle-ci permet de prendre une pause pour mieux réévaluer les processus actuels de l'entreprise. À ce stade, les employés tentent de tirer des leçons des expériences passées pour mieux ajuster les processus en place ou proposer de nouvelles idées. À quelle fréquence vous arrêtez-vous pour remettre en question votre fonctionnement?

3. Leadership renforçateur d'apprentissage

L'apprentissage organisationnel subit l'influence de son leader. D'abord, celui-ci intègre le concept dans sa vision stratégique tout en précisant quel type de connaissances est le plus important pour l'entreprise. Le leader communique la vision, mais aussi les objectifs concrets pour l'atteindre. Puis, il lie ces objectifs avec la gestion de la performance et la rémunération des travailleurs. Alignées avec la vision, ces actions lancent un message clair aux employés.

Finalement, le leader engagé élargit son intelligence d'affaires au-delà du quotidien par la collaboration avec un réseau de partenaires : fournisseurs, centres de recherche, autres gestionnaires et professionnels. Il peut ainsi cocréer ou innover à partir des opportunités identifiées avec les acteurs de la chaîne de valeur de son industrie.

AUTOÉVALUATION EN LIGNE

Le succès global de l'organisation apprenante dépend des interactions entre les trois leviers et de la maîtrise de chacun d'eux. Un questionnaire peut vous assister dans un autodiagnostic. Celui que nous vous proposons vous offre également une comparaison avec un groupe de 100 gestionnaires répondants¹. Pour un portrait plus juste, faites participer les membres de votre entreprise. Le test (en anglais) est disponible à l'adresse suivante : los.hbs.edu.

Finalement, pour aller de l'avant et changer les comportements, le leadership seul est insuffisant. L'apprentissage doit faire partie de la culture de l'entreprise et doit se refléter dans les processus de l'entreprise par des activités ciblées. L'apprentissage se présente comme un concept multidimensionnel. Dans le test, c'est la comparaison avec les autres organisations qui vous permettra d'identifier vos opportunités de développement. Chacun des blocs de l'organisation apprenante répond à des forces différentes. Alors, quels sont vos objectifs pour devenir une meilleure organisation apprenante? ♦

*Diplômée de la Faculté de médecine vétérinaire de Montréal en 1980, la Dre Johanne Hamel termine présentement une maîtrise en gestion, option développement organisationnel.

Référence :

1. Garvin David A, Edmonson AC, Gino F: Is Yours a Learning Organization. Harvard Business Review, mars, 2008



La nutrition des animaux sauvages gardés en institution zoologique, un volet crucial du bien-être animal

Par Dre Emiko Wong, m.v., I.P.S.A.V.*

Comme pour tous les animaux, humains y compris, la nutrition est un pilier névralgique de la santé, voire du bien-être. L'évolution de nos connaissances des animaux sauvages gardés en institutions zoologiques fait certainement écho à leur histoire : elles sont passées de ménageries, aux attractions touristiques, pour enfin s'épanouir dans leurs rôles moderne, soit celui de centres de sensibilisation à la nature et centres de conservation.

Alors que les besoins nutritionnels des animaux domestiques avaient été scientifiquement définis et balisés en recherche, ce n'est qu'à partir des années 1960-70 qu'il a été reconnu que les animaux sauvages en milieu zoologique souffraient de maladies nutritionnelles de façon généralisée, et que leur potentiel reproducteur en était vraisemblablement affecté. En effet, il n'était pas rare au XX^e siècle d'observer le développement de maladies nutritionnelles chez ces espèces. L'étude de ces maladies a ensuite permis de corriger plusieurs paramètres importants. Par exemple, la fluorose des mégachiroptères (chauves-souris géantes) observée par des lésions d'hyperostose multicentrique a mené à la correction de leur apport en fluor. Mais cette approche « essais et erreurs » est insuffisante pour subvenir aux besoins de la pléthore d'espèces animales présentes en milieu zoologique.

L'ÉTAT SAUVAGE ET LA « SAGESSE NUTRITIONNELLE »

Dans le passé, certains ont soulevé que l'animal sauvage a évolué adéquatement pour être en mesure de faire de bons choix nutritionnels. C'est le concept de « sagesse nutritionnelle ». En outre, chez le paresseux à deux doigts, nous observons fréquemment de la géophagie. Ce comportement n'est pas encore élucidé totalement. Serait-ce parce que ses besoins en minéraux sont ainsi comblés? Or, en milieu captif, l'équation de l'environnement est tellement différente que les comportements alimentaires ne peuvent probablement pas tous s'exprimer, sans oublier que tous les aliments sauvages ne sont pas disponibles en captivité. De plus, nous avons suffisamment de données empiriques pour constater que la sélection préférentielle des aliments chez les animaux ne permet pas de combler tous leurs besoins.

Ainsi, en tentant d'offrir aux animaux zoologiques une saine nutrition, il est naturel que nous abordions une approche comparative avec l'état sauvage comme étalon standard. Plusieurs études sur le terrain ont permis de cumuler des données par l'observation des comportements alimentaires, ainsi que par l'analyse des fèces et des contenus gastriques pour établir la diète à l'état sauvage. Ensuite, l'analyse nutritionnelle de cette diète, dite sauvage, peut nous permettre de mieux définir les besoins précis en nutriments. Par contre, cette approche présente une limitation principale : la durée de l'étude sur le terrain, qui sera certes une photographie objective dans le temps et qui ne tiendra pas compte de la saisonnalité des aliments, surtout lorsque nous étudions des espèces herbivores ou omnivores. Évidemment, un porc-épic d'Amérique n'aura pas la même alimentation en été qu'en hiver! Il sera donc essentiel d'intégrer et de pondérer ces données afin d'équilibrer la diète au meilleur de nos connaissances.

TRACTUS GASTRO-INTESTINAL, NUTRITIONNISTES ZOOLOGIQUES ET LOGICIELS

Heureusement, la nutrition des animaux zoologiques reçoit de plus en plus d'attention scientifique, et il est presque devenu la norme que les grands centres zoologiques comme le Zoo de Toronto soient assistés par les services d'un nutritionniste à temps plein. Ces nutritionnistes se spécialisent dans le domaine des espèces non familières, et analysent bien souvent le patient selon son tractus digestif. La catégorisation des différents types de tractus digestifs (ex. fermenteurs antérieurs ou postérieurs, etc.) nous permet d'établir un comparatif entre les espèces, et d'analyser la meilleure façon de pourvoir de l'énergie à l'animal. Dans le processus de formulation de diètes, cette analyse sera intégrée pour choisir les aliments qui optimisent cette absorption d'énergie et de nutriments. Ensuite, il existe aujourd'hui des logiciels (ex. Zootrition) créés par des nutritionnistes zoologiques qui, à partir

de la liste et de la quantité des aliments offerts, calculeront le contenu nutritionnel pour tous les éléments essentiels. **En tenant compte de la littérature scientifique sur les maladies nutritionnelles et des études sur le terrain, les médecins vétérinaires et nutritionnistes sont de mieux en mieux équipés avec ces différentes données pour tendre vers une saine nutrition.**

BIEN-ÊTRE ANIMAL ATTEINT?

Il n'y a nul doute que la nutrition des animaux sauvages mérite encore de faire l'objet de nombreuses études afin de contribuer à l'amélioration de nos connaissances. Et de façon plus globale, non seulement **ne doit-on pas oublier la santé dentaire**, mais les recherches en matière de bien-être animal nous rappellent qu'il faut également, **en milieu zoologique, tenir compte des besoins comportementaux de l'espèce**. Par exemple, il peut paraître contre-intuitif d'offrir une moulée pauvre en énergie à des espèces animales fourragères, mais il a été démontré que si celles-ci ont accès à une diète riche offerte ponctuellement plutôt qu'à une diète pauvre offerte durant toute la période diurne, elles sont mécontentes de ne pas pouvoir exprimer leur comportement fourrager et peuvent ensuite développer des comportements anormaux comme des stéréotypies. Enfin, d'autres besoins qui nécessitent l'accès aux aliments, tels que les programmes d'entraînement biomédical, doivent être également prioritaires. Les médecins vétérinaires sont donc appelés à formuler des diètes nutritionnellement complètes et à optimiser la distribution alimentaire en fonction de tous ces besoins. C'est une question d'équilibre! ♦

*La Dre Emiko Wong a obtenu son diplôme en médecine vétérinaire en 1998. Elle travaille au Biodôme de Montréal, dans la division des collections vivantes, de la recherche et du développement scientifique depuis 2003.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec
a choisi La Personnelle comme assureur
de groupe **auto, habitation et entreprise**

Demandez une soumission et comparez

1 888 476-8737

lapersonnelle.com/omvq



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Certaines conditions s'appliquent.
La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

Une assemblée annuelle remarquable pour la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux



Crédit photo : Denys Pelletier

M. Sylvain Lapierre, 2^e vice-président, Fédération des producteurs d'œufs du Québec, au nom du sous-comité sur le bien-être des poules pondeuses et Mme Christine Barthe, sous-ministre adjointe au Sous-ministère de la santé animale et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



Cet événement rassembleur, qui s'est tenu le 25 octobre dernier à l'Université Laval, à Québec, a permis aux différents intervenants de discuter des enjeux importants entourant la santé et le bien-être des animaux.

À cette occasion, les partenaires ont également dressé un bilan des activités 2015-2016 de la Stratégie et ont fait le point sur l'avancement des travaux des différents groupes de travail qui œuvrent à trouver des moyens permettant de mieux répondre aux attentes des citoyens par des actions communes favorables aux animaux. Un aperçu des activités 2016-2017 a aussi été présenté aux gens présents. Les participants

ont par ailleurs eu la chance d'assister à des conférences qui portaient sur des sujets tels que les antibiotiques, le bien-être animal, l'acceptabilité sociale et les communications.

Cette année, le prix « Coup de chapeau », qui couronne une initiative québécoise inspirante qui présente des pratiques exemplaires en faveur de la santé et du bien-être des animaux, a été remis au Programme de certification du bien-être des poules pondeuses, implanté par la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient également à féliciter le gagnant! ♦

La Dre Brigitte Lacombe remporte le Trophée Roses des sables 2016 dans la catégorie moto



Seule femme nord-américaine dans la catégorie moto à participer à la 16^e édition de la compétition Roses des sables, un rallye 100 % féminin qui se déroule dans le désert du Maroc, Dre Brigitte Lacombe fait de la moto depuis seulement deux ans. Il s'agit donc d'un exploit sans pareil pour cette femme déterminée, mère de deux enfants et professionnelle accomplie. Rappelons qu'au-delà du défi sportif et personnel que le rallye représente, l'événement permet d'amasser des fonds pour fournir des denrées aux enfants dans le besoin au Maroc. ♦



Le gouvernement du Canada investit dans une approche mondiale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens

La résistance aux antimicrobiens est l'une des pires menaces de santé publique pour le traitement des maladies infectieuses dans le monde. Si des mesures ne sont pas prises dès maintenant, le nombre annuel mondial de décès causés par la résistance aux antimicrobiens pourrait, selon des estimations, atteindre 10 millions d'ici 2050, surpassant ainsi le nombre de décès causés par le diabète et le cancer réunis.

C'est pourquoi des pays du monde entier, dont le Canada, se réunissent afin de cerner des solutions viables et de coordonner les efforts communs.

Le 17 novembre, le Canada a donc annoncé qu'il fournira à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) un investissement de 9 M\$ à l'appui de son engagement envers une approche mondiale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. ♦

Source : Agence de la santé publique du Canada

Un troupeau laitier de Plessisville exposé à la *Salmonella* Dublin

Un producteur laitier de Plessisville milite pour une plus grande vigilance après qu'une centaine de ses bêtes furent mortes, frappées par la bactérie *Salmonella* Dublin. Selon lui, un plan doit être rapidement mis en place au Québec pour éviter une propagation de la bactérie à grande échelle.

Possédant le premier troupeau québécois dont 100 % des vaches étaient infectées, le producteur et sa famille ont dû revoir leurs façons de faire au quotidien. Ainsi, les veaux boivent désormais du

colostrum en sachet et, quand ils naissent, ils sont séparés de leur mère rapidement. Cette méthode, jumelée aux antibiotiques donnés aux veaux, semble porter ses fruits.

La famille espère maintenant que des mesures seront prises pour éviter une propagation sur les 6 000 fermes laitières du Québec. Divers scénarios sont déjà à l'étude selon Les Producteurs de lait du Québec. ♦

Source : Radio-Canada

Assurance habitation : près d'un chien sur deux n'est pas déclaré



C'est ce que permet de conclure un sondage Web de Léger, réalisé en octobre 2016 pour la Chambre de l'assurance de dommages. Les réponses de 1 009 adultes révèlent que près de la moitié des propriétaires de chiens omettent de dire à leur assureur habitation qu'ils vivent avec un animal, bien que cela soit obligatoire.

Bon nombre d'assurés insoucients s'en mordent ultimement les doigts, puisque **15 % d'entre eux ont dû transmettre une réclamation à la suite d'un sinistre causé par leur chien non déclaré, et qu'à peine 6 % ont pu être indemnisés.**

Aucun propriétaire de chiens dits « d'attaque » ou de « garde » (doberman, boerboel, pitbull, rottweiler, tosa, etc.) ne l'a été. Ceux-ci taisent l'existence de leur chien un peu plus souvent que les

propriétaires de chiens de compagnie (dans 46 % des cas, contre 42 %). Et ils sont trois fois plus susceptibles de transmettre malgré tout une réclamation – 38 % d'entre eux ayant dû le faire, contre 12 % des autres propriétaires de chiens.

« Comme le fait de fumer, avoir un chien accroît le risque et il faut absolument le déclarer, prévient la présidente de la Chambre de l'assurance de dommages, Mme Maya Raic. Peu importe sa race, c'est un animal. On ne sait jamais ce qui peut arriver, et ça peut être majeur : des biens sont détruits et des gens sont blessés en étant mordus ou en faisant une chute alors qu'ils tentent de fuir ». ♦

Source : La Presse

Une victoire majeure pour deux fonctionnaires dénonciateurs

La saga juridique des médecins vétérinaires divulgateurs congédiés par Santé Canada en 2004 a connu son dénouement en septembre dernier. La Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique (CRTEFP) a alors annulé le congédiement de la Dre Margaret Haydon et la plupart des sanctions imposées au Dr Shiv Chopra, à l'exception de son renvoi.

Les deux scientifiques faisaient partie d'un groupe de quatre médecins vétérinaires qui avaient exprimé publiquement leurs préoccupations quant aux effets potentiellement néfastes de l'approbation et de l'utilisation de l'hormone de croissance bovine dans la production laitière au Canada.

Après un passage remarqué devant un comité sénatorial dans les années 1990, ils s'étaient exprimés devant la presse nationale en novembre 2002, indiquant avoir été « ignorés, rétrogradés, menacés et suspendus » par des dirigeants de Santé Canada après leur dénonciation. ♦

Source : La Presse

Réduction de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages avicoles :

une importante subvention octroyée à la Chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire

La filière avicole québécoise a trouvé un appui de taille qui donnera des ailes à sa stratégie pour réduire l'utilisation des antibiotiques dans ses élevages. En effet, un programme de recherche de 1,4 M\$ et qui comprend quatre volets distincts sera subventionné par le gouvernement fédéral à hauteur de 690 000 \$.

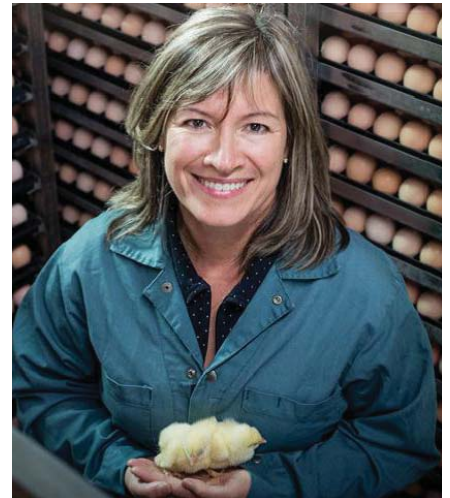
Pilotée par la Dre Martine Boulianne, titulaire de la Chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et responsable du projet, l'étude devrait être complétée au printemps 2018; les résultats étant attendus en 2019. Cette dernière estime d'ailleurs que ce type de recherche est devenu essentiel pour répondre aux besoins des consommateurs qui sont de plus en plus préoccupés par le bien-être animal et par la façon dont sont élevés les animaux de grandes productions.

Les travaux préliminaires du projet sont déjà en cours et la portion économique de ce

vaste chantier sera aussi évaluée afin que les solutions de remplacement aux antibiotiques soient financièrement viables.

Les chercheurs de la Chaire en recherche avicole seront fort occupés lors des prochaines années puisque les résultats de cette recherche sont forts attendus, notamment par les chaînes de restaurants qui y voient une opportunité d'offrir davantage de poulet sans antibiotiques à leur clientèle qui exige cette option.

Rappelons qu'au mois d'août dernier, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a d'ailleurs adopté une nouvelle définition du poulet élevé sans antibiotiques qui permet désormais l'administration d'anticoccidien chimique. Cette définition plus « permissive » amènera également un essor de cette industrie selon de nombreux éleveurs et transformateurs. Il faudra donc surveiller le développement de ce marché fleurissant au cours des prochaines années. ♦



Dre Martine Boulianne, m.v., Ph. D., DACPV

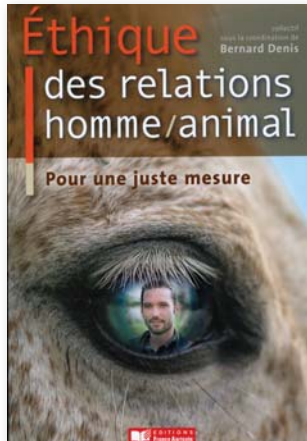
CE SONT DONC AU TOTAL HUIT FERMES QUÉBÉCOISES QUI PARTICIPERONT AU PROJET. LES QUATRE ASPECTS QUI Y SERONT ÉTUDIÉS SONT :

1. L'impact de la réduction des antibiotiques sur les performances et la santé des poulets;
2. La variabilité de la virulence de *Clostridium perfringens*, l'agent responsable de l'entérite nécrotique lors de la réduction d'antibiotiques;
3. L'évolution de l'antibiorésistance lors du retrait d'antibiotiques chez les poulets de chair;
4. La vérification de la transmission de gènes de résistance à l'Excenel® (ceftiofur) et profils d'antibiorésistance et de gènes de virulence des *Escherichia coli*, pathogènes des poulets reproducteurs, aux poussins après l'arrêt de l'utilisation d'antibiotiques dans les couvoirs de poulets de chair.



Nouvelles parutions

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vous propose quelques suggestions de lecture. Ces ouvrages sont en vente en ligne, entre autres à l'adresse www.somabec.com. On peut aussi joindre Somabec par téléphone au 1 800 361-8118.



Éthique des relations homme/animal

Auteur : Bernard Denis

L'animal occupe une place de plus en plus importante dans notre société. La plupart des ouvrages consacrés aux questions éthiques qui le concernent sont très souvent engagés en sa faveur, en oubliant la plupart du temps la prise en compte de contraintes extérieures qui font pourtant partie de l'analyse éthique. Réunir des membres de l'Académie d'agriculture et de l'Académie vétérinaire de France autour d'un même ouvrage sur ce thème sensible a permis d'en interroger différents aspects, loin des discours partisans, tout en gardant la juste mesure nécessaire au traitement d'une information la plus objective possible.

L'animal, qu'il s'agisse de son statut ou de son bien-être, est l'objet d'importants débats. Dans cet ouvrage, les auteurs traitent de l'éthique des relations homme/animal en élevage dans un contexte économique de production. La définition des animaux, l'expérimentation animale, les relations hommes/animaux familiers, la chasse, et divers autres aspects de l'éthique animale s'ajoutent ainsi à ce qui concerne les animaux de ferme.

Prix Somabec : 42,95 \$ + TPS



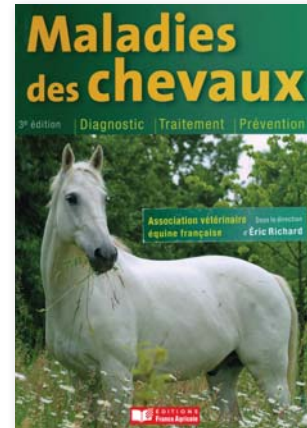
Atlas des nouveaux animaux de compagnie : petits mammifères

Auteur : Jean-François Quinton

L'augmentation du nombre de nouveaux animaux de compagnie (NAC) induit pour le praticien qui souhaite les prendre en charge une démarche individuelle de formation. Cet atlas, consacré spécifiquement aux petits mammifères que l'on rencontre en consultation vétérinaire (lapin, furet, cobaye, rat, hamster, etc.), offre non seulement toutes les connaissances théoriques nécessaires, mais propose également un véritable contexte de prise en charge pratique de ces animaux.

Cette nouvelle édition s'enrichit de deux nouveaux chapitres, l'un consacré à l'installation spécifique du médecin vétérinaire NAC, l'autre spécialement dédié à la radiographie dentaire du lapin. Le chapitre traitant de la radiographie dentaire du lapin, rédigé par le Dr Hugues Gaillot, est illustré de nombreuses radiographies. Il présente la technique d'examen, l'anatomie radiographique dentaire, les mécanismes d'apparition des troubles dentaires et les signes radiographiques de la maladie dentaire. De nombreux conseils sont également dispensés aux propriétaires afin de pouvoir répondre au mieux à leurs interrogations.

Prix Somabec : 128,95 \$ + TPS



Maladies des chevaux

Diagnostic, traitement, prévention, 3^e édition

Auteur : Éric Richard

Cette troisième édition entièrement actualisée est bonifiée de 4 nouveaux chapitres et de 26 fiches inédites. L'ouvrage couvre l'ensemble des entités pathologiques des différents systèmes et appareils des chevaux et détaille pour chacune d'entre elles :

- Les signes cliniques;
- Les moyens diagnostics;
- Les causes possibles;
- Les traitements disponibles;
- Les moyens de prévention.

Maladies des chevaux est devenu la référence pour les médecins vétérinaires et les professionnels du domaine équin.

Au sommaire :

Partie 1 : Généralités;
Partie 2 : Clinique et examens complémentaires;
Partie 3 : Maladies et syndromes pathologiques;
Partie 4 : Réglementation et recommandations.

Prix Somabec : 88,95 \$ + TPS

Révision du code de déontologie de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)

Par Dre Enid Stiles, m.v., représentante du Québec au sein du conseil d'administration de l'ACMV

Depuis 1955, l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) possède un code de déontologie dans le cadre de sa constitution et de son règlement administratif. L'ACMV a entrepris une mise à jour du code et a rédigé une version plus complète du document *Principes de déontologie médicale vétérinaire de l'ACMV*.

Même si les médecins vétérinaires sont d'abord et avant tout responsables de leurs patients, ils doivent équilibrer ce devoir avec les responsabilités qu'ils assument envers leurs clients, le public, la profession, leurs collègues et eux-mêmes. Ce document révisé a été conçu dans un format qui permet une compréhension facile et le rend d'utilisation conviviale pour appuyer les médecins vétérinaires qui doivent résoudre un dilemme éthique.

Le changement de titre à *Principes de déontologie médicale vétérinaire de l'ACMV* reflète le rôle de l'ACMV en ce qui concerne l'élaboration de lignes directrices nationales en matière de déontologie médicale vétérinaire et permet de différencier ce document des codes législatifs établis par les provinces et les territoires à l'intention de la profession vétérinaire.

Les collèges et universités de médecine vétérinaire devraient insister sur l'enseignement des enjeux de déontologie et des valeurs dans le cadre du curriculum professionnel de tous les étudiants en médecine vétérinaire. L'ACMV encourage le National Board of Veterinary Medical Examiners à préparer et à inclure des questions concernant l'éthique professionnelle dans l'examen nord-américain

d'agrément en médecine vétérinaire (NAVLE). L'ACMV examinera régulièrement ces principes afin de s'assurer qu'ils demeurent complets et actuels.

Vous pouvez consulter le document intégral sur le site Web de l'ACMV, sous l'onglet « À propos de l'ACMV ».

Pour en connaître davantage, communiquez avec votre bureau national de l'ACMV au 1 800 567-2862 ou à admin@cvma-acmv.org ou contactez votre représentante du Québec au sein du conseil d'administration, la Dre Enid Stiles, à enid.stiles@gmail.com. ♦

Déclaration de santé des troupeaux : nouvelle exigence à compter du 1^{er} décembre 2016



C'est à compter du 1^{er} décembre qu'entre en vigueur une nouvelle exigence du volet salubrité de l'initiative proAction créée par les Producteurs laitiers du Canada, et ce, en vertu de l'article 31 du *Code national sur les produits laitiers*. Ainsi, pour satisfaire à cette exigence, le producteur doit obtenir une « Déclaration de santé du troupeau et d'utilisation de médicaments vétérinaires » qui devra être signée par le médecin vétérinaire chaque année et conservée dans ses dossiers.

Par conséquent, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec demande à tous les praticiens visés de conserver une copie de cette entente à leurs dossiers. Pour de plus amples renseignements sur l'initiative proAction, consultez le www.producteurslaitiers.ca/proaction. ♦

Des applications santé pour médecins vétérinaires branchés

Par Guy Sabourin



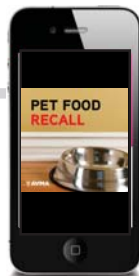
RAPPELS ET ALERTES ALIMENTAIRES

Lorsqu'un aliment ou un produit conçu pour les animaux est rappelé par le fabricant, le médecin vétérinaire veut le savoir le plus vite possible, surtout lorsque la sécurité ou la santé peuvent être menacées.

L'American Veterinary Medical Association (AVMA) suit à la trace tous les rappels et en informe les professionnels du milieu par le biais d'un lien Twitter.

L'AVMA vérifie aussi l'authenticité de la nouvelle avant de la publier (vous n'avez pas besoin d'être membre de Twitter pour lire le fil d'informations sur les rappels).

Disponible par le lien Twitter : @AVMAREcallWatch



VETS DERMATOLOGY

Voici une ressource visuelle complète pour illustrer les 30 maladies de peau les plus communes chez le chien et le chat. Plus de 1 000 photos de haute qualité ont été réunies en provenance de dermatologues vétérinaires du monde entier. Des vidéos montrent également des micro-organismes en action sur la peau des animaux, comme des mites, des bactéries ou des levures.

Pour iPad et iPhone
Coût : gratuit
Disponible sur iTunes



iDia – DIAGNOSTIC IMAGING ATLAS, SMALL ANIMALS

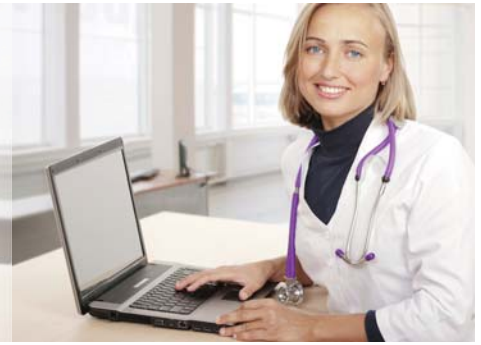
Une image vaut mille mots pour illustrer les conditions médicales des petits animaux. Par exemple, un ulcère de la cornée, le cœur malade d'un chien, ou encore le cycle de vie des puces du chat. Cette application devient donc une encyclopédie visuelle pour le médecin vétérinaire qui veut éduquer ses clients et remplacer le croquis sur un bout de papier ou la recherche d'une photo dans de volumineux ouvrages.

Pour iPad
Coût : 400 \$
Disponible sur iTunes



Des sites Web d'intérêt pour médecins vétérinaires à l'affût

Par Guy Sabourin



Contrer les risques lors de l'insémination porcine

La semence de verrat est à risque de diffusion de maladies infectieuses dans les élevages, car plusieurs agents pathogènes résistent aux antibiotiques ajoutés au dilueur. Conscient de cet enjeu de biosécurité, le comité de santé du Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) a produit une politique sanitaire. Une brochette de médecins vétérinaires a participé aux travaux. Prévention rigoureuse et contrôle des facteurs de risque sont les maîtres mots.

À voir au : www.cipq.com > Biosécurité



Biosécurité avicole

Les volailles pouvant transmettre d'importants virus comme l'influenza, l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA), active en prévention, prend la biosécurité au sérieux. On accède, par l'entremise de son site Web épuré, aux protocoles de biosécurité en situation courante (code vert) et en cas d'urgence (code orange). Les séries de gestes à poser s'appliquent à toute personne ayant un contact avec la ferme aviaire, de l'employé au conducteur, en passant par le visiteur.

À voir au : www.eqcma.ca > Biosécurité



Maladies animales à déclaration obligatoire – 2016

Les maladies à déclaration obligatoire pour les animaux terrestres et aquatiques varient d'une année à l'autre. C'est pourquoi l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) produit une nouvelle liste annuellement. Chaque maladie de cette liste offre aussi un lien cliquable vers de l'information pertinente. Il est possible de s'abonner aux mises à jour par courriel, directement à partir de la liste d'envoi de l'ACIA.

À voir au www.inspection.gc.ca > Animaux > Animaux terrestres > Maladies > Déclaration obligatoire > 2016 et au www.inspection.gc.ca > Animaux > Animaux aquatiques > Maladies > Déclarable > 2016



Vetcontact

Voici un site Internet qui se veut un carrefour international d'information professionnelle essentiellement pour les médecins vétérinaires. S'y trouvent les plus récentes nouvelles scientifiques en santé animale, des petites annonces, un agenda professionnel, des photos, des journaux de congrès, des écoles vétérinaires de renom, etc. Les informations sont disponibles en cinq langues, dont le français et l'anglais.

À voir au : www.vetcontact.com/fr

Babillard de la formation continue	Date et lieu	Événement	Organisme et informations
	Janvier 2017		
	Du 10 au 12 janvier Banff, Colombie-Britannique	Séminaire	Banff Pork Seminars · www.banffpork.ca
	Du 14 au 17 janvier Austin, Texas	Congrès annuel	International Embryo Transfer · www.iets.org/2017/
	19 janvier Québec, Québec	Formation • Euthanasie en production porcine : utilisation du pistolet percuteur	Équipe québécoise de santé porcine nbergeron@eqsp.ca
	Du 19 janvier au 21 janvier Saskatoon, Saskatchewan	Congrès annuel	Western Canadian Association of Bovine Practitioners (WCABP) · www.wcabp.com
	25 janvier, 22 février et 22 mars (groupe 1) 19 janvier, 23 février et 23 mars (groupe 2) Saint-Hyacinthe, Québec	Formation • Alimentation pratique des troupeaux laitiers (bloc 2 : Gestion des problèmes alimentaires en transition)	Centre d'expertise en développement continu des compétences vétérinaires de la FMV C : diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html
	22 janvier North Grafton, Massachusetts	Conférence • Symposium de santé publique	Ontario Veterinary Medical Association (OVMA) www.ovma.org
	Du 26 au 28 janvier Toronto, Ontario	Congrès annuel	Ontario Veterinary Medical Association (OVMA) www.ovma.org
	Du 31 janvier au 2 février Glendale, Arizona	Congrès annuel	National Mastitis Council (NMC) www.nmconline.org/meetings.html
	Février 2017		
	2 février Saint-Hyacinthe, Québec	Formation • Euthanasie en production porcine : utilisation du pistolet percuteur	Équipe québécoise de santé porcine nbergeron@eqsp.ca
	Du 4 au 8 février Orlando, Floride	Congrès annuel	North American Veterinary Community (NAVC) www.navc.com/conference
	9 février Ottawa, Ontario	Conférence • Neurologie	Ottawa Academy of Veterinary Medicine (OAVM) www.oavm.org
	10 février Saint-Hyacinthe, Québec	Volet formation de la journée pharmaceutique • Les boiteries chez les bovins : du troupeau à l'animal • La rétroaction en milieu clinique : comment aider mes employés ou stagiaires à développer leurs compétences	Centre d'expertise en développement continu des compétences vétérinaires de la FMV C : diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html
	12 février Laval, Québec	Colloque • Médecine interne et médecine d'urgence	Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux (AMVQ) www.amvq.quebec/fr
	Du 24 au 25 février Calgary, Alberta	Atelier • Conditions cervicales du cheval et neurologie pratique pour les praticiens	Veterinary Professional Development (VetP) www.vetpd.com/
	25 février Kitchener, Ontario	Conférence • Fracture simple	Ontario Veterinary Medical Association (OVMA) www.ovma.org
	Du 25 au 28 février Denver, Colorado	Congrès annuel	American Association of Swine Veterinarians (AASV) www.aasv.org/annmtg/
	Mars 2017		
	3 mars Kitchener, Ontario	Conférence • Ostéotomie de la tête fémorale	Ontario Veterinary Medical Association (OVMA) www.ovma.org
	Du 5 au 9 mars Las Vegas, Nevada	Congrès annuel	Western Veterinary Conference (WVC) www.wvc.org/conference

Babillard de la formation continue

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
Mars 2017		
10 mars Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier • Atelier pratique d'intervention urinaire : j'aime le pipi!	Centre d'expertise en développement continu des compétences vétérinaires de la FMV C : diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html
Du 11 au 18 mars Snowbird, Utah	Congrès annuel	Veterinary Orthopedic Society (VOS) www.aasv.org/annmtg/
12 mars Laval, Québec	Colloque • L'ostéoartrite	Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux (AMVQ) www.amvq.quebec/fr
14 et 23 mars Saint-Hyacinthe et Québec, Québec	Formation • Euthanasie en production porcine : utilisation du pistolet percuteur	Équipe québécoise de santé porcine nbergeron@eqsp.ca
14 mars Saint-Hyacinthe, Québec	Laboratoire • Laboratoire en hématologie (pour m.v. et TSA)	Centre d'expertise en développement continu des compétences vétérinaires de la FMV C : diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html
23 mars Ottawa, Ontario	Conférence • Parasitologie	Ottawa Academy of Veterinary Medicine (OAVM) www.oavm.org
31 mars Saint-Hyacinthe, Québec	Formation • Les réalités de l'oncologie vétérinaire en pratique générale	Centre d'expertise en développement continu des compétences vétérinaires de la FMV C : diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html

ANIMAUX DE LABORATOIRE

Le Forum de l'American College of Laboratory Animal Medicine se tiendra **du 23 au 26 avril 2017** à Tucson, en Arizona : un événement à ne pas manquer! Visitez le www.aclam.org/forum pour en savoir plus.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

À surveiller, l'American Animal Hospital Association prépare son congrès annuel **du 30 mars au 2 avril 2017** à Nashville, au Tennessee, aux États-Unis. Pour plus de détails, visitez le www.aaha.org/nashville/.

Aussi, **du 21 au 23 avril 2017**, au Palais des congrès de Montréal, aura lieu le 28^e congrès annuel de l'AMVQ. Visitez le www.congres.amvq.quebec/fr pour obtenir un aperçu de la programmation provisoire.

POUR TOUS LES DOMAINES DE PRATIQUE

Mettez à l'agenda ce rendez-vous incontournable : le congrès annuel de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) qui se tiendra **du 13 au 16 juillet 2017** à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Visitez le site Web de l'ACMV au www.veterinairesauCanada.net pour plus de détails.

Enfin, planifiez un arrêt au Maryland pour le Forum 2017 de l'American College of Veterinary Internal Medicine (ACVIM) **du 7 au 10 juin** prochain. Rendez-vous au www.acvim.org/ACVIM-Forum/ pour en savoir plus.

Un chien présente une toux chronique?

Il pourrait être infecté par le ver pulmonaire.

Pour participer au programme de dépistage du ver pulmonaire de Bayer, téléphonez au **1-888-663-5326** ou écrivez à vetservicescanada@bayer.com.



© MC voir www.bayer.ca/tm-mc

Merci à nos partenaires

DIAMANT



PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



Merci à nos annonceurs

Compagnie	Descriptif	Page
CDMV	Promoinfo	2
Bayer	Baytril	29
BNC	Forfait adapté	31
Zoetis	Simparica	33

Compagnie	Descriptif	Page
La Personnelle	Auto, habitation et entreprise	67
Desjardins	Programme d'assurance pour animaux de compagnie	83
Merial	Zactran	84

DATES DE TOMBÉES ET DATES DE PARUTION

Dates de tombée	Dates de parution
10 janvier	février
10 mars	avril
10 mai	juin
10 août	septembre
10 novembre	décembre

OFFRES D'EMPLOI – ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Clinique vétérinaire 125 est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie. Le poste à combler est permanent et à temps plein ou à temps partiel. Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Contactez-nous à l'adresse courriel suivante :

C : mrgholizade@gmail.com

Poste permanent à temps plein ou à temps partiel. Si intéressé, association possible. Intérêt pour la chirurgie serait un atout. Superbe clinique de quartier sur artère commerciale dynamique dans le Vieux Limoilou, à Québec. Clinique en très forte croissance. Laboratoire Idexx, radios numériques, salle de dentisterie avec radios numériques, boutique CDMV. Excellente rémunération, cotisations OMVQ, AMVQ, formations continues, avantages sociaux. Équipe jeune et dynamique, atmosphère de travail super agréable. Contacter :

Dr Richard Bousquet, m.v.
C : richardb187@hotmail.com
T : 418 998-4556

La Clinique vétérinaire Maisonneuve recherche un médecin vétérinaire pour chirurgies et consultations, 20 à 30 heures par semaine. Rémunération selon l'expérience. Communiquez avec nous par courriel.

C : cvmaisonneuve@videotron.ca

La Clinique vétérinaire de l'Estuaire inc. est à la recherche d'un ou deux médecins vétérinaires pour pourvoir à un poste dans les animaux de compagnie. Nous sommes une équipe jeune et dynamique comprenant 12 médecins vétérinaires dont 5 dans les animaux de compagnie et 17 TSA. Nous offrons les services suivants : chirurgie, hématologie-biochimie (idexx), r-x numériques, dentisterie, échographie, facturation sys-vet. Nous possédons trois succursales au cœur des villes de Rimouski, Mont-Joli et Amqui. Nous sommes situés dans la belle région du Bas-St-Laurent qui offre un très grand éventail de services, d'activités et de loisirs, sans bouchon de circulation. Si vous êtes passionné(es) et désirez une ambiance de travail conviviale et sans pression pour une qualité de vie plus qu'intéressante, contactez-nous! N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir la clinique et la région.

Dr Martin Fournier, m.v.
T : 418 775-5321 ou 418 722-0393
C : clinique.montjoli@cgocable.ca

ANNONCES ET OFFRES D'EMPLOI : NOUVELLE PROCÉDURE POUR PUBLIER UNE OFFRE

Le site Web est maintenant l'endroit à visiter pour publier une petite annonce ou une offre d'emploi que ce soit en ligne, dans la revue *Le Veterinarius* ou dans le bulletin électronique *Le Veterinarius Flash*. En effet, toutes les nouvelles publications d'annonce doivent maintenant se faire à partir d'un formulaire simple à remplir — qui permet le paiement sécurisé en ligne — disponible dans la section « Annonces et offres d'emploi » de la Zone membre du site Internet de l'Ordre. Il n'y a qu'à cliquer sur le bouton « Ajouter une offre ».

La Clinique vétérinaire St-Augustin de Mirabel inc. est à la recherche d'un(e) 3^e médecin vétérinaire pour se joindre à son équipe. Rémunération selon l'expérience. Jeune clinique équipée à neuf, ambiance agréable, clientèle chaleureuse, équipe technique d'expérience. Contacter :

Dre Joanne Corbeil, m.v.
T : 450-414-1515
C : info@veterinairestaugustin.com

Vous souhaitez un salaire de plus de 100 000 \$ par année pour un temps plein, associé à une qualité de vie exceptionnelle entre mer et montagne? C'est possible avec notre équipe!

Temps plein ou temps partiel disponible. Clinique pour animaux de compagnie, possibilité d'exotiques. Communiquez avec moi pour plus de détails.

Dre Isabelle Plamondon, m.v.
Clinique vétérinaire Septilienne inc.
T : 418 968-3336
C : septilienne.inc@gmail.com

Nous sommes 3 médecins vétérinaires à temps complet :

Dre Guylaine Leclerc, m.v. (1983), propriétaire;
Dre Marie-Josée Guy, m.v. (2012), copropriétaire;
Dre Mireille Joncas, m.v., employée.

Nous aimerions accueillir un(e) médecin vétérinaire dynamique qui aimerait s'établir au Saguenay-Lac-Saint-Jean, là où il fait bon vivre. Nous recherchons une personne passionnée pour, éventuellement, faire partie de notre organisation. Un plan d'intégration de la relève est déjà instauré. Au plaisir de vous rencontrer. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Dre Guylaine Leclerc m.v.
ou Dre Marie-Josée Guy, m.v.
T : 418 679-2665
C : info@cliveteleclerc.com

Vous voulez travailler dans un endroit stimulant vous offrant un maximum de possibilités, l'Hôpital vétérinaire du Richelieu inc., à Beloeil, est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour animaux de compagnie afin de pourvoir à un poste à temps plein ou partiel. L'intérêt pour la médecine des animaux exotiques est un atout. Communiquez avec nous pour tous les détails. Visitez le www.vetrichelieu.com. Faites-nous parvenir votre C.V. par courriel à :

C : emploi.hve@gmail.com

La Clinique vétérinaire Valmont inc. est à la recherche d'un co-équipier médecin vétérinaire pour se joindre à un groupe dynamique de 3 médecins vétérinaires, 5 techniciennes, dont 3 certifiées, 2 réceptionnistes et une animalière. La clinique, en pleine expansion, est à la fine pointe de la technologie avec radiographies numériques générales et dentaires, échographies de dernière génération, laser thérapeutique et chirurgical. De plus, le laboratoire Idexx sur place facilite le temps de réponse diagnostic. La clinique se démarque par un service à la clientèle hors pair, axé sur la médecine familiale et est ouverte de 8 h à 20 h tous les jours de la semaine ainsi que de 8 h à midi le samedi et de 9 h à midi le dimanche. Contacter :

Dr Daniel Scrive, m.v.
T : 450 704-1551
C : daniel@cvvalmont.com

Professionalisme, prix juste, priorité client et plaisir sont les 4 pattes du Réseau vétérinaire Passionimo et nous recherchons un médecin vétérinaire qui a envie de les vivre au sein de pratiques pleines d'énergie, centrées sur le bien-être animal et la communication. Avec ou sans expérience, nous souhaitons travailler avec quelqu'un dont « les bottines suivent les babines »!

Deux possibilités de temps partiel (20 h/sem.) s'offrent à vous, soit à l'Hôpital vétérinaire du Nord inc. (Ahuntsic) ou à l'Hôpital vétérinaire Le Gardeur inc. (près de Repentigny) ou si vous préférez, un temps plein en combinant les deux établissements. Vous pouvez visiter le site Passionimo.ca pour voir nos pages.

Chacun a sa place dans nos pratiques où plusieurs décisions sont prises en équipe, les formations sont valorisées et très présentes et le comportement/bien-être animal en plein développement. Contacter :

Dre Evelynne Joubert, m.v.
C : info@veterinairelegardeur.com

Recherche médecin vétérinaire pour un emploi à temps plein à la Clinique vétérinaire Duplessis inc. de Québec. SVP, veuillez faire parvenir vos curriculum vitae par courriel :

C : brault.martine@videotron.ca

Vous êtes à l'aise en chirurgie générale et en dentisterie? Vous avez de l'expérience et aimez relever de nouveaux défis? Un poste à temps plein vous attend à l'Hôpital vétérinaire Vimont inc., situé à Laval. Très bien équipé, personnel technique expérimenté et ambiance de travail agréable. Venez nous rencontrer. Contacter :

Dre Marie-Josée Hupé, m.v.
T : 450 622-3804
C : mjhupe@hotmail.ca

La Clinique vétérinaire du Fleuve inc., à Trois-Pistoles, et la Clinique vétérinaire St-Arsène 2010 inc., à Cacouna, recherchent un(e) médecin vétérinaire en pratique des petits animaux, qui partagerait son temps entre ces deux établissements, situés dans la belle région du Bas-St-Laurent. Venez découvrir nos deux équipes jeunes et dynamiques, nos équipements modernes et un milieu de vie très agréable.

Pour en savoir plus sur les conditions salariales et les horaires, visitez le site web de la Clinique vétérinaire St-Arsène sur les Pages Jaunes ou contactez :

Dre Nadine Pettigrew, m.v.
Clinique vétérinaire du Fleuve inc.
T : 418 851-2645
ou **Dre Patricia Bérubé, m.v.**
Clinique vétérinaire St-Arsène 2010 inc.
T : 418 862-8471

AVIS AUX MÉDECINS VÉTÉRINAIRES LES PLUS PASSIONNÉS

Les Hôpitaux vétérinaires Victoria – HVV (Rive-Sud et Montréal) comptent maintenant 4 hôpitaux et ont besoin de médecins vétérinaires des plus enthousiastes en pratique des petits animaux. L'Hôpital vétérinaire Victoria offre des soins de qualité à ses patients et un environnement de travail stimulant, par l'acquisition d'équipements de pointe, des équipes dynamiques et des avantages sociaux intéressants. Chacun a un rôle à jouer dans le bon fonctionnement de l'entreprise et participe à son épanouissement. Suivez-nous sur Facebook et visitez notre site web. Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous. Contacter :

Dre Christine Carle, m.v.
C : ccarle@vetvictoria.ca

L'Hôpital vétérinaire Carcajou inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire.

Nous offrons :

- Vision « LOW STRESS » et « LOW PAIN »;
- Équipement médical et chirurgical à la fine pointe : radiologie numérique (et radios dentaires), échographies HD, endoscopie, équipement pour chirurgies orthopédiques, laser, TENS, ultrasons, etc.;
- Équipe de techniciens ultra-compétents et motivés;
- Milieu de travail stimulant;
- Équipe dynamique axée sur la compétence et la qualité;
- Ambiance de travail extraordinaire;
- Orthopédie et physiothérapie;
- Très bonnes conditions salariales, formation continue, possibilités quasi infinies pour un médecin vétérinaire stimulé à faire de la médecine de qualité et bien entouré;
- Dans une région où il fait bon vivre, où la qualité de vie est à son meilleur et le coût de la vie à son plus bas.

UNE VISITE S'IMPOSE, COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

Contactez :

Dre Hélène Hamilton, m.v.
T : 418 669-2222
C : heleneh@hopitalcarcajou.com

La Clinique vétérinaire Varennes est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste permanent de 10-20 h/sem., sur 2 ou 3 jours ou selon votre préférence. Horaire flexible pour une conciliation travail-famille optimale. Cotisation OMQ-AMVQ et formation continue. Objectif d'association à court terme. Contacter :

Dre Danielle Joly, m.v.
T : 450 652-0404
C : danjoly@videotron.ca

Située dans nul autre que la ville du bonheur, la Clinique vétérinaire de Rimouski inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour se joindre à son équipe.

Toujours à l'affût des innovations dans le domaine, notre entreprise est en pleine expansion. Notre approche est basée sur le renforcement positif et le bien-être, tant chez les animaux qu'entre collègues.

Nous œuvrons auprès des animaux de compagnie. Un intérêt pour les autres petits animaux serait un atout. Chirurgie au laser, laser thérapeutique, radiographies numériques et laboratoire sur place. La clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence. Le poste à combler est à temps complet. Visitez notre site web pour en savoir plus sur nous! Contacter :

Dre Kathleen Vatcher, m.v.
T : 418 724-4954
C : kvatcher@live.ca

Clinique vétérinaire en plein développement où rythme urbain et nature généreuse offrent une qualité de vie unique! Médecine globale empreinte de sens, conjuguant médecines conventionnelle et alternative (acupuncture, médecine des herbes). Équipement de pointe (laboratoire d'analyse sanguine, chirurgie laser, radiographie numérique) : découvrez, apprenez et relevez des défis chaque jour!

Nous sommes à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire doté(e) d'un esprit d'équipe, dévoué(e) et entreprenant(e). Épanouissement dans un environnement ouvert favorisant l'échange et le partage aux côtés d'une jeune équipe animée par l'engagement et le dépassement de soi. Conditions de travail avantageuses : salaire attractif pour la région, cadre de travail agréable, budget pour formation continue, cotisations à l'OMVQ et l'AMVQ, assurances professionnelles et collectives payées par la clinique et programmes de rabais-employés. Faire parvenir votre CV et lettre de présentation à :

Dre Myriam Audet, m.v.
C : dre.myriam.audet@gmail.com

La Clinique vétérinaire de Thetford inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour animaux de compagnie à temps partiel, afin de remplacer un retrait préventif et congé de maternité, avec possibilité de prolongation par la suite. Nous sommes une clinique ayant à cœur d'offrir une médecine de qualité en prenant soin du bien-être animal. Contacter :

Dre Valérie Côté, m.v.
T : 418 281-3841
C : vetoval2010@hotmail.com

Nous sommes à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire énergique qui adore les animaux pour se joindre à notre équipe. L'important pour nous est de trouver la personne idéale pour s'ajouter à notre famille. Si vous êtes une personne dynamique, qui aime travailler avec les animaux et servir les clients, notre hôpital pourrait être votre milieu idéal!

Les candidat(e)s devront faire preuve d'ouverture d'esprit et d'enthousiasme. Nous cherchons à créer une ambiance agréable où la communication est primordiale. Profitez de cette chance de pratiquer votre profession dans un milieu familial où vous pourrez développer votre plein potentiel.

Nous cherchons à combler un poste à temps plein avec horaire flexible. Salaire très concurrentiel avec avantages intéressants, incluant budget de formation continue. Équipement de fine pointe : radios dentaires et standards numériques, labo complet, laser thérapeutique et chirurgical, etc. Une équipe de soutien d'expérience vous attend. Venez nous rencontrer! Contacter :

Dr Edward Gallagher, m.v.
T : 450 691-3742
C : hypercat@live.com

La Clinique vétérinaire Val-des-Monts inc. est une clinique de petits animaux située à Gatineau, dans l'Outaouais, une région magnifique où la campagne se marie à la ville. Nous sommes à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour se joindre à notre équipe de 2 médecins vétérinaires et 7 TSA diplômées. Nous sommes une jeune clinique en croissance ayant un personnel dynamique, chaleureux et professionnel axé sur le service à la clientèle et le bien-être des animaux. La clinique est bien équipée avec la radiographie numérique, laboratoire, analyses sanguins, etc. La clinique offre un horaire intéressant et flexible ainsi que des conditions d'embauche avantageuses. Nous avons hâte de vous rencontrer! SVP, contactez :

Dre Pascale Filion, m.v.
ou **Dre Nadia Lafontaine, m.v.**
T : 819 671-8383
C : cvvaldesmonts@bellnet.ca

Un poste pour un(e) médecin vétérinaire (parle bien français et anglais) avec expérience en médecine interne et en chirurgie générale est offert dans un hôpital vétérinaire de Westmount. Nous offrons, en plus de tous les services de base, des radiographies dentaires numériques avec poseur Caviject, ECG relié à un centre de cardiologie américain, un défibrillateur, de l'équipement d'orthopédie avec drill à l'air, vis, tige et plaque, trois techniciens en santé animale, un service de laboratoire complet avec rapport du pathologiste sur toutes les analyses. Nous avons 4 salles fermées pour les hospitalisations en plus de 2 enclos d'exercice extérieurs et 5 intérieurs. Un stationnement pour votre automobile. Nous prescrivons les 4 grandes marques de nourriture sèche et humide en plus d'une marque d'aliments crus et le produit de Chatonnel. Si cette offre vous fait saliver, nous serons heureux de vous rencontrer. Contacter :

Dr Jean-Marc Vaillancourt, m.v.
T : 514 592-3993
C : drjmvvm@yahoo.com

L'Hôpital vétérinaire de l'Énergie inc. est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour combler un poste à temps plein desservant notre clientèle croissante d'animaux de compagnie à Shawinigan-Sud. Notre équipe jeune et dynamique de 2 médecins vétérinaires, 8 techniciennes en santé animale et 2 animalières agit de concert dans un climat convivial de respect mutuel afin d'offrir un service à la clientèle privilégié. Un horaire flexible et un environnement de travail stimulant et agréable vous attendent. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en personne, par facebook ou par courriel. Pour de plus amples informations, contacter :

Dre Olivia Naud, m.v.
ou **Dre Valérie Dubuc, m.v.**
T : 819 537-8926
C : tsa@hopvetenergie.com

Rejoignez-vous à la superbe équipe de la Clinique vétérinaire Plateau Mont-Royal inc. Nous recherchons quelqu'un de motivé, voulant dépasser ses propres limites. Quelqu'un qui veut se développer une clientèle fidèle dans une petite clinique de quartier. Nous ne cherchons pas seulement un médecin vétérinaire à temps plein, nous cherchons quelqu'un qui veut s'épanouir au sein de notre équipe et y trouver sa place.

Sachez que nous avons une équipe de soutien efficace et motivée. Notre clinique est en pleine expansion (rénovations récentes) et nous sommes équipés avec des outils diagnostiques modernes (échographie, radiographies numériques, dentisterie, laboratoire maison). Notre vocation pour le bien-être animal est en avant plan. Nous ne faisons pas de dégriffage et travaillons avec plusieurs organismes à but non lucratif. Veuillez noter que la maîtrise du français et de l'anglais est essentielle. Nos honoraires et avantages sociaux sont très compétitifs. Au plaisir de vous rencontrer! Contacter :

Dre Judith Weissmann, m.v.
T : 514 842-5490
C : judith@vetplateau.com

Le Groupe vétérinaire Vetcom inc. est présentement à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie. Venez vous joindre à une équipe dynamique de 10 médecins vétérinaires passionnés par leur profession! Vous travaillerez dans un environnement bien équipé (radiographie numérique, échographie, radiographie numérique dentaire, laboratoire sur place). Nous recherchons un ou une candidate qui souhaite avoir un emploi du temps diversifié avec de la médecine préventive, des cas chirurgicaux, des cas de médecine et des urgences, car nous offrons le service d'urgence 24 heures à notre clientèle. Nous sommes situés à Laurier-Station, à Lévis (secteur St-Étienne) ainsi qu'à Ste-Marie-de-Beauce. Nous encourageons nos médecins vétérinaires à développer leurs champs d'intérêt, par exemple, en dentisterie, en chirurgie ou en suivi d'élevage. Venez exprimer votre plein potentiel avec le Groupe Vetcom! Contacter :

Dre Cynthia Marquis, m.v.
T : 418 728-5121
C : c.marquis@groupevetcom.com

Récemment ouverte près des Outlets à Mirabel, la jeune équipe de la Clinique vétérinaire du Domaine Vert inc. recherche un médecin vétérinaire pour un poste à temps partiel. Nous avons le laboratoire sur place, la radiographie numérique et le laser chirurgical.

Au plaisir de vous compter parmi notre équipe. Contactez-nous à l'adresse courriel suivante :

C : info@cliniquevetdomainevert.ca

Le groupe dynamique de la Clinique vétérinaire de Chicoutimi, de la Clinique vétérinaire Jonquière ainsi que du Bureau vétérinaire de La Baie est à la recherche d'un médecin vétérinaire, associé et engagé, dans le secteur des petits animaux de compagnie. Sur place : laboratoire, radiographie numérique, laser, échographie et radiographie dentaire numérique. Facilité d'hébergement, une maison est à votre disposition. Notre magnifique région offre une multitude de loisirs pour les amoureux de la nature et du plein air. L'équipe de travail est vraiment motivée et priorise l'interrelation afin d'avoir du plaisir autant au travail qu'à l'extérieur. Devenez votre propre patron. Nous offrons un encadrement administratif et fiscal envoûtant et sans contrainte. Rémunération incomparable! Collaboration professionnelle nouveau genre. Contacter à la Clinique vétérinaire Chicoutimi :

Dr Robin Tremblay, m.v.
T : 418 545-2088
C : nicherie@hotmail.com

La Clinique vétérinaire de Matane recherche un troisième médecin vétérinaire. Si vous recherchez une ambiance de travail amicale et stimulante, une qualité de vie agréable, un horaire flexible adapté à vos besoins et une rémunération très compétitive, cette offre est pour vous. Contacter :

Dr Alain Chénard, m.v.
T : 418 562-9696

La Clinique vétérinaire Beauce-Appalaches, fier membre de la bannière québécoise Globalvet, est présentement à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire à temps plein pour pourvoir à un poste permanent.

Entièrement rénovée, notre clinique a su se démarquer depuis les 25 dernières années auprès des propriétaires d'animaux de compagnie et exotiques en Beauce. Notre équipe compte actuellement trois médecins vétérinaires, neuf TSA et une animalière qui ont toutes à cœur de donner le meilleur d'elles-mêmes.

Nous offrons un service diagnostique des plus complets : échographie, dentisterie et radiographie numérique, analyses sanguines sur place, et plus encore! Il nous fera plaisir de vous rencontrer! Contacter :

Dre Caroline Fortier, m.v.
ou **Dre Marie-Claude Gagné, m.v.**
T : 418 227-3006
C : cvba@globetrotter.net

La Clinique vétérinaire Fontainebleau inc. recherche un médecin vétérinaire avec un minimum de 5 ans d'expérience pour un poste à temps partiel ou à temps plein. Vos conditions de travail seront :

- Horaire temps plein de 35 h, établi sur 3 jours;
- Horaire temps partiel 20 h - 25 h / sem.;
- 1 fin de semaine sur 3;
- Dîner et souper payés (nourriture incluse);
- Cotisation OMVQ et formation continue payées;
- Assurances collectives;
- Prix coûtant pour vos animaux;
- Uniforme payé.

Vous allez toujours avoir un ratio 2 techniciennes pour 1 médecin vétérinaire et les examens sont aux 30 minutes.

Faire parvenir votre CV à :

Dre Laura Frascarelli, m.v., propriétaire
C : laura@cliniqueveterinaireblainville.com
T : 514 708-1305

Membre du Réseau vétérinaire Passionimo, l'Hôpital vétérinaire de Montréal - 9042-5844 Québec inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire afin de compléter sa belle équipe! Avec une clientèle de choix, une équipe formidable et une médecine de grande qualité, cet hôpital permet une belle conciliation travail-famille et un développement professionnel intéressant et valorisant. Contacter :

Dre Catherine Pelletier, m.v.
T : 514 489-8217
C : cpelletier@veterinairedemontreal.com

OFFRES D'EMPLOI – GRANDS ANIMAUX ET MIXTES

L'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke S.E.N.C.R.L. recherche un médecin vétérinaire pour pourvoir à un poste à temps plein, dans le domaine des grands animaux. Notre équipe compte 10 médecins vétérinaires. Chacun(e) exerce sa profession avec équipements informatiques et échographe.

L'Hôpital possède des équipements informatiques et de radiographies numériques, laboratoire pour analyses sanguines diverses, équipement pour transfert embryonnaire. Nous offrons un suivi en médecine préventive avec le programme DSA chez nos clients producteurs laitiers.

Idéalement, le(la) candidat(e) aura un intérêt pour l'espèce bovine, équine, ovine et autres petits ruminants. Équipe de travail dynamique et climat de travail très agréable. Finissants 2017 ou nouveaux gradués, si le poste vous intéresse, il nous fera plaisir de vous rencontrer pour une entrevue. Contacter :

Madame Lyne Brochu
C : administration@hvsherbrooke.com
T : 819 563-1554
F : 819 563-6563

La Clinique vétérinaire Deschaillons inc., située sur la rive sud du fleuve St-Laurent, à 30 minutes de Trois-Rivières et 50 minutes de Québec, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire dans le domaine des grands animaux (95 % bovins laitiers). Nous sommes une équipe de 7 médecins vétérinaires, dont 6 dans les grands animaux. Nous offrons les services de médecine préventive sur DSA (portable et échographe fournis), médecine curative, récolte et implantation d'embryons, radiologie, 3M Petrifilm, hématologie-biochimie complète sur appareils Idexx, etc. Nous sommes aussi équipés pour offrir le service de suivi alimentaire (séparateur de particules Penn State, tamis Cargill, pH-mètre, logiciel, etc.). Équipe jeune et dynamique. Le poste est ouvert dès maintenant. Il s'agit d'un remplacement de congé de maternité avec possibilité d'embauche à long terme.

Venez nous rencontrer ou même passer une journée avec nous! Contacter :

Dr Thierry Fournier, m.v.
T : 819 292-3338

Les Services vétérinaires St-Bernard inc. sont à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique bovine pour se joindre à son équipe de trois médecins vétérinaires. Nous sommes situés à moins de 30 minutes de Québec et notre clientèle se concentre près de la clinique. Nous offrons les services de médecine préventive (DSA) et curative et nous possédons un laboratoire sur place (hématologie, biochimie, petrifilm). Également, une technicienne est disponible pour faciliter notre travail en clinique et sur les fermes lors de nos visites. Nous fournissons tout le matériel nécessaire à la pratique (portable, échographe, équipements et autres). Horaire flexible et partage des gardes avec deux autres cliniques. Nous avons un poste temps plein, permanent et disponible dès maintenant. Veuillez contacter :

Dre Patricia Roy, m.v.
Services vétérinaires St-Bernard inc.
1799, rue St-Georges
St-Bernard QC G0S 2G0
T : 418 475-6873

OFFRES D'EMPLOI TSA

L'Hôpital vétérinaire Vimont inc. est la recherche d'un(e) technicien(e) en santé animale. Vous avez le goût de travailler dans un environnement stimulant et développer vos habiletés techniques? Nous offrons un poste à temps plein, permanent, avec une équipe d'expérience qui offre un bon encadrement et des équipements à la fine pointe de la technologie. Assurance collective et budget pour formation continue. Venez nous rencontrer. Contacter :

Dre Marie-Josée Hupé, m.v.
T : 450 622-3804
C : mjhupe@hotmail.ca

L'amour des animaux fait non seulement partie de ta vie personnelle, mais également de ta vie professionnelle? Ton métier est aussi ta passion et tu désires t'investir dans une entreprise qui a les mêmes valeurs? L'Hôpital vétérinaire de Candiac a une équipe dynamique à te présenter. Nous avons plusieurs établissements. Envoie ton CV par courriel à :

Dre Christiane Robert, m.v.
C : christiane.robert@vetcandiac.ca

AUTRES OFFRES D'EMPLOI

L'Université de Montréal (Faculté de médecine vétérinaire) est à la recherche d'un(e) Directeur/directrice - Division ferme et animaleries. En tant que Directeur de division, vous êtes responsable du bon fonctionnement des opérations et du développement de la Division ferme et animaleries (FANI) située sur le campus de Saint-Hyacinthe, et ce, dans le respect des différentes normes professionnelles, des lignes directrices et des politiques du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA), des décisions du Comité d'éthique de l'utilisation des animaux (CÉUA) de même que des diverses lois et règlements en vigueur. En lien avec le chef des services vétérinaires et le responsable des soins animaliers, vous devez assurer le bien-être et la santé des animaux utilisés pour la recherche et l'enseignement, et offrir un soutien actif aux chercheurs dans leurs activités. Enfin, vous êtes responsable de la gestion administrative de FANI. Pour soumettre votre candidature, contacter :

Madame Mireille Gagné
T : 514 343-6441, poste 2693
C : mireille.gagne@umontreal.ca

Internat en chirurgie équine / Assistants / Auxiliaires vétérinaires - Milton Equine Hospital - Campbellville (Ontario).

Nous offrons 6 postes d'un an (juillet 2017-2018) qui demandent un doctorat en médecine vétérinaire ou un diplôme équivalent (MV, MVB, LV, DVM, VMD). Une base de connaissances des chevaux est nécessaire aussi bien qu'un vif intérêt dans des domaines reliés à la chirurgie équine, la radiologie, l'anesthésiologie, la reproduction et la médecine interne. À la fin de cet internat, le candidat sera en mesure de remplir les conditions nécessaires afin de poursuivre un des nombreux programmes de résidence en spécialités ou sera entraîné pour entrer dans un cabinet privé de haut calibre. Rémunération : 27 700 \$. Envoyer CV, photo et trois références par courriel. Consultez notre site Web : www.miltonequinehospital.com/internship. Contacter :

Madame Kim Howe
C : manager@miltonequinehospital.com

À VENDRE

Clinique vétérinaire à vendre dans les environs de Longueuil. Bien située, sur rue très achalandée. Clientèle établie et en expansion. Contacter :

Dr Jean Bertrand, m.v.
T : 450 678-3929
C : jeanetmichele.bertrand@gmail.com

À vendre - Scil Vet abc Plus+, état neuf et VetScan acheté en 2001, en très bon état. Le prix est de 11 000 \$, négociable pour ces deux appareils. Pour de plus amples informations, vous pouvez me joindre du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h. Contacter :

Madame Daphnée Longtin, coordonnatrice
Hôpital vétérinaire du Suroit
T : 450 373-3456

À vendre : vèleuse Frank, embryotome de Soulié, BURDIZZO, émasculateur, valise ou trousse de pratique complète, pompe oesophagienne, pinces à tailler les sabots, etc. Contacter :

Monsieur Richard Julien
T : 450 373-1346
C : richard.julien@hotmail.com

AUTRES ÉTABLISSEMENTS À VENDRE OU À LOUER

LAURENTIDES - Clinique bien équipée (radio, dev. num. ABC, Hématologie, Biochimie), située sur artère principale.

TRÈS GRAND POTENTIEL! À VOIR!

Monsieur Théo L'Espérance, ing.
Courtier immobilier agréé
TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
Agence immobilière
T : 514 287-9200



UN SUIVI RASSURANT POUR PASCAL



Dumont

AMI DES ANIMAUX

PROGRAMME D'ASSURANCE POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Desjardins Assurances pense à tout en offrant un programme d'assurance des plus complets pour les animaux de compagnie. Vos clients profitent donc d'une protection permettant un suivi médical adéquat tout en réduisant leurs soucis financiers en cas d'imprévus.

animauxdesjardins.com



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

**« ZACTRAN est un
traitement de la MRB
polyvalent que je peux
utiliser chez les génisses
et les taures de ma
ferme laitière. »**



Pour respecter les normes du programme « Lait canadien de qualité », vous avez besoin d'un traitement fiable contre la MRB qui peut être utilisé autant chez les jeunes génisses que chez les taures jusqu'à 2 mois avant le vêlage¹. Utilisez ZACTRAN® dans votre ferme laitière et tirez profit de son action rapide² et durable¹ contre la MRB.

Traitez-les avec ZACTRAN.

Demandez à votre
médecin vétérinaire
pourquoi ZACTRAN
est idéal pour votre
exploitation laitière.

1. D'après la monographie du produit.

2. Giguère S, Huang R, Malinski TJ, Dorr PM, Tessman RK, Somerville BA. Disposition of gamithromycin in plasma, pulmonary epithelial lining fluid, bronchoalveolar cells, and lung tissue in cattle. *Am J Vet Res* 2011;72(3):326-330.

ZACTRAN® est une marque déposée de Merial Limitée.

© 2013 Merial Canada Inc. Tous droits réservés. ZACT-13-7559-JAD-F



UNE SOCIÉTÉ SANOFI